futuribles

Printemps 1976

Analyse – Prévision – Prospective

futuribles

Revue trimestrielle de l'Association Internationale Futuribles

10, rue Cernuschi, 75017 Paris, France - Tél. 924-54-79 et 766-59-46

COMITÉ D'ORIENTATION

Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Alain-Marie CARRON, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Guy POQUET, Jean SAINT-GEOURS, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Françoise ROBINET.

***

ABONNEMENT (un an): 120 F (France et étranger)
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO: 32 F (port en sus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit réservés pour tous pays

© *Association Internationale Futuribles 1976*
SIRENE: nº 784.31.4940.00023

Sommaire

Nº 6 PRINTEMPS 1976

Lester R. BROWN
Les perspectives alimentaires dans le monde 131

Tibor HOTTOVY
Prévision et planification à long terme en Suède 155

Jean-Marie LE BRETON
Nouvelles perspectives du projet européen 181

Jean BOUCHET
Enseignement du recensement et conditions nouvelles pour l'aménagement du territoire 193

FORUM PRÉVISIONNEL

• *Les études sur le Futur* par Eléonora Masini 211
• *Explor-Multitrade 1985* 219
• *Réponse à Lord Kennet* par Peter Mettler 225
• *Les nouvelles contraintes de l'habitat* par Jacques Godchot 229
• *Chronique de l'imaginaire* par Guy Poquet 233

BIBLIOGRAPHIE

Louis ARENILLA: *La ville et l'urbain* 239
Jovan PAVLEVSKI: *Le niveau de vie en URSS de la Révolution d'octobre à 1980* 245
Jean-François REVEL: *La tentation totalitaire* 247
Helmut KLAGES: *Die unruhige Gesellschaft* 251

*Perspectives alimentaires dans le monde**

par LESTER R. BROWN **

La pénurie des ressources de base nécessaires à l'essor de la production alimentaire, les tendances écologiques négatives qui s'accélèrent d'année en année dans les pays pauvres et les rapports qui régressent en agriculture en dépit de l'utilisation d'énergie et d'engrais dans les pays industrialisés, m'amènent à conclure qu'un monde où les vivres seraient bon marché et abondants, où existeraient des excédents de stocks et des jachères, pourrait bien faire maintenant partie de l'histoire. A l'avenir, la pénurie pourrait être plus ou moins chronique, allégée parfois par des excédents sporadiques de nature locale et éphémère. Il est probable que la dépendance des pays à l'égard de l'Amérique du Nord continuera à s'intensifier, intensification qui ne sera sans doute limitée que par la capacité d'exportation de cette région.

Au moment où nous passons du troisième au dernier quart de ce siècle, l'économie alimentaire mondiale semble subir une transformation radicale.

Des mouvements se dessinent. D'une part, la confortable réserve de surplus, et la capacité de production excédentaire dont le monde avait joui au cours de la dernière génération pourrait ne plus être maintenant qu'un incident de son histoire. D'autre part, le monde devient terriblement dépendant de l'Amérique du Nord pour ses besoins alimentaires. Ces deux changements indiquent que

---

* Lester R. BROWN est président du Worldwatch Institute 1776, Massachusetts Avenue N. W. Washington D. C. 20036. Il est l'auteur d'un ouvrage à paraître: *In Transition*, qui traite des perspectives de l'avenir économique et de la croissance démographique.

** Article reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la revue *Science* (American Association for the Advancement of Science).

Texte traduit par Françoise ROBINET et Guy POQUET.

l'Amérique du Nord doit jouer un rôle nouveau et assumer de nouvelles responsabilités. En l'espace de quelques années, les surplus alimentaires et la capacité de production excédentaire ont en grande partie disparu. Aujourd'hui, le monde entier vit au jour le jour, en essayant, d'une récolte à l'autre, de joindre les deux bouts.

Les exportations de céréales de l'Amérique du Nord, mesure de l'accroissement du déficit alimentaire mondial, ont doublé durant les années 70, passant de 56 millions de tonnes en 1970 à presque 100 millions au cours de l'actuelle année fiscale. Des 115 pays sur lesquels on dispose de données, presque tous importent maintenant des céréales. Parmi ceux qui demeurent des exportateurs importants, les États-Unis et le Canada dominent. Au cours du présent exercice, ils exporteront à eux deux assez de céréales pour nourrir les 600 millions d'Indiens.

Si la plupart des pays dépendent de plus en plus de l'Amérique du Nord pour leurs produits vivriers, cela s'explique de diverses façons: détérioration écologique des systèmes d'alimentation à cause de la pression démographique croissante, mauvaise gestion de l'agriculture, gonflement de la demande provoqué par la croissance démographique, mais aussi par de nouvelles richesses comme c'est le cas pour les pays de l'OPEP, exportateurs de pétrole. Les motifs de l'augmentation des déficits sont variables, et il s'agit souvent d'une conjugaison de facteurs, mais les effets restent toujours les mêmes: une pression plus forte sur le marché nord-américain.

Cette évolution conduit l'Amérique du Nord à posséder aujourd'hui pratiquement le monopole des exportations céréalières mondiales. Dans un monde où les vivres sont rares, l'Amérique du Nord doit décider qui pourra en obtenir, en quelle quantité, dans quelles conditions. Les gouvernements des États-Unis et du Canada n'ont pas recherché cette responsabilité, pas plus que les pays du Moyen-Orient n'ont prévu leur localisation géographique au milieu des champs pétrolifères les plus riches du monde.

Au cours des dernières années, les pénuries alimentaires ont contribué à généraliser une double inflation et à accentuer la famine parmi les peuples pauvres du monde entier. Chez les plus déshérités, la pénurie a accru le taux de mortalité, renversant les tendances démographiques d'après-guerre. Les leaders politiques nationaux, dans les pays aussi bien riches que pauvres où sévit ce déficit vivrier, manifestent des inquiétudes au sujet de leur approvisionnement au cours des années à venir. De profonds changements dans l'économie vivrière mondiale ont mis en question les données de base sur lesquelles repose la politique alimentaire de l'Amérique du Nord, particulièrement au niveau international.

NOUVELLES SOURCES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GÉNÉRALE

Pendant presque toute la période consécutive à la seconde guerre mondiale, le monde a pu compter sur deux grandes réserves: les stocks de céréales détenus par les principaux pays exportateurs, et les terres laissées en jachère au titre des programmes agricoles des États-Unis. Pendant les années 60 et au début des années 70, quelque 50 millions d'acres sur un total de 350 millions d'acres de terres arables aux États-Unis, ont été gardés hors exploitation pour maintenir les prix (1). Les stocks de céréales constitués par les pays exportateurs étaient immédiatement disponibles en cas de besoin. Les jachères gardées en vertu des programmes agricoles des États-Unis pouvaient être remises en exploitation en l'espace d'une année. Les importants stocks de céréales et les réserves de terres arables assuraient la sécurité de toute l'humanité, et constituaient un véritable tampon contre tout désastre alimentaire imaginable.

Encore au début de 1972, il semblait probable que les stocks en excédent et les réserves de terres des programmes agricoles feraient toujours partie du paysage dans l'avenir prévisible. Mais, soudainement, la demande totale de vivres, sous l'effet de l'inexorable pression démographique, commença à dépasser la capacité de production des agriculteurs et des pêcheurs du monde entier. La production mondiale de poisson qui avait triplé entre 1950 et 1970 et augmentait chaque année, chuta pendant trois années consécutives. Et bien que la plupart des terres en jachère des États-Unis, furent mises en culture en 1973, le reste l'étant ensuite, les réserves vivrières ne furent pas reconstituées.

En 1961, en ajoutant stocks de céréales des pays exportateurs et réserves de terres arables des États-Unis, on assurait l'équivalent de 105 jours de consommation mondiale de céréales. En 1972, les stocks couvraient encore 69 jours de cette consommation, puis les réserves se mirent à fondre rapidement: elles représentaient 55 jours de consommation en 1973, puis 33 jours en 1974. Les stocks conservés en 1975 demeurent terriblement bas et tout espoir de les reconstituer à un niveau normal de sécurité s'est évanoui avec la désastreuse récolte de l'Union Soviétique en 1975. Les estimations actuelles du ministère de l'Agriculture des États-Unis relatives aux stocks de 1976, déjà largement conditionnés par la récolte de 1975, laissent prévoir un niveau encore plus bas qu'en 1975 (2) (tableau 1).

---

(1) L. R. BROWN et E. P. ECKHOLM: *By bread alone* (Praeger, New York, 1974).

(2) U.S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service Grain Division. R.D. Document informatique du 14 juillet 1975. Ce document contient pays par pays, les chiffres relatifs à la période 1960-1975, pour les superficies mises en culture, les rendements, la constitution des stocks, la production totale, les importations, les exportations, la consommation de plantes fourragères, la consommation totale de blé et autres céréales (orge perlé, maïs, riz, sorgho, avoine).

Un troisième facteur provoque l'insécurité et l'instabilité alimentaire au milieu des années 70, c'est la dépendance presque totale du monde entier envers une seule région, l'Amérique du Nord, pour la fourniture de vivres. Or les deux pays de cette région subissent les mêmes cycles climatiques. Une mauvaise récolte dans l'un est donc beaucoup trop souvent associée à une mauvaise récolte dans l'autre.

Un quatrième facteur qui a également contribué à accroître l'instabilité tient dans la décision des dirigeants politiques de la Russie Soviétique de compenser leur propre pénurie par des importations. Puisque les récentes fluctuations qui ont affecté d'année en année la récolte céréalière soviétique ont dépassé les gains moyens annuels de la production mondiale, leur décision déséquilibre davantage l'économie alimentaire du monde entier. Ces mesures

Tableau 1

INDEX DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE
(1961-1976)

	Réserves en millions de tonnes (métriques)			
Année	Céréales *	Équivalent en céréales des terres en jachère des USA	Total	Réserves en jours de consommation céréalière mondiale
1961	163	68	231	105
1962	176	81	257	105
1963	149	70	219	95
1964	153	70	223	87
1965	147	71	218	91
1966	151	78	229	84
1967	115	51	166	59
1968	144	61	205	71
1969	159	73	232	85
1970	188	71	259	89
1971	168	41	209	71
1972	130	78	208	69
1973	148	24	172	55
1974	108	0	108	33
1975	111	0	111	35
1976 **	100	0	100	31

* Basé sur les stocks de céréales détenus au commencement de l'année de récolte par pays pour l'année en question. L'USDA vient d'étendre la couverture des stocks de réserve de façon à inclure les pays importateurs aussi bien que les pays exportateurs. Les niveaux de réserves sont ainsi un peu plus hauts que ceux publiés antérieurement (2).

** Estimations préalables de l'USDA.

prises apparemment au début de 1972 ne sont peut-être pas irréversibles, mais la Russie ne les abandonnera pas non plus facilement. Cette politique a permis aux Soviétiques de se constituer régulièrement pendant toutes les années 70 un cheptel de menu et de gros bétail. Tout comme se sont développés d'ailleurs les espérances et les appétits des consommateurs soviétiques.

Les coûts élevés de cette instabilité des prix des produits alimentaires sont à la fois économiques, politiques et sociaux. Les consommateurs, surtout les plus déshérités, en souffrent. Il est difficile à la plupart des familles de s'adapter aux importantes fluctuations de ces prix. Mais, à cause des mêmes fluctuations, il est de plus en plus difficile, pour les producteurs de décider des quantités à planter et des investissements à faire. Les producteurs de lait et les éleveurs se sont trouvés partout coincés entre le prix du lait ou du bœuf et celui des céréales. Des milliers d'entre eux ont été réduits à la faillite, provoquant ainsi des approvisionnements irréguliers de lait et de viande sur le marché et le mécontentement des consommateurs.

Les gouvernements ont eux aussi rencontré bien des difficultés pour manœuvrer dans un monde agité par les violentes fluctuations des prix des produits alimentaires. Des marchés instables compromettent la balance commerciale des pays, surtout celle des pays en voie de développement qui dépendent terriblement de leurs importations en produits alimentaires, et sapent les efforts anti inflationnistes des gouvernements.

L'AMÉRIQUE DU NORD, GRENIER DU MONDE

Ce n'est que depuis la Seconde Guerre mondiale que l'Amérique du Nord est apparue comme le grenier du monde, et la meilleure façon de mesurer cette émergence est d'examiner les courants nets du commerce des grains parmi les diverses régions géographiques. La somme de toutes les céréales est un indicateur utile des tendances alimentaires, puisque ce sont les céréales qui fournissent à l'homme plus de la moitié de son énergie alimentaire quand il les consomme directement, et une bonne partie du reste lorsqu'il les consomme indirectement. Sur le plan de la production, les céréales occupent plus de 70% des terres cultivées du monde entier. On utilise des données régionales nettes, excluant le commerce à l'intérieur d'une même région, afin d'isoler plus clairement les tendances de base de l'économie vivrière mondiale.

Avant la Seconde Guerre mondiale, toutes les régions géographiques du monde, à l'exception de l'Europe occidentale, étaient des exportateurs nets. L'Amérique du Nord n'était ni le seul exportateur ni même le plus important. De 1934 à 1938, l'Amérique Latine exportait en moyenne 9 millions de tonnes

de céréales par an, alors que l'Amérique du Nord n'en exportait que 5 millions, et l'Europe de l'Est, y compris l'Union Soviétique, 5 millions également, soit exactement la même quantité que l'Amérique du Nord (3).

Tout ceci a maintenant changé. L'Asie témoigne d'une tendance au déficit général. Elle importe désormais quelque 50 millions de tonnes de céréales par an, presque tout absorbé par trois pays, le Japon, la Chine et l'Inde. L'Afrique, l'Amérique Latine et l'Europe de l'Est (y compris l'URSS) sont toutes devenues des régions déficitaires sur le plan vivrier. Le seul élément stable pendant toute cette période est restée l'Europe occidentale, qui a toujours été un grand importateur; ses importations se sont rarement écartées d'une moyenne évoluant entre 20 et 30 millions de tonnes de céréales.

C'est à partir de 1940 que s'est affirmée la domination incontestée de l'Amérique du Nord comme fournisseur général de vivres. Les exportations se sont progressivement développées pendant les années 50 et 60. Pendant les années 70, les exportations de céréales de l'Amérique du Nord ont presque doublé en réponse à l'augmentation massive de la demande d'importations provenant de tous les pays du monde.

Aujourd'hui, la plupart des pays se procurent une partie des vivres qui leur sont nécessaires en Amérique du Nord. Leur dépendance a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie et tout semble indiquer qu'elle continuera sur la même lancée. Ce mouvement des pays du monde entier, excepté l'Amérique du Nord, qui perdent leur position d'exportateurs pour devenir importateurs est à sens unique. Au cours des 25 dernières années, aucun n'a pu renverser cette tendance. Un grand nombre de pays sont devenus de gros importateurs mais dans la même période aucun nouveau pays ne s'est révélé être un important exportateur de céréales.

Non seulement le nombre des pays importateurs augmente, mais encore le degré de dépendance des pays déficitaires s'aggrave. Un nombre toujours plus grand, tant parmi les pays industrialisés que parmi les pays en voie de développement, importent en fait plus de produits vivriers qu'ils n'en produisent. Parmi ceux qui importent maintenant plus de la moitié des céréales qui leur sont nécessaires, on compte le Japon, la Belgique, l'Arabie Séoudite, le Sénégal la Libye, le Vénézuela, le Liban, la Suisse, et pour le moment du moins, l'Algérie. D'autres se rapprochent rapidement de cette dépendance en denrées alimentaires, tels le Portugal, Costa Rica, Sri Lanka, la Corée du Sud et l'Égypte (2).

Le rythme de cette dépendance toujours croissante des pays du monde entier à l'égard de l'Amérique du Nord ne pourra pas se maintenir bien long-

(3) F.A.O., *Annuaire de la production*, Rome, 1970.

temps. L'Amérique du Nord a doublé ses exportations céréalières au cours de la dernière décennie, mais le monde ne devrait pas compter sur la répétition de cette performance au cours de la prochaine. A moins que ces tendances récentes n'aillent en décroissant, les restrictions des exportations céréalières de l'Amérique du Nord deviendront lieu commun. A la mi-juillet, l'Office canadien du blé (Canadian Wheat Board) a ordonné l'interruption des exportations de blé jusqu'à ce que l'on connaisse l'importance de la récolte de 1975. Cette mesure commence à se répéter — d'abord en 1972, puis en 1974 et de nouveau en 1975 — soit trois fois en quatre ans. Et cela s'est produit pendant les deux dernières années, en dépit de la mise en culture de 50 millions d'acres de jachères aux États-Unis.

Tandis que nous entrons dans la quatrième année d'un équilibre alimentaire précaire, la Communauté internationale se doit d'envisager cette éventualité: la situation actuelle pourrait bien ne pas être temporaire. De toute évidence on se demande comment une seule région a pu devenir le fournisseur de vivres du reste du monde. Si je devais sélectionner le seul facteur dominant qui a remodelé la physionomie commerciale du monde pendant les récentes décennies, je choisirais la variation des taux de la croissance démographique. Il est bien certain que le passage de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine au rang des régions déficitaires a été en relation très étroite avec leur croissance démographique. Ce facteur a eu beaucoup moins d'influence en ce qui concerne l'Europe de l'Est et la croissance démographique modeste de l'Europe occidentale est certainement l'une des clefs de sa stabilité dans le domaine des importations de produits vivriers.

Une comparaison de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Latine en ce qui concerne le commerce mondial de denrées alimentaires illustre bien les conséquences d'une rapide croissance démographique. En 1950, la population de l'Amérique du Nord et celle de l'Amérique Latine étaient à peu près égales, comprenant respectivement 163 et 168 millions d'habitants. Or tandis que la croissance de la population de l'Amérique du Nord s'est sensiblement ralentie depuis la fin des années cinquante, celle de l'Amérique Latine a explosé. Par exemple, le Mexique, le Vénézuela, le Pérou, et le Brésil ont des taux annuels de croissance de 3%, taux qui, s'ils se maintiennent, conduiront en un siècle à multiplier leur population par 19. Si la population de l'Amérique du Nord en 1950 avait augmenté de 3% par an, elle serait maintenant de 341 millions d'habitants au lieu de 236. Compte tenu du niveau actuel de consommation par tête, ces 105 millions supplémentaires absorberaient pratiquement toutes les denrées alimentaires exportables et l'Amérique du Nord se débattrait actuellement pour sauvegarder son indépendance en matière de ressources alimentaires.

DE QUELQUES ACTEURS-CLÉS SUR LA SCÈNE MONDIALE

LE JAPON

Le Japon est le plus gros importateur de céréales du monde, il importe plus que la Chine et l'Inde réunies. Son gouvernement améliore actuellement le régime alimentaire d'une population représentant la moitié de celle de l'Amérique du Nord, et entassée sur une superficie plus petite que la Californie. Cette année, le Japon importera près de 20 millions de tonnes de céréales, surtout des graines fourragères et du blé, ce qui le rendra plus dépendant de ses importations que de sa propre production (fig. 1).

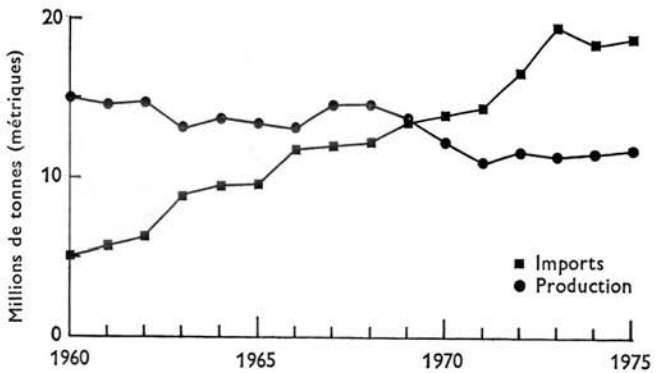


Fig. 1. Japon: production et importations de toutes les céréales, 1960 à 1975 (2)

Autrefois, le Japon pouvait réduire ses importations de céréales. Or quand la pression démographique devint sensible, il y a plusieurs dizaines d'années, les Japonais décidèrent de consacrer leurs ressources limitées en terre à une production intensive de riz et se tournèrent vers la mer pour se procurer sous forme de poisson les protéines animales nécessaires. Le résultat de cette politique est qu'ils produisent maintenant le riz dont ils ont besoin mais réclament une part de plus en plus importante des pêches mondiales.

La prospérité qui a suivi la dernière guerre a permis aux consommateurs japonais d'améliorer leur régime, mais en conséquence ils font de plus en plus appel au stock mondial de céréales. Grâce à l'augmentation de leurs revenus et de leur pouvoir d'achat, beaucoup de consommateurs japonais ont pris

goût aux produits de l'élevage. La production et la consommation japonaise de porc et de volaille va maintenant de pair avec celles des autres pays industrialisés et ne cesse d'augmenter (4). La consommation de viande de bœuf n'a encore été que nominale (seulement 9 livres annuelles par tête), mais elle pourrait bien augmenter dans des proportions non négligeables.

Tableau 2

MODÈLE EN MUTATION
DU COMMERCE MONDIAL DES CÉRÉALES

Région	Exportation de grain (+) et importations (−) * (million de tonnes métriques)				
	1934-38	1948-52	1960	1970	1976**
Amérique du Nord	+5	+23	+39	+56	+94
Amérique Latine	+9	+1	0	+4	−3
Europe Occidentale	−24	−22	−25	−30	−17
Europe de l'Est et URSS	+5		0	+1	−25
Afrique	+1	0	−2	−5	−10
Asie	+2	−6	−17	−37	−47
Australie et Nouvelle-Zélande	+3	+3	+6	+12	+8

* Source: données de la FAO (3) et de l'USDA (2).
** Les estimations de l'auteur pour l'année fiscale sont tirées des premières données de l'USDA (2).

Les projections économiques japonaises pour les décennies à venir prévoient que les importations de produits vivriers continueront à augmenter, conséquence d'une future croissance démographique modérée et de l'élévation des revenus. Si les prix restent raisonnables, on peut avancer avec assez de certitude que les Japonais continueront d'acheter davantage de produits de l'élevage. Il est par contre hasardeux de prévoir le moment où leurs importations de céréales diminueront, étant donné qu'il nous est difficile de prévoir l'importance de leur prospérité future et le taux de croissance de leur population.

Sur le plan démographique, le Japon a mérité beaucoup d'éloges pour avoir pu réduire considérablement son taux de natalité au cours des années

(4) Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis. Service de l'Agriculture étrangère: Foreign Agriculture Circular FLM-7-75 — *Livestock and meat* (U.S. Department of Agriculture, Washington D.C. 1975).

qui ont immédiatement précédé la Seconde Guerre mondiale. Cependant, sa population a depuis continué à augmenter au taux de 1 % ou plus par an, et le taux actuel est environ le double de celui de l'Amérique du Nord. Certains signes récents laissent pourtant supposer que les Japonais se préparent activement à décourager la croissance démographique, et qu'ils pourraient, s'ils en décident ainsi, parvenir à stabiliser raisonnablement leur population pendant les dix années à venir.

LA CHINE

Les commentaires des visiteurs qui se sont rendus dernièrement en Chine font presque toujours état de l'excellente condition alimentaire de son peuple. Que ce soit des journalistes, des économistes, des hommes de science ou des médecins, tous en reviennent avec la même impression. Les signes cliniques évidents de malnutrition perceptibles dans tous les pays à revenus très faibles, semblent être tout à fait absents de la Chine. Le succès des efforts chinois sur le plan nutritionnel est probablement dû davantage aux améliorations apportées dans la distribution qu'à celles de la production de céréales. Ces dernières ont été remarquables, mais non spectaculaires. Depuis 1960, la Chine a importé annuellement plusieurs millions de céréales et 78 millions de tonnes de 1960 à 1975. En fait, de 1970 à 1975, elle a importé plus de tonnes de céréales que l'Inde (2). Mais la Chine semble avoir réussi à augmenter à la fois sa production et sa disponibilité de céréales par tête et à opérer une distribution plus équitable.

Le succès de la Chine dans le domaine de l'agriculture ne peut être dissocié des réformes sociales et de la mobilisation forcée qui ont abouti à un rare degré d'égalité, non seulement dans le secteur rural, mais aussi entre les zones rurales et les zones urbaines. Une autre force du système chinois réside dans le fait que les équipes de production sont organisées de manière à pouvoir mobiliser la main-d'œuvre excédentaire ou les chômeurs saisonniers pour construire des routes en zones rurales, reboiser, édifier des terrasses, des réservoirs et des canaux d'irrigation. D'énormes barrages d'irrigation ont été construits presqu'entièrement à la force du poignet.

Néanmoins, les pressions sur les ressources agricoles sont évidentes du fait de la conversion des cultures de soja en cultures céréalières. Dans les années 30, la Chine fournissait 90 % du soja sur le marché mondial. Au cours de ces dernières années, non seulement elle a perdu ses surplus exportables, mais elle s'est mise aussi à importer du soja presqu'exclusivement en provenance des États-Unis.

Le sérieux avec lequel les leaders chinois considèrent le problème agricole se manifeste par leur volonté d'accepter des compromis idéologiques et de se

tourner vers les entreprises étrangères, surtout américaines, pour qu'elles leur construisent des usines d'engrais. Les treize nouveaux et énormes complexes d'engrais azotés, actuellement en construction, devraient pratiquement libérer la Chine de sa forte dépendance des importations d'engrais. Il n'en est pas moins vrai que les rapports escomptés grâce à une plus grande utilisation d'engrais dépendent d'augmentations similaires d'autres productions et des progrès accrus dans la recherche agronomique de base. Si tel n'est pas le cas, ces rapports s'affaibliront rapidement.

La Chine peut à la limite résoudre ses problèmes alimentaires, mais probablement autant grâce à son action rigoureuse sur son taux de natalité que sur la production vivrière elle-même. Les estimations approximatives de la croissance démographique actuelle (les Chinois eux-mêmes ne possèdent pas de données exactes) tournent autour de 1,4% par an, taux comparable à celui des États-Unis à la fin des années 50.

Les leaders chinois ont été parmi les premiers à comprendre la nécessité de réduire considérablement la croissance démographique. A part peut-être celui de Singapour, aucun gouvernement n'a affronté aussi directement la menace démographique que le gouvernement chinois. Il n'a pas seulement mis en place des services de planning familial, mais il a aussi pris d'importantes mesures économiques et sociales pour décourager les grandes familles. Il semble que le taux de natalité diminue rapidement, et si la tendance persiste, le taux de croissance de la population chinoise tombera à 1% à la fin de cette décennie ou peu après. Si la Chine parvient à poursuivre sa marche vers la stabilité démographique, alors elle pourra finalement résoudre son problème nutritionnel; et en éliminant ses importations, contribuer à résoudre le problème nutritionnel du monde.

L'INDE

Vers le milieu des années 60, les perspectives concernant la situation alimentaire de l'Inde paraissaient peu encourageantes jusqu'à ce que le gouvernement repense sa politique alimentaire et reconsidère les priorités, donnant à l'agriculture l'appui qu'elle méritait. Ce réajustement de la politique économique, ainsi que des tendances très favorables quant à la production de blé et de riz ont permis à l'agriculture indienne de prendre un essor considérable. Entre 1966 et 1971, l'Inde a réussi à doubler sa récolte de blé, performance qu'aucun autre pays n'a pu réaliser. En 1972, l'Inde était sur le point de parvenir à son autonomie sur le plan des céréales (fig. 2). Certes, la malnutrition existe toujours parmi les pauvres, mais les planteurs indiens produisent à peu près tout ce que leur marché peut absorber. L'Inde à même fourni une aide

alimentaire substantielle aux réfugiés du Bangladesh et également au nouvel État indépendant.

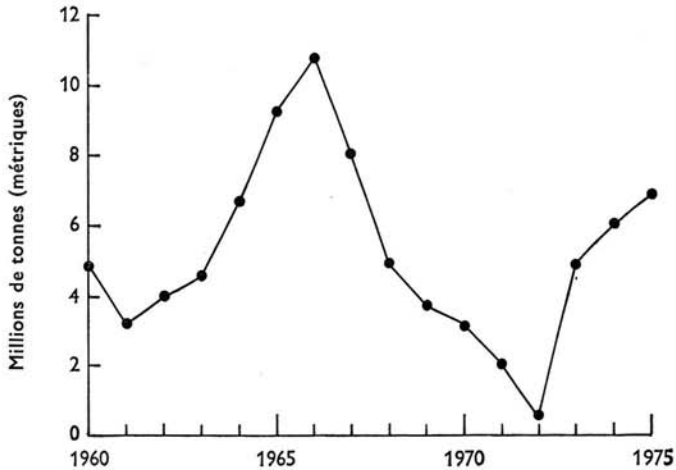


Fig. 2. Inde: importations de céréales, 1960 à 1975 (2)

Depuis cet exploit de l'agriculture indienne au début des années 70, il y eut de nombreuses régressions, dont certaines furent indépendantes de l'économie indienne. Au printemps 1975, le ministère de l'Agriculture des États-Unis estimait que la récolte de blé indienne était réduite d'un million de tonnes uniquement parce que l'Inde manquait de pétrole pour actionner ses pompes d'irrigation. De même, l'Inde, plus que tout autre pays, a été touchée par les restrictions et le coût élevé des engrais. Sa forte dépendance pour les importations d'engrais est due en partie à l'inefficacité de ses usines d'engrais. Le problème n'est pas le manque de potentiel agricole: l'Inde est capable de produire beaucoup plus de vivres qu'elle ne le fait à l'heure actuelle. Mais elle n'a pas été capable d'harmoniser ses ressources, ses priorités et les mesures à prendre pour maintenir son premier essor agricole.

Les problèmes économiques des années 70 sont exacerbés par les conséquences des abus écologiques. Le déboisement, l'épuisement des pâturages, l'empiètement du désert et la multiplication des inondations causées par la destruction de la végétation naturelle commencent à affecter la production vivrière indienne. La productivité d'une vaste zone semi-aride qui couvre le 1/5e du pays est menacée par toutes ces forces. L'érosion du sol et l'ensablement des

réservoirs d'irrigation ont un effet négatif, dont se ressent la production vivrière.

L'Inde a réussi à réduire son taux de natalité dans des proportions modestes, et il lui reste encore beaucoup de chemin à faire dans ce domaine. Reste à savoir si l'Inde pourra réduire sa dépendance des importations de denrées alimentaires ou si, la paralysant dans les années à venir, cette dépendance se confirmera à cause du maintien d'un taux de natalité élevé, de forces économiques défavorables et de tendances écologiques néfastes.

L'URSS

Le potentiel de la production agricole de l'Union Soviétique est terriblement handicapé à la fois par son environnement naturel et par l'organisation de son agriculture. Celle-ci est, à tout prendre, une agriculture de région à faible pluviosité, comme celle des grandes plaines du Canada et des États-Unis. L'URSS a des hivers très rigoureux et la saison pendant laquelle elle doit cultiver et faire paître ses troupeaux est très courte. Elle n'a pas de région privilégiée, comme les régions de maïs des États-Unis qui jouissent à la fois d'un sol riche et d'une pluviosité abondante et certaine.

Outre ces contraintes naturelles, l'agriculture soviétique se heurte à certaines inefficacités institutionnelles de base. Parmi celles-ci, notons la faiblesse de la planification centrale de l'agriculture, un manque de qualification au niveau de la gestion sur le plan local, un mauvais entretien de l'équipement, l'utilisation insuffisante de la main-d'œuvre agricole et l'absence totale de stimulants pour ceux qui travaillent la terre. Les plantations et les récoltes sont souvent effectuées tardivement, ce qui aboutit à des baisses de rendement et des pertes de récoltes. Les statistiques peut-être les plus éclairantes sont celles qui présentent le rapport céréales-viande. Début 1974, la consommation soviétique de céréales par tête (tant la consommation directe, que la consommation indirecte sous forme de produits de l'élevage) avait dépassé celle des États-Unis (fig. 3). Pourtant, malgré une forte demande, la consommation de viande par tête en Union Soviétique représente à peine la moitié de celle des États-Unis. Ajoutons à ses handicaps naturels, tels que la brièveté de la saison favorable aux pâturages, l'inefficacité de l'élevage: en effet les Soviétiques misent sur l'élevage de races qui fournissent à la fois produits laitiers et viande de boucherie.

La décision de l'Union soviétique de compenser les déficits agricoles par des importations massives, plutôt que de se serrer la ceinture, est aujourd'hui le facteur le plus déséquilibrant pour l'économie alimentaire mondiale, en raison du coût énorme qu'elle impose aux consommateurs du monde entier. L'instabilité ne vient pas tant du fait que les Russes importent des quantités

importantes de céréales, que de l'extrême irrégularité de leurs demandes. La question qui se pose maintenant à la Communauté internationale est de savoir comment concilier ces besoins imprévisibles d'importations et l'impérieuse nécessité de maintenir un semblant d'équilibre sur le marché mondial des céréales.

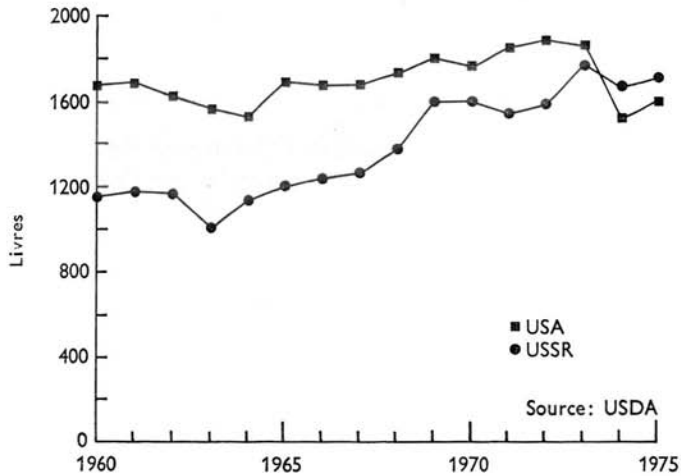


Fig. 3. Etats-Unis et Union Soviétique: consommation annuelle de céréales par tête, 1960 à 1975 (2)

Certains signes laissent entrevoir que l'Union Soviétique continuera d'importer des céréales dans l'avenir prévisible. Un récent discours du porte-parole du Soviet suprême et dirigeant des affaires agricoles, Fedor Kulakov, et que la *Právda* et les *Izvestia* ont reproduit *in extenso*, laisse entendre que le résultat des gros investissements de l'agriculture soviétique au cours des dix dernières années a été beaucoup plus faible que le pouvoir ne l'avait escompté. En réalité, les Soviétiques envisagent peut-être actuellement un changement de leur politique d'investissements au profit de l'exploitation de matières minérales et autres produits bruts exportables. Même après dix ans d'énormes investissements dans l'agriculture, il leur faut encore faire appel à des importations considérables de céréales pour satisfaire les besoins de leurs consommateurs. Rien ne permet vraiment d'espérer que les Soviétiques réduiront leur dépendance en importations de produits vivriers dans les années qui viennent, si bien que l'Amérique du Nord doit adapter à la fois sa politique de production et d'exportation à cette nouvelle réalité (1).

LE BRÉSIL

Pendant une génération au moins, les écrits relatifs aux perspectives alimentaires mondiales ont mentionné la possibilité pour le Brésil, et surtout le Bassin amazonien, de devenir une source de nourriture pour le monde (5). Hélas, les pénuries alimentaires globales nous obligeant à réévaluer les faits, il devient évident que le Brésil n'est en aucune façon une corne d'abondance. Bien qu'il exporte actuellement de grosses quantités de graines de soja, il est loin de posséder les potentialités qu'on lui prêtait et de devenir un grand fournisseur de vivres. En effet, le Brésil fut en 1973 le plus gros importateur de céréales de tout l'hémisphère occidental. Même avec cette nourriture en provenance de l'étranger, le nord-est brésilien comporte encore une des plus grandes zones de pauvreté, de famine et de malnutrition du monde.

Qu'en est-il de l'idée selon laquelle le Brésil pouvait un jour nourrir le monde ? Tout d'abord, en présence des prix agricoles actuels et des technologies envisageables, seul un infime pourcentage du vaste bassin amazonien est potentiellement cultivable. Même le développement des poches de terre prometteuse nécessite un gros investissement en matière de transport, de drainage, de recherche, ainsi que des facilités de crédit et de marché. Le problème ne tient pas dans le fait que le Brésil n'a pu accroître sa production: il l'a fait et à un taux plutôt impressionnant. Mais il fait face à une extraordinaire croissance de la demande de vivres, sa population augmentant de presque 3% par an. En outre, le taux de croissance de son économie s'est situé au cours de la dernière décennie entre 8 et 10% par an. Ces deux sources de croissance de la demande se conjuguent pour accroître les besoins alimentaires d'environ 4% par an (2).

Cela signifie que pour se suffire à lui-même, le Brésil doit augmenter sa production agricole bien plus rapidement que n'a réussi à le faire jusqu'ici un grand pays. Soutenir la croissance annuelle de 4% de cette production implique le maintien d'un lourd investissement dans l'agriculture. De plus, cela nécessite des innovations rapides dans ce domaine, qui à leur tour impliquent le développement de nouvelles technologies, leur diffusion et leur accueil rapides chez les agriculteurs. Avec un système de recherche agricole sous-développé et sous-financé et une population rurale encore en grande partie illettrée, les problèmes soulevés ici sont évidents. Enfin, la propriété de la terre étant fortement concentrée parmi un faible pourcentage de la population, il est urgent de redistribuer la terre à ceux qui la travaillent pour les inciter davantage à accroître leur productivité.

---

(5) C. F. MARBUT and C. B. MANIFOLD: *The soils of the Amazon Basin in relation with agricultural possibilities*, Geographical Review 16, No. 3 (1926).

Pourtant tout cela ne suffit encore pas. A son taux de croissance actuel qui est presque de 3 %, la population du Brésil (108 millions actuellement) s'élèvera à presque 2 milliards dans un siècle, c'est-à-dire en quatre générations seulement. Le Brésil pourrait avoir à abriter une population plus grande que celle de la Chine et de l'Inde réunies bien avant cette date au cours du prochain siècle. Sans s'engager résolument dans le planning familial, le Brésil ne deviendra probablement pas un grand fournisseur de céréales du monde.

OPEP: NOUVELLES EXIGENCES

L'accroissement sans précédent de la richesse et du pouvoir d'achat des pays exportateurs de pétrole au cours des dernières années se reflète maintenant dans leurs importations croissantes de denrées alimentaires. Non seulement l'augmentation du pouvoir d'achat est très rapide, mais le nombre de personnes concernées représente aussi une partie importante de la population mondiale. Les treize pays de l'OPEP réunis ont une population de 268 millions et presque la moitié de ce chiffre représente l'Indonésie. Dans ces populations, la consommation alimentaire par tête, surtout de denrées riches en protéines, est modeste. Une grande partie du nouveau pouvoir d'achat se traduira donc par des dépenses d'alimentation.

Dans les pays où les exportations de pétrole sont importantes et les populations relativement faibles, il est probable que la consommation alimentaire par personne augmentera très rapidement. Dans l'ensemble, les importations alimentaires des pays de l'OPEP augmenteront certainement d'une manière dramatique au cours des années à venir. Si la prospérité pétrolière ne bénéficie plus seulement à l'élite urbaine, la valeur des aliments s'élèvera rapidement. L'agriculture ayant été pendant longtemps négligée dans la plupart de ces pays, une augmentation rapide de la demande devra d'abord être satisfaite par les importations.

La plupart des pays de l'OPEP sont semi-arides et beaucoup supportent les conséquences de sévères contraintes écologiques en agriculture. L'Algérie et le Nigéria souffrent d'une utilisation excessive des pâturages, de la déforestation et de l'extension du Sahara. Le Nigéria, avec une population estimée entre 60 et 80 millions, est confronté à une intense pression démographique, au moment où le système de culture traditionnel défrichage-brûlage est surexploité dans certaines zones. Comme les périodes de récupération entre les saisons de plantage sont raccourcies pour pouvoir répondre à la demande, les sols ne peuvent plus retrouver leur fertilité.

Une des utilisations les plus importantes de la nouvelle richesse pétrolière consiste à investir dans l'agriculture. L'Équateur, le Nigéria, l'Iran et l'Irak

intensifient leurs investissements dans ce domaine. Mais maintenir une croissance rapide de la production alimentaire nécessite plus que du capital. Le soutien à l'agriculture doit inclure une capacité de recherche indigène, des services fournissant des conseils techniques, des crédits agricoles, des routes et des marchés, et souvent des réformes agraires.

Le taux d'expansion de la production agricole des pays de l'OPEP s'accélèrera, mais il s'agit de savoir qu'elle sera la vitesse de cette accélération par rapport à la demande. Presque tous les pays de l'OPEP connaissent des déficits alimentaires et dans certains d'entre eux ces déficits sont importants. L'Algérie, par exemple, est fortement dépendante des importations de blé pour nourrir sa population. La pauvre récolte de blé de 1975, 700 000 tonnes, pourrait rendre nécessaire l'importation de près de 2 millions de tonnes, plus du double de la moyenne des dix dernières années (6) (fig. 4).

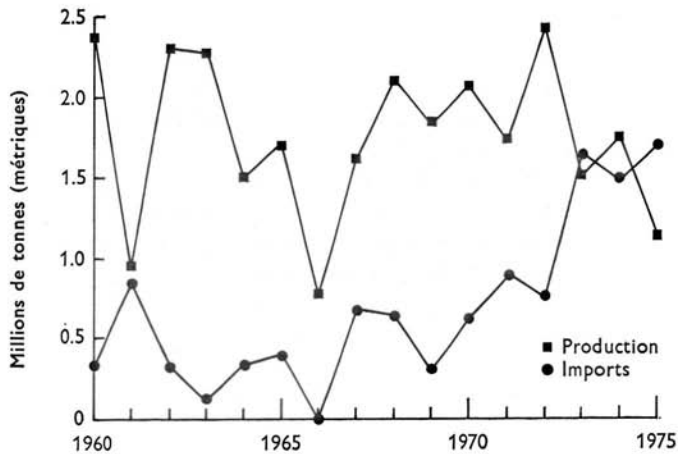


Fig. 4. Algérie: production et importations de toutes les céréales, 1960 à 1975 (2)

Comme le pouvoir d'achat accru des pays de l'OPEP se traduit par une plus grande demande de produits du cheptel, y compris la volaille, beaucoup de pays mettent en œuvre des programmes pour accroître rapidement la production agricole. Certains espèrent doubler la production de volaille et d'œufs en deux ou trois ans. L'Irak par exemple, qui traditionnellement n'importait

(6) H. S. STEINER: *Maghreb grain crops decline — Import needs on the rise*, U.S. Department of Agriculture. Foreign Agriculture 13 (42), 2 (1975).

pas de graines fourragères, projette d'en importer presque un million de tonnes par an vers la fin de la présente décennie pour soutenir le démarrage de son élevage (7).

L'Équateur n'a accru sa production alimentaire que de 5% au cours des trois dernières années. De plus, si la production allait cahin-caha, la demande montait en flèche, à la fois à cause de la croissance démographique et de l'injection des revenus pétroliers dans l'économie. Il en résulte, comme vers le milieu de 1975, une grave pénurie alimentaire et une pressante nécessité d'augmenter les importations.

L'Indonésie constitue une des inconnues dans les perspectives alimentaires des pays de l'OPEP. Si les groupes les plus défavorisés commencent à bénéficier des dollars fournis par le pétrole, ils se porteront presque immédiatement demandeurs de vivres supplémentaires. L'économie agricole indonésienne peut-elle répondre à la croissance de cette demande ? On peut en douter au moins à court terme. L'Indonésie possédant une forte population, des augmentations même modestes des besoins d'importations alimentaires par tête créeraient une énorme demande de ces importations.

D'un point de vue social, augmenter le pouvoir d'achat des personnes les plus défavorisées du monde, de plus d'un quart de milliard, est sans aucun doute souhaitable. Le nouveau pouvoir d'achat améliorerait à la fois la quantité et la qualité de la ration alimentaire et résorberait la malnutrition. D'un point de vue analytique, les prétentions sur les vivres exportables du monde sont exorbitantes et brusques et elles sont avancées au moment où l'économie agricole mondiale connaît un léger ralentissement.

PAYS DE LA RÉVOLUTION VERTE: LA POPULATION DÉPASSE LA TECHNOLOGIE

Les pays dits de la Révolution verte méritent une attention particulière. Au cours des années 60, un remarquable effort fut entrepris pour accroître la production alimentaire dans les pays pauvres et qui manquaient de vivres. Cet effort fut axé autour du développement et de la diffusion internationale de blé et de riz nains à haut rendement. Grâce aux engrais, ces nouveaux efforts étaient susceptibles de doubler le rendement des variétés indigènes, s'ils étaient entrepris correctement.

---

(7) J. D. PARKER, Jr.: *Rapid growth continues in U.S. farm exports to Iraq. Ibid.* 13 (15). 2 (1975).

Venant à une époque où la production alimentaire par tête dans le monde en voie de développement déclinait et où une aide alimentaire commençait à être réclamée de toutes parts, la Révolution verte fut annoncée comme un excitant progrès. L'Inde doubla sa récolte de blé en l'espace de six ans, exploit qu'aucun grand pays ne réalisa jamais dans l'histoire. Le Mexique, les Philippines, le Pakistan et la Turquie augmentèrent formidablement leurs productions céréalières.

La Révolution verte permit à beaucoup de pays de restreindre leurs importations de céréales et à certains de devenir exportateurs. L'Inde, à la tête de la Révolution verte, acquit presque son indépendance céréalière au début des années 70. Le Mexique exporta 10% de sa récolte céréalière entre 1965 et 1969, mais les excédents de la production furent engloutis par un des taux de croissance démographique les plus rapides du monde (fig. 5).

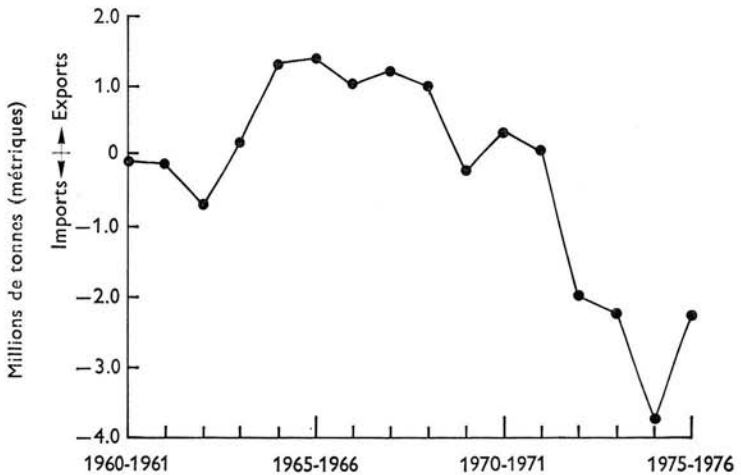


Fig. 5. Mexique: commerce net de céréales, 1960 à 1976 (2)

Vers le milieu des années 70, le Mexique satisfaisait 1/5e de ses besoins en céréales par les importations. La Révolution verte permit aux Philippines de mettre fin à un demi-siècle de dépendance des importations de riz et de devenir un exportateur net de riz au cours des années 60. Aujourd'hui, elles importent de nouveau du riz sur une grande échelle. Les progrès réalisés dans ces pays ont été gommés par l'inexorable croissance démographique.

Au cours des premières années de la Révolution verte, beaucoup de ses instigateurs, y compris Norman Borlaug, le créateur des blés nains, et moi-même, précisèrent que les nouvelles semences ne devaient pas être considérées comme une solution au problème alimentaire. La seule solution finale à ce problème dans ces pays consistait à freiner la croissance démographique. Les nouvelles semences permettaient simplement de gagner du temps, peut-être quinze ou vingt ans, avant que la croissance démographique soit effectivement maîtrisée. La moitié de ce temps est maintenant passée. Bien que le planning familial ait connu quelques progrès, les données ci-dessus montrent qu'ils ne suffisent pas et qu'on ne pourra plus gagner aussi facilement du temps une nouvelle fois.

UN TROUBLANT REVIREMENT

Au cours des années 70, la tendance la plus néfaste à l'économie alimentaire mondiale fut la baisse de la production céréalière à l'hectare (fig. 6).

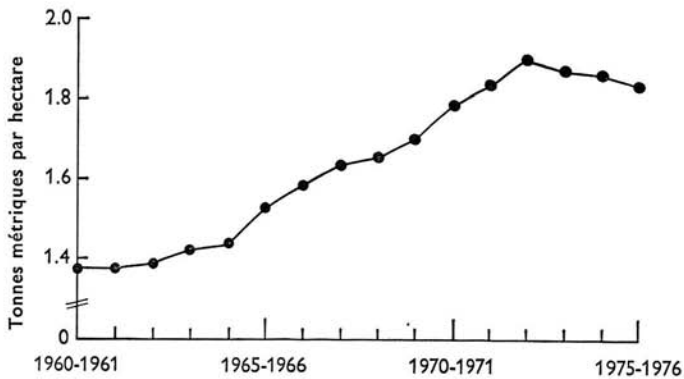


Fig. 6. Rendement mondial de céréales par ha, 1960 à 1976 (2), (à l'exclusion du riz)

Cette nouvelle tendance se dessine dans les récentes données du Département US de l'agriculture pour toutes les céréales, à l'exception du riz pour lequel des données sûres concernant son rendement ne sont pas disponibles. Si, pour faire disparaître les variations associées aux conditions climatiques, on utilise la moyenne du rendement céréalier mondial au cours de la période 1960-1975 comme une moyenne mobile triannuelle, une tendance troublante

apparaît. De 1960 à 1972, cette moyenne triannuelle a augmenté chaque année, mais elle baissa en 1973, davantage en 1974 et encore plus en 1975. A son maximum en 1972, la moyenne du rendement céréalier à l'hectare était de 1,91 tonne métrique, mais elle tomba à 1,84 tonne métrique au cours des trois années suivantes, soit une baisse de 4%.

Outre les conditions climatiques qui furent sans doute un facteur important, il y a au moins cinq autres facteurs susceptibles d'avoir contribué à cette baisse des rendements céréaliers mondiaux à l'acre: la mise en exploitation aux États-Unis de 50 millions d'acres de jachères, la plupart ayant une fertilité en dessous de la moyenne; le coût élevé et l'offre étroite d'énergie; le coût élevé et l'offre étroite d'engrais; le raccourcissement du cycle (défrichage-brûlage) dans certaines zones à forte densité de population, empêchant ainsi les sols de récupérer; et l'utilisation croissante du fumier comme combustible plutôt que comme engrais.

ÉVALUATION DES PERSPECTIVES ALIMENTAIRES FUTURES

Les conditions dans lesquelles les agriculteurs et les pêcheurs du monde essaieront d'accroître la production alimentaire au cours du dernier quart de siècle sont tout à fait différentes de celles qui ont prévalu au cours des 25 dernières années. Sous beaucoup d'aspects, il sera plus difficile d'accroître cette production que par le passé. Aucune des ressources de base nécessaires à un tel accroissement — terre, eau, énergie, engrais — ne peut être considérée comme abondante aujourd'hui. L'énorme croissance de la production économique et agricole au cours du second quart de ce siècle fut surtout fonction de la disponibilité apparemment sans limite d'énergie à bon marché. Il n'existe aucune perspective de retour en arrière dans un futur prévisible.

Accroître l'aire de terre cultivée devient aussi plus difficile et coûteux. En effet, dans certains pays, la zone de cultures se rétrécit, conséquence de la désertification, de l'érosion des sols ou de la croissance urbaine. Il n'existe que peu d'endroits dans le monde où de nouvelles terres fertiles attendent la charrue: la République du Soudan, les régions de l'Afrique sub-saharienne infestées par la mouche tsé-tsé (à supposer qu'on puisse se débarrasser de cette mouche) et certains endroits à l'intérieur de l'Amérique Latine.

Aussi rare que soit la nouvelle terre, le manque d'eau pourrait être la contrainte principale qui affecterait les efforts futurs pour accroître la production alimentaire mondiale. De 1950 à 1970 la surface des terres irriguées augmenta considérablement, de nouveaux projets d'irrigation étant entrepris en Chine, en Inde et dans de nombreux autres pays en voie de développement.

La surface totale irriguée s'accrut de presque 3% par an, mais d'aujourd'hui jusqu'à la fin du siècle, l'augmentation annuelle dépassera rarement 1%, puisque la plupart des sites envisageables sont déjà en exploitation.

Le coût réel des engrais, en particulier de l'engrais azoté qui est largement utilisé, baissa d'une manière substantielle pendant toute la période consécutive à la Deuxième Guerre mondiale. Les engrais bon marché ont joué un grand rôle dans l'impressionnante croissance de la production alimentaire dans les pays industriels de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Japon, mais le coût des engrais étant étroitement lié à celui de l'énergie, nous ne pouvons espérer un retour à des engrais bon marché.

Vers le milieu du siècle, l'industrie de la pêche mondiale débordait d'optimisme. Les réserves de poissons apparemment inépuisables pouvaient être utilisées aussi vite que le permettaient le progrès des technologies et la croissance de l'investissement en capital. Cet optimisme était bien fondé. Le volume de la pêche mondiale passa de 22 millions de tonnes en 1950 à 70 millions en 1970. Puis brusquement, ce volume diminua au cours des deux années suivantes, conséquence au moins en partie d'une pêche excessive. Phénomène de plus en plus commun, cette pêche abusive affecte actuellement des pêcheries de l'océan aussi éloignées que les pêcheries d'aiglefin de l'Atlantique Nord et celles d'anchois du Sud Pacifique (1). Certains chercheurs en biologie marine pensent que la pêche de poisson de table approche de sa limite maximum. D'autres envisagent des perspectives plus brillantes, mais même les plus optimistes prévoient que les profits futurs seront loin d'approcher ceux des 25 dernières années.

Dans un bon nombre de pêcheries océaniques, les efforts pour accroître davantage le volume de la prise ont abouti à une pêche excessive, à l'épuisement des réserves et à l'actuel déclin des prises. Un investissement supplémentaire dans la capacité de nombreuses pêcheries apporte aujourd'hui non seulement une diminution du profit par unité d'investissement, mais aussi un profit négatif. Ce dont on n'a pas encore une grande conscience, c'est qu'une situation similaire peut affecter l'agriculture dans les parties du monde où s'exerce une pression démographique. L'accroissement de la production alimentaire sur la terre marginale conduit déjà à l'épuisement des pâturages, au déboisement, à la désertification, à l'érosion des sols, à l'ensablement des réservoirs d'irrigation et à l'aggravation des inondations.

Dans certains pays en voie de développement, ces forces négatives pourraient bientôt anéantir les efforts entrepris pour accroître la production alimentaire au moyen d'investissements en capital supplémentaires et d'innovations technologiques. Nous pouvons dire que dans un avenir pas très éloigné, des chutes absolues de la production alimentaire nationale affecteront certains pays en voie de développement, surtout ceux où la croissance démographique

est la plus rapide, à cause de catastrophes écologiques. Cette régression sera sans précédent dans le monde moderne et, j'ose le dire, nous ne risquons guère de nous tromper en prévoyant ce retournement de situation.

Dans les pays industriels, la diminution des rendements de facteurs agricoles essentiels tels que engrais et énergie risque d'affecter sévèrement les efforts pour accroître rapidement la production alimentaire. Au début des années 50, chaque livre d'engrais supplémentaire dans la « corn belt » américaine augmentait les rendements de 15 à 20 livres. Aujourd'hui, une livre d'engrais supplémentaire utilisée au même endroit ne peut rendre que 5 livres supplémentaires de céréales. Dans aucun pays industriel, l'utilisation d'engrais chimique n'a encore atteint un point de saturation, mais pour certains ce point n'est pas très éloigné. Au contraire, l'accroissement de la production grâce aux engrais dans les pays en voie de développement, où le taux d'utilisation est faible, reste encore tout à fait possible.

(8) E. P. ECKHOLM: *Loosing Ground Environmental Stress and World Food Prospects* (Norton, New York, in press).

Futures

THE JOURNAL OF FORECASTING AND PLANNING

AVRIL 1976. EXTRAITS DE SOMMAIRE

● Wilfred OWEN

Transport, énergie et communauté.

Les agglomérations urbaines du monde entier abriteront bientôt la plus grande partie de la population du globe. Le développement planifié de villes rationnelles dans le cadre d'une stratégie de transports intégrés, permet une utilisation efficace des ressources.

● Robert JOHANSEN et John A. FERGUSON

Méthodologie. Les projections du Futur dans un petit groupe.

Cet article décrit les méthodes spécifiques à l'interview, au questionnaire et à l'organisation d'un séminaire et insiste sur le processus susceptible d'expliquer les cadres conceptuels utilisés par les membres d'un groupe particulier dans leur prise de décision quotidienne.

● Johan G. WISSEMA

Analyse morphologique. Application à l'enquête d'une société de prévision technologique.

De toutes les techniques utilisées dans la prévision technologique, l'analyse morphologique est probablement la moins employée et la moins connue du public. Les enquêtes Delphi, les analyses de tendances, les scénarios, et plus récemment les modèles dynamiques sont largement employés, mais on parle rarement de l'utilisation de l'analyse morphologique. La raison de cette lacune tient peut-être à ce que l'analyse morphologique est une technique destinée à structurer un problème plutôt qu'à le résoudre.

● John McHALE et Magda Cordell McHALE

Evaluation des études sur le futur poursuivies dans le monde.

Les changements affectant les études sur le futur comportent: le passage de la prévision linéaire à des modes plus normatifs fournissant un éventail de futurs alternatifs; une nouvelle prédominance de la science sociale sur la science physique parmi les praticiens.

● Magoroh MARUYAMA

Principes pour les communautés extraterrestres.

La première colonie extraterrestre de 10 000 habitants est projetée dans une série de conférences et de réunions de travail patronnées par la NASA, la National Science Foundation et l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique. Les colonies suivantes seront beaucoup plus importantes et indépendantes. Le présent article traite des considérations sociales et culturelles inhérentes au projet de ces colonies extraterrestres.

● Alexander N. CHRISTAKIS

Jugement sur la morphologie du peuplement contemporain.

Pour explorer la complexité des peuplements humains, l'article d'A.N. Christakis utilise comme outil heuristique un modèle structurel interprétatif. Il s'efforce d'intégrer les idées de la théorie générale des systèmes, des sciences politiques et de la science des peuplements humains (ékistique) dans une structure d'enquête qui est particulièrement bien adaptée à la recherche sur les futurs alternatifs des peuplements humains.

● Erika LANDAU

Essai sur le futur. Les questions que posent les enfants.

Environ cinquante garçons et filles de neuf à quinze ans ont été invités à élaborer un questionnaire sur l'avenir de l'humanité. Leurs réponses très encourageantes permettent maintenant à cette étude d'être reprise dans le monde entier.

Prévision et planification à long terme en Suède

par TIBOR HOTTOVY *

Pratiquant une planification indicative, la Suède privilègie les procédures de concertation pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Désormais, plus préoccupée du long terme, elle commence à apporter d'importantes modifications dans les méthodes et l'organisation de sa planification.

La création d'un Secrétariat pour les études sur le futur est particulièrement significative de cette nouvelle orientation. Relevant directement du Premier Ministre, ce secrétariat indique clairement que l'élaboration d'études prospectives est en voie de devenir une phase normale de la planification gouvernementale en Suède.

Pour comprendre le rôle donné par la Suède à la prévision et aux études sérieuses sur le futur, on doit se familiariser avec les intitutions suédoises.

La Suède est une monarchie constitutionnelle dotée d'un système gouvernemental parlementaire. Le pouvoir politique se concentre dans le Cabinet et la Parlement (Riksdag). Le rôle du monarque est surtout représentatif et symbolique.

En janvier 1971, une nouvelle constitution entra en vigueur: un système unicaméral se substitua au précédent parlement bicaméral.

L'administration suédoise se caractérise par sa division en ministères et en agences ou bureaux. Les ministères, actuellement au nombre de 13,

---

* Tibor HOTTOVY est architecte et il travaille au National Swedish Institute for Building Research de Stockholm en Suède. Son rapport intitulé Forecasting and Long-term Planning in Sweden: Institutions, Methods, Research, Projects and Future Studies, sera publié par le National Swedish Institute for Building Research en 1976.

Texte traduit par Guy POQUET.

forment l'équipe gouvernementale et sont collectivement désignés sous le nom de Chancellerie de Sa Majesté.

Le gouvernement suédois agit à travers des corps administratifs centralisés relayés par des unités locales. Administrativement, le pays se divise en 24 comtés. Dans chaque comté se trouve un bureau de l'administration du comté, branche locale du gouvernement central.

Les branches ou bureaux centraux (environ 70) dépendent du gouvernement. Généralement, les agences doivent suivre le développement de leur sphère d'activités à l'étranger et à l'intérieur du pays et faire des propositions (y compris des changements de la législation existante) au gouvernement. Les agences sont limitées dans leurs activités par la législation, les décisions prises par le Roi-en-Conseil, les règlements financiers et les commentaires détaillés normalement donnés dans les notes, rapports de commissions, etc.

De plus, il existe un grand nombre d'autres intermédiaires, généralement plus petits, dont presque 150 rendent compte directement au gouvernement. On peut diviser ces intermédiaires ainsi:

— comités,
— commissions,
— conseils,
— délégations,
— instituts de recherche,
— institutions culturelles.

Des instances furent mises en place en vue de contacts entre les institutions de planification et les autres parties de la société. Par exemple:

— Conseil pour la planification économique,
— Conseil pour la politique industrielle.

Les conseils donnent des avis consultatifs et ne prennent pas de décisions. Ils comprennent des représentants du gouvernement, de l'industrie, des organisations syndicales et de recherche économique et donnent des avis sur les questions concernant le développement à long terme de l'économie suédoise.

Il existe également des corps spécialisés, tels que le Bureau consultatif pour la recherche et le Comité consultatif pour l'environnement qui suivent les besoins de la recherche et qui donnent des conseils sur les questions de priorité; le Comité pour l'éducation et le Comité pour le développement régional ont la même tâche et doivent tenir compte des développements à long terme dans leurs domaines respectifs.

Parmi les secrétariats relevant du Premier Ministre, nous trouvons le secrétariat pour les Études sur le futur et le secrétariat pour la Sécurité nationale et la planification à long terme de la défense. Chacun d'eux joue un rôle important dans la prévision et les questions de planification à long terme.

LE SECRÉTARIAT POUR LES ÉTUDES SUR LE FUTUR

A l'initiative du Premier Ministre Olof Palme, un groupe de travail mis en place en mai 1971 s'attacha à passer en revue les divers aspects des études sur le futur en Suède. Alva Myrdal, Ministre d'État, fut nommée présidente. Le groupe se composa essentiellement de scientifiques.

Au cours de l'été 1973, le groupe présenta son rapport *(To Choose a Future)*, qui fut adressé pour critiques à quelques 145 agences et organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Divers aspects concernant le sujet ont été traités plus longuement et de points de vue particuliers par différents membres du groupe de travail.

Les principales classifications des études sur le futur données par ce groupe sont les suivantes:

— Données de base pour la planification, c'est-à-dire études et connaissances directement utilisables pour la planification à long terme.

— Recherche de base, dont on peut attendre une portée indirecte ou à long terme sur la planification.

— Études autonomes sur le futur qui incluent, par exemple, la recherche de base autonome, le recherche sur l'éthique de la planification, les études sur le futur entreprises par les groupes « en marge », ainsi que les utopies et dystopies littéraires, politiques et religieuses.

En outre, dans le cadre général des études sur le futur, il y a deux domaines qu'on peut tenir comme découlant des actuelles études sur le futur: éducation d'une part, théorie et méthodologie d'autre part. L'inventaire du futur nécessite des méthodes qui ne peuvent souvent satisfaire les principes et les lois aptes à donner un résultat qu'on peut tenir pour scientifique.

Le secrétariat a entrepris trois grandes études. Elles traitent de l'avenir du marché du travail, des ressources et des matières premières et du rôle de la Suède dans le monde.

La moitié des fonds disponibles du secrétariat sera utilisée pour les trois projets. L'autre moitié sera utilisée pour mener une recherche orientée vers l'avenir, recherche suscitée par un comité spécial associé au secrétariat et comprenant des représentants des conseils de recherche. Ce comité fut mis en place par le gouvernement fin 1974.

GROUPES D'EXPERTS AU NIVEAU MINISTÉRIEL

Au cours des récentes décennies, de profonds changements ont affecté la structure de la société suédoise. Le passage d'une société agraire à une société hautement industrialisée a accru la demande concernant le système de planification pour résoudre les problèmes de transformation et d'allocation. Un grand nombre de réformes a été élaboré afin d'améliorer la planification et la prise de décision à long terme à différents niveaux.

Récemment, certains ministères ont créé des corps spécialisés, c'est-à-dire des groupes d'experts, pour promouvoir et favoriser la recherche sur la planification et pour la planification. Ces corps spécialisés incluent le Groupe d'experts pour la Recherche régionale et le Groupe d'experts pour la Planification physique et le Logement.

Les résultats de ces études de base fournissent aux ministères de meilleures bases théoriques et méthodologiques pour la planification.

COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Des commissions *ad hoc* jouent un rôle important dans le système administratif suédois. Les changements ou les réformes à long terme, envisagés ou planifiés, sont essentiellement préparés par des commissions d'enquête officiellement désignées (SOU).

Les résultats de leurs investigations sont publiés dans les Rapports officiels du gouvernement suédois, connus sous le nom de « SOU Reports ». Les éléments essentiels de la planification centrale à long terme découleront de ces travaux, représentant des prévisions fondées sur des analyses historiques, une élaboration statistique de données, une extrapolation des tendances, etc.

Le nombre des commissions au travail est généralement de l'ordre de 300.

Les commissions définissent habituellement des objectifs en termes généraux et proposent des structures et des processus pour les réaliser, au lieu de fixer des objectifs quantitatifs et des programmes d'opérations.

La diffusion des rapports des commissions destinés à être critiqués (remiss) par les agences et les organisations privées concernées constitue un élément essentiel de la pratique administrative suédoise. En particulier, l'occasion de critiquer les différentes propositions (pas simplement les rapports des commissions) doit être donnée aux agences susceptibles d'être directement ou indirectement affectées.

La Suède possède un principe de publicité unique qui remonte à 1766. L'accès aux dossiers du gouvernement est un droit constitutionnellement garanti. La procédure de remiss (diffusion) ajoute un élément actif à ce principe de publicité intrinsèquement passif.

Au lieu de désigner une commission, un ministre peut diffuser les études et présenter les résultats dans des *memoranda* ministériels.

Le travail des commissions *ad hoc* du gouvernement (SOU Reports) et les Études à long terme (LU) sont les principales sources de la planification nationale à long terme et une base de prévision et de planification dans divers secteurs.

DÉVELOPPEMENT ADMINISTRATIF

Une agence gouvernementale joue un rôle important comme pourvoyeuse d'informations et de connaissances, vis-à-vis de l'administration, sur des sujets concernés par la planification à long terme. Il s'agit de l'Agence suédoise pour le développement administratif (SAFAD). Travaillant sur le développement de l'administration suédoise, SAFAD s'est donné certains moyens dans le domaine des études sur le futur. Avec des consultants extérieurs, SAFAD favorisa l'introduction de la planification à long terme à l'Office national de la propriété industrielle en 1965-66. L'expérience acquise à cette occasion fut publiée dans le rapport, *Introducing Long Term Planning*, *Stockholm* 1971.

SAFAD a également réalisé une étude utilisant la technique Delphi sur l'organisation des bibliothèques scientifiques suédoises. Les résultats furent publiés en anglais: *Information, Documentation and Media*: *Report on a Delphi Study*. Ces résultats ont formé une base pour les modèles d'organisation alternatifs concernant les bibliothèques scientifiques en Suède.

En 1972-73, le département pour la planification et le développement de SAFAD présenta sa première version d'un plan à long terme pour la rationalisation et le développement administratifs de l'administration suédoise. Dans ce cadre, SAFAD analysa les résultats des différentes études Delphi pour identifier des évènements qui, dans le futur, affecteraient la structure de l'administration. En conséquence, et comme première étape, fut établi le rapport intitulé *Delphi Studies in Sweden and Abroad.*

SAFAD contrôle la planification à long terme par le biais d'un projet appelé « Formes d'activité et aides des agences gouvernementales pour la planification à long terme ». Le projet embrasse des activités qui cherchent à développer la pensée à long terme dans l'administration.

DONNÉES STATISTIQUES

Le développement de la planification, dans l'espace et dans le temps, nécessite des données sous forme d'informations statistiques, banques de données, etc. L'autorité prioritairement responsable de l'établissement des statistiques officielles suédoises est le Bureau central national des statistiques (SCB). Pour élaborer des statistiques officielles utiles comme base d'une planification locale et régionale, le Bureau central des statistiques prévoit une extension ultérieure des statistiques régionales, qui inclurait des statistiques sur l'industrie, le commerce, le travail, le logement et la construction.

L'Institut de prévision (FI) emploie environ 30 personnes et est une unité du SCB. Il doit analyser les développements de la population, de l'éducattion et du travail. Cet Institut financé par des subventions gouvernementales apparaît dans le budget national.

Le futur planificateur obtiendra un corps de données coordonnées et systématisées en partie grâce aux registres centraux, tels que le registre de la population, la Banque de données de l'immobilier, etc., en partie grâce à des sources comme le système d'information pour la protection de l'environnement, ou l'enquête à l'échelle de la nation nécessaire à la planification physique nationale.

Il existe certaines règles concernant l'utilisation des données et de l'information mises sur ordinateur:

— La vie privée et la sécurité de l'individu sont protégées par l'Acte sur les données suédoises.

— Le principe de publicité concernant les documents officiels sera régi par l'Acte sur les documents officiels qui a été proposé.

LE SYSTÈME DE PLANIFICATION NATIONALE

La planification au niveau national, par l'intermédiaire des agences de planification et la planification élaborée par les diverses autorités, recouvre une très large gamme. L'enquête à long terme, la planification physique nationale et la planification d'ensemble comportent des éléments d'analyse à long terme.

Le processus de coordination entre les divers types de planification et entre les différents niveaux de planification (gouvernement, agence, comté, niveau municipal) se présente comme une planification « sectorielle » ou « cross-sectorielle ».

PLANIFICATION ÉCONOMIQUE A LONG TERME CROSS-SECTORIELLE

En Suède, la planification à long terme continue est une des activités régulières du gouvernement central.

Presque un tiers de toutes les ressources du pays est administré par l'intermédiaire du budget du gouvernement central. La recherche de meilleurs outils de gestion, y compris l'utilisation de la prévision économique et sociale, est continue.

Le ministre des Finances est responsable de la coordination générale de la politique économique et de la planification. Le document essentiel pour la planification économique est le budget élaboré par le ministre des Finances. L'établissement du budget est d'abord un plan pour la politique économique, concernée par la politique cyclique et la politique à long terme. L'ajustement entre la politique économique et les objectifs de développement économique est largement réalisé grâce à l'aide de deux instruments de planification: l'enquête économique et les enquêtes à long terme. L'enquête économique comporte des prévisions pour l'ensemble de l'économie suédoise couvrant les 12 et 18 mois suivants.

La planification en Suède ne s'attache ni aux unités économiques individuelles, ni à une perspective nationale intégrée. On pense que les entreprises et les secteurs s'adapteront aux changements sur le marché. Cependant, la planification cherche à réduire l'incertitude représentée par la politique et les mesures futures des autorités, de même que par les inconnues inhérentes à la croissance économique et au commerce extérieur.

Dans trois cas, la planification ne peut comporter de cibles spécifiques. En effet, l'approche dominante consiste à utiliser des mesures de politique générale en matière de politique fiscale, monétaire, commerciale et industrielle, pour promouvoir le développement souhaité. Le large secteur public fournit des instruments de contrôle qui affectent directement le développement économique.

En principe, une altération de la politique en vue de favoriser un secteur particulier ou une entreprise reste étrangère à l'attitude du gouvernement suédois. Certaines mesures sélectives se justifient, cependant, pour maîtriser l'emploi, le développement régional, la concurrence internationale et les problèmes d'environnement.

En matière de planification, l'activité du gouvernement se marque particulièrement dans le secteur centralisé: il est responsable de la production et doit donc agir comme un chef d'entreprise. Ce secteur comprend l'enseignement supérieur, les communications, l'énergie, la défense, le système pénal, etc.

Le ministère des Finances possède un secrétariat pour la Planification économique et la prévision et un secrétariat pour les Statistiques. Le secrétariat collecte plans et prévisions des différents groupes d'intérêts, analyse les données et développe un modèle de développement consistant de l'économie suédoise. Ces travaux sont menés en collaboration avec le Conseil pour la recherche économique et le Conseil pour la planification économique relevant du ministère des Finances.

Dans ce contexte, les instruments gouvernementaux les plus pertinents sont les enquêtes à long terme, dont le premier but consiste à présenter et à analyser les tendances de l'économie, surtout à moyen terme (5 ans), mais aussi de plus en plus à un horizon de 15-20 ans. (La planification de la politique régionale et la planification physique se fixent respectivement comme horizons 15 et 30 ans.)

La première *enquête à long terme* fut présentée en 1958 et la plus récente fut publiée à la fin de 1971. Les enquêtes constituent l'approche la plus ancienne et furent pendant longtemps la seule image d'ensemble du développement de la société, quoique prenant la forme spéciale de « l'index économique ».

Les enquêtes se fondent sur les données collectées par les agences du gouvernement, les autorités locales et le monde des affaires. Ces données sont réunies et analysées au moyen d'un modèle économétrique d'ensemble du type « input-output » (embrassant 28 secteurs, 85 équations et environ 200 variables).

Les méthodes utilisées pour les prévisions sont les projections, les extrapolations et les modèles mathématiques.

Les travaux concernant les enquêtes à long terme sont surtout connus grâce au secrétariat pour la Planification économique et la prévision. Les principales agences impliquées dans leur élaboration sont les suivantes: Bureau national du logement, Bureau national de la santé et du bien-être social, Bureau central des statistiques, Institut de la prévision, Groupe d'experts pour les études régionales (ERU), Fédération des conseils de comtés, Association suédoise des autorités locales, Institut national de la recherche économique, Institut pour la recherche économique et sociale, Institut de la recherche commerciale.

La prévision dans les enquêtes s'applique au secteur public, l'objectif principal étant de créer une base et un cadre de référence pour les débats sur les décisions politiques à venir et de leur donner une dimension à long terme.

Des travaux sont en cours pour développer de nouvelles méthodes de planification à long terme ou pour réviser celles qui existent. L'enquête sur le Budget SOU 1973: 43 esquissait un projet d'organisation pour la planification à long terme qui devait être mis en œuvre par différentes autorités étatiques.

Le comité propose une meilleure coordination, un degré plus élevé d'intégration, certains horizons de planification et même des études à long terme, afin d'élaborer les esquisses alternatives du développement de chaque secteur à la lumière des objectifs généraux que les autorités étatiques leur ont fixés. Compte tenu des besoins dans le secteur concerné, ces études s'étendraient normalement sur 10-20 ans.

Le gouvernement peut rendre compte des études prospectives au Riksdag en faisant, ou en ne faisant pas, de propositions concernant les mesures à prendre. Les études à long terme peuvent être en outre confiées aux groupes engagés dans les études sectorielles: le gouvernement peut en dégager des directives en matière de méthode.

Les secrétariats de la prévision et du budget des ministères auraient une fonction de coordination et seraient attentifs à ces études à long terme. La forme organisationnelle de ces études serait déterminée séparément dans chaque secteur. Les enquêtes publiques peuvent en être la forme adéquate.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les prévisions, grâce auxquelles démarre la planification de la politique régionale, sont dans une large mesure fondées sur les enquêtes à long terme.

Cette planification est surtout concernée par le développement des agglomérations urbaines. Les objectifs de politique régionale adoptés par le gouvernement doivent être considérés comme un instrument politique, une déclaration d'intention sociale. Ces objectifs doivent également être considérés comme une base et un point de départ de la planification physique.

Les principaux objectifs de la politique régionale suédoise sont les suivants:
— Assurer la sécurité de l'individu au cours du processus du changement structurel.
— Accroître l'égalité économique, sociale et culturelle entre les populations des diverses régions.
— Améliorer la balance géographique de l'activité économique.
— Favoriser l'utilisation efficace des ressources disponibles.

Les moyens prioritairement utilisés pour atteindre ces objectifs sont les suivants:
— aide du gouvernement à la politique régionale,
— subventions pour les transports,
— service d'information et de conseil,
— aide aux zones à population clairsemée,
— localisation des entreprises étatiques et de l'administration,
— développement des infrastructures.

Il y a dix ans, de nouveaux organismes furent mis en place dans le cadre du ministère du Travail et du Logement pour s'occuper du développement régional:

1. *Une section du développement régional* responsable des prêts et des subventions aux entreprises et industries ayant des objectifs de développement régional. L'aide à la politique régionale favorise surtout des zones particulières dans le nord du pays: une zone d'aide générale et une zone d'aide intérieure.
2. *Un secrétariat à la planification* pour diriger et coordonner la planification du développement au niveau du comté

Un des objectifs des programmes de comté, dont la planification s'étend sur 5 à 10 ans, est d'indiquer les moyens spécifiques de résoudre les problèmes identifiés par la planification à long terme. Un autre objectif est de déterminer comment la structure régionale des divers comtés pourrait être développée dans le futur.

Depuis 1969, la planification du développement régional a été augmentée par le schéma d'une enquête annuelle sur la planification économique communale à long terme (connue sous le nom de KELP).

3. *Un Groupe d'experts pour les études régionales (ERU)* est appelé à élargir la connaissance des composantes de la politique régionale au moyen de la recherche et des enquêtes:

— Exposé des méthodes en cours dans le domaine des prévisions et de la planification régionales en Suède et à l'étranger.
— Développement de méthodes et de modèles quantitatifs utilisables dans la prévision et la planification régionales.
— Enquête sur les possibilités de construire un système de comptabilité régionale en Suède, avec une mention particulière pour la production de modèles quantitatifs concernant la prévision et la planification régionales.

Le Groupe d'experts, dans son dernier rapport, passait en revue les prévisions et les analyses prospectives à différents niveaux.

Cette organisation de planification de politique régionale, sous le nom de planification du comté, publiera un rapport en automne 1975, époque à laquelle la coordination avec la planification économique à long terme et le comité d'enquête sur l'emploi sera réalisée.

Vers la fin des années 60, on s'est aperçu que la relocalisation ou la création de l'industrie manufacturière devait s'accompagner d'un effort pour créer également des emplois dans l'industrie de services.

En juin 1969, le gouvernement désigna une commission d'enquête pour rechercher les possibilités de disperser sur une large échelle certaines agences du gouvernement central situées à Stockholm. Les effectifs de l'administration représentent plus de 300 000 personnes, mais il n'y en a que 42 000, 1,4%, qui sont employées au niveau national.

Dans un second et dernier rapport, publié en 1972, la commission proposa que la relocalisation affecte environ 11 000 fonctionnaires — soit un peu plus de 25% des 42 000 personnes employées au niveau national.

Sur les 15 aires urbaines retenues, 8 possèdent entre 100 000 et 125 000 habitants dans un rayon de 30 km. Trois ont environ 80 000 habitants et les 4 autres entre 40 000 et 55 000.

En 1973, le Parlement décida de déplacer environ 10 000 employés, chiffre très proche de celui proposé par la commission.

PLANIFICATION PHYSIQUE NATIONALE

La tâche principale de la planification physique nationale consiste à indiquer la disposition de la terre et de l'eau, en tant que ressources physiques, à l'extérieur des agglomérations urbaines, dans la mesure où il y a conflits d'intérêts pour les mêmes ressources. Les conflits entre les différentes revendications concernant les ressources naturelles — écologistes, résidents, industriels, etc. — ont fait naître l'idée d'étendre les plans originaux, afin d'y inclure une espèce de plan d'utilisation de la terre et de l'eau intéressant l'ensemble du pays.

On peut considérer qu'un premier pas dans cette direction a été fait avec le mémoire concernant la politique régionale et la gestion de la terre et de l'eau présenté par le gouvernement au Parlement au cours de l'automne 1972. L'inventaire des besoins, sur lequel se fonde la planification physique nationale, relève dans une large mesure des mêmes hypothèses et estimations que celles des enquêtes à long terme.

Certaines tendances rendent nécessaires la planification physique nationale:

— Changements structurels dans le secteur privé de l'économie favorable à une plus grande urbanisation: sur l'ensemble de la population suédoise (8,1 million), moins de 20% vivent dans des zones purement rurales ou dans des communautés de moins de 200 habitants.

— Temps de loisir accru, qui confère une plus grande importance à la fois à la recherche de divertissements et à la possession d'une résidence secondaire.

— Besoins renouvelés des industriels qui réclament des conditions physiques particulières dans l'environnement externe.

— Conflits entre les intérêts du tourisme et ceux de la sauvegarde.

Les objectifs du plan physique national ne doivent pas être réalisés d'abord au moyen d'une législation directe, mais indirectement par l'intermédiaire de la planification municipale.

Les évaluations faites au niveau national faciliteraient une planification originale plus active au niveau municipal. La planification municipale pourrait

alors influencer la future planification physique nationale. Dans ce contexte, l'actuelle planification physique nationale favorisera une constante interaction entre l'État et les municipalités.

Selon la résolution de 1972 du Riksdag sur le développement régional et la gestion de la terre et de l'eau, les travaux sur la planification physique nationale se poursuivent et doivent être terminés en juillet 1976.

Les directives concernant la gestion de la terre et de l'eau élaborées par le Parlement sont exprimées en termes très généraux et la principale responsabilité de leur exécution revient aux autorités locales. L'intérêt national sera en dernier ressort assuré dans le contexte de la planification physique municipale.

En 1975 et 1976, les directives du législatif et de l'exécutif se traduiront par des plans et des programmes d'action. Sur les 278 municipalités du pays, 272 élaborent des programmes dits de planification nationale.

Au niveau central, le ministère du Logement et de la Planification physique et le Bureau national de la Planification urbaine sont responsables de la planification physique, tandis que le ministère du Travail dirige la planification du développement régional.

Parallèlement à la poursuite des directives maintenant approuvées, des travaux sont en cours au ministère du Logement et de la Planification physique et dans les agences étatiques: ils concernent le développement ultérieur du plan physique national et en particulier de son contenu et de ses méthodes. On a demandé (1974) à un Groupe d'experts de planification physique et du logement de coordonner les efforts de recherche et de développer des méthodes et des modèles utilisables en planification.

*
* *

Le système administratif et de planification suédois repose sur un réseau régional assez large.

Chaque Bureau administratif du comté et les bureaux régionaux spécialisés ont des responsabilités dans la promotion du développement du pays. Cependant, le Bureau administratif du comté, qui sert d'autorité gouvernementale pour la planification plysique, prend les grandes décisions intéressant la région: répartition des constructions de logements entre municipalités et détermination de l'emplacement des nouvelles écoles.

La planification cross-sectorielle aux niveaux du comté et de la municipalité est organisée comme suit:

BUREAUX ADMINISTRATIFS DU COMTÉ

Le principal problème politique consiste à atteindre un équilibre, à la fois dans la croissance des régions urbaines et dans le dépeuplement des régions rurales, par des moyens qui ne violent pas les droits fondamentaux de la personne humaine. Des conditions de vie égales devraient être assurées à travers tout le pays.

L'État est responsable de l'équilibre dans l'économie nationale et de la politique de l'emploi, de la politique régionale et de la politique économique.

Les Bureaux du comté (1 dans chacune des 24 provinces) servent d'autorité gouvernementale dans le comté. Les décisions d'une grande importance pour la région sont prises par eux.

Certaines autorités centrales ont leurs propres organisations régionales (exemple: Douanes suédoises, Bureau du marché du travail, Bureau national du logement, Bureau national de l'agriculture, Bureau national de l'éducation et Administration nationale des ponts et chaussées). La planification de la politique régionale se fonde largement sur la planification municipale ou municipalité-État.

Le modèle de prévision du comté fournit une prévision qui combine population et affaires. Ce modèle comporte deux composantes principales. L'une montre le développement de la demande de travail, tandis que l'autre traduit les tendances concernant les offres potentielles de travail. Le modèle ne comporte pas d'élément monétaire. Bien que les prévisions relèvent d'une perspective comparativement étroite, la méthode de travail est presque la même que celle de certaines études sur le futur.

Pour réorganiser l'administration du comté, un nouveau comité fut désigné en 1971 afin de résumer et de compléter les enquêtes traitant de l'organisation régionale. Le comité discuta de la manière dont les tâches publiques doivent être réparties entre l'État et les municipalités, entre les municipalités et les conseils de comté et entre les organismes centraux et régionaux.

CONSEILS DE COMTÉS

L'organisme prenant la décision politique au niveau local est le Bureau municipal. Il existe, cependant, un organisme municipal au niveau du comté — le Conseil du comté — qui est surtout responsable de la santé et des soins médicaux dans le comté. (Ce secteur consomme environ 85% des dépenses du Conseil du comté.) Les limites des provinces coïncident généralement avec celles des conseils de comtés.

Le Conseil du comté assure certaines tâches en matière d'enseignement et exerce également certaines fonctions dans le domaine du bien-être social (les homes d'enfants par exemple) pour satisfaire les besoins du comté. Les crêches, les maternités, les institutions correctionnelles et les foyers relèvent également des Conseils de comtés. A Stockholm, le Conseil du comté traite de la planification générale, des transports publics et de l'harmonisation de la politique foncière.

La Fédération des Conseils de comtés emploie dix personnes qui font des prévisions en matière de finances et de bien-être social; elle projette également la demande de toutes les zones du Conseil du comté. Les méthodes utilisées sont des projections/extrapolations et des modèles mathématiques. Les travaux de prévision sont passés de la construction théorique de modèles à une méthode plus pragmatique, grâce à laquelle l'information pertinente émanant des Conseils de comtés est rassemblée.

Au cours des dernières années, plusieurs prévisions ont été faites dans le champ d'activité du Conseil de comté, et qui concernent surtout l'avenir des services pour la santé physique et mentale. (Voir Santé et Bien-être.)

MUNICIPALITÉS

L'autonomie locale possède une très forte tradition en Suède. On peut faire remonter ses premières formes aux temps moyen âgeux.

La Suède est organisée en municipalités, dont le nombre a considérablement diminué au cours des 25 dernières années. Depuis 1971, la municipalité se compose de zones urbaines et rurales. C'est un des résultats d'une réforme destinée à ajuster le système administratif local aux nouvelles nécessités du présent et de l'avenir. Le nombre total de municipalités à la fin de 1973 s'élevait à 278. Les municipalités fonctionnent comme suit:

— Les membres du corps investi du pouvoir de décision dans les municipalités suédoises sont élus pour trois ans.

— Les municipalités ont un pouvoir d'imposition indépendant.

— Les activités ne sont pas spécifiées. Les municipalités sont obligées d'entreprendre certaines tâches, mais même dans de tels cas elles conservent une certaine liberté pour en déterminer les coûts.

— Les municipalités ne peuvent pas gérer des entreprises uniquement pour le profit.

Il y a grand intérêt à impliquer le grand public et diverses organisations dans des activités de planification. Le débat sur l'environnement résidentiel et son esthétique a favorisé une vigilance accrue à l'égard des problèmes sou-

levés. Des groupes d'action locale se sont formés officieusement pour sauvegarder les intérêts des résidents. L'intérêt du public pour l'environnement et les facilités de services ont conduit plusieurs municipalités à tester diverses méthodes destinées à toucher le public grâce à une information sur les questions de planification. Une commission sur la démocratie municipale étudie différents aspects du sujet et recherche les moyens par lesquels l'influence du public sur la planification physique peut être élargie.

Les municipalités (autorités locales) jouissent, en vertu de leur pouvoir d'imposition et de leur monopole dit de planification, d'un degré d'indépendance inconnu des standards internationaux. Cependant, la nécessité de coordonner la planification physique, la planification économique et la planification de l'activité municipale se fait de plus en plus sentir.

On peut noter deux grandes tendances: des services sont de plus en plus demandés aux municipalités, ce qui provoque une raréfaction des ressources économiques et l'État s'active de plus en plus dans des domaines qui affectent directement l'activité municipale.

Les nouvelles activités de planification de l'État englobent davantage la planification municipale à long terme. Le soutien du gouvernement aux économies régionales détermine les activités de secteurs entiers, de groupes industriels et des municipalités. Dans une certaine mesure, les données prévisionnelles des enquêtes à long terme fournissent maintenant un point de départ général pour la planification municipale.

Les analyses à long terme locales, régionales et nationales passent par les phases suivantes: inventaire, prévision, évaluation et action. Devant les difficultés de faire des prévisions sûres, le principal accent est mis au niveau local sur la phase d'inventaire.

Au niveau de l'autorité locale, les prévisions de planification principales sont maintenant utilisées pour la planification économique et des programmes politiques servent de base à la planification étatique.

Les programmes de comtés dans le cadre de la planification de la politique régionale se fondent sur les programmes économiques municipaux à long-terme (moyen-terme). Les programmes économiques sont associés aux programmes municipaux relatifs à la construction de logements. Ces travaux ont été menés par le Bureau national du logement et le Bureau central des statistiques. Le Bureau national du logement a la responsabilité de contrôler les plans d'investissements des autorités locales relatifs au logement et d'analyser le matériel collecté. Les plans d'investissements se fondent sur les programmes municipaux de construction de logements. La responsabilité de saisir et d'analyser les conséquences financières de l'activité planifiée par les autorités locales sur une période de 5 ans revient au Bureau central des statistiques. Ces travaux

ont, cependant, été menés à huis clos avec l'Association suédoise des autorités locales.

Des prévisions de la demande pour toutes les autorités locales sont faites par cette Association. Les autres types de prévisions qu'elle entreprend concernent la population et les revenus imposables. Avec des ordinateurs, les projections/extrapolations et les modèles mathématiques fournissent tendances et prévisions.

ASPECTS LÉGAUX ET FORMELS

La maîtrise par la communauté du processus de la planification physique dépend d'instruments stipulés dans l'Acte sur la construction et l'Acte sur la sauvegarde de la nature.

L'Acte sur la protection de l'environnement comporte des règles relatives à la protection contre la pollution de l'eau et de l'air, le bruit, et autres nuisances provoquées par l'utilisation de la terre et des constructions.

Le Nouvel Acte d'expropriation de 1973, déclarant que les municipalités feraient l'acquisition d'assez de terre pour couvrir le développement du logement sur une période d'au moins 10 ans, précise que l'indemnisation aux propriétaires ne pourrait excéder la valeur de marché de la propriété expropriée. Quant à la terre qui doit être utilisée pour la construction, elle doit être disponible, planifiée, lotie, enregistrée, desservie par des routes, etc, et divisée entre entrepreneurs. Toutes ces opérations sont actuellement placées sous le strict contrôle des autorités.

Un nouveau texte concernant le logement, soumis au Parlement suédois le 22 octobre 1974 et largement approuvé à la mi-décembre, met l'accent sur la politique foncière, la concurrence dans l'industrie de la construction, les changements dans le financement du logement et les mesures pour améliorer l'environnement.

Certains problèmes restent à résoudre. Une des grandes questions qui reste à traiter est la révision de la législation relative à la planification et à la construction.

La commission sur la législation de la construction a soumis son rapport (Utilisation de la terre et construction: principes de législation) au ministre du Logement le 22 avril 1974. Selon sa proposition, la législation esquissée doit se diviser en trois Actes: un Acte sur l'utilisation de la terre pour la planification, un Acte sur la construction et un Acte spécial réglant la responsabilité des autorités locales en matière de routes et autres lieux publics. Selon la commission, la planification exposée doit être élargie et renforcée. Dans

toutes les municipalités, il doit y avoir un plan municipal fournissant les directives concernant l'utilisation de la terre et l'esthétique de l'environnement.

Le texte sur le logement suggérait quelques réformes partielles dans ce domaine, mais reléguait tous les changements conséquents dans le futur. La question de savoir si toute la construction doit être financée par l'État n'est pas encore résolue.

Certains problèmes concernant les résultats du processus de planification se sont posés. Ils sont associés à la faiblesse des méthodes de prévision et au manque de modèles pertinents (théories) de planification.

Le champ d'action est faible au niveau local pour faire des prévisions détaillées sur le développement futur. Mais, de la même manière qu'au niveau régional, certains traits fondamentaux du développement sont discernables, comme les projections démographiques et les analyses de la formation de capital fixe.

Compte tenu de l'important délai nécessaire pour la planification et l'exécution du plan (de l'idée au produit fonctionnant parfaitement) et de la longue durée du produit, il est vraiment nécessaire d'accroître les aptitudes à prévoir le futur possible, probable et/ou désirable et à planifier d'une manière plus souple.

LOGEMENT

La tendance actuelle de la politique suédoise du logement se caractérise par un changement progressif: après s'être donné des objectifs de nature technico-économique, elle met maintenant l'accent sur des objectifs de nature socio-culturelle orientés vers l'environnement. Il existe une tendance générale pour étendre le concept des standards de logement à des facteurs concernant non seulement l'environnement intérieur, mais aussi le voisinage immédiat.

Les exigences de l'environnement autour des habitations individuelles constituent un nouveau trait de la politique du logement. Davantage de services dans les zones résidentielles et des solutions collectives pour certaines fonctions semblent être aujourd'hui un complément naturel ou une alternative à l'équipement et l'espace nécessaire à l'habitation individuelle. Les services résidentiels tendent à inclure la surveillance de l'enfant, les soins à la personne âgée et les distractions, surtout pour les jeunes et les vieillards. Un objectif à long terme consiste à accorder à ces aménités la même importance qu'aux logements eux-mêmes.

On cherche de nouvelles méthodes pour mesurer et décrire les qualités de l'environnement des zones d'habitation.

C'est dans les années 30 et 40, qu'une politique du logement moderne a fait sa percée en Suède. Pendant longtemps, l'accent fut mis sur les mesures destinées à mettre fin à la crise du logement. Puisque ce marché approche actuellement d'un point de saturation, d'autres problèmes revêtent une plus grande importance. De tels problèmes incluent la qualité des nouveaux logements, la rénovation des logements existants et la répartition de la nouvelle production entre les différents types d'habitations.

La construction de logements s'est transformée: il s'agit maintenant de créer des « communautés totales » et cela nécessite une meilleure intégration de la planification et des politiques du logement. On juge nécessaire d'introduire de nouveaux codes, d'une portée plus large qu'auparavant, afin de garantir que les habitations ne répondront pas seulement aux besoins actuels, mais aussi compte tenu de leur longue durée qu'elles seront adaptables aux besoins futurs.

Les programmes de construction municipaux (5 ans) seront étendus pour inclure un programme municipal de rénovation, base de coopération entre autorités municipales, propriétaires et locataires.

Un programme à long terme de construction de logements fut adopté au début des années 60. De 1965 à 1974, environ un million de nouveaux logements ont été construits. Les projets de construction individuelle deviennent plus vastes et techniquement complexes. Dans le secteur du logement, il exista de vastes projets qui intégrèrent la planification urbaine, la construction de services et de routes. Cette tendance rencontra le soutien du gouvernement, puisqu'elle fut considérée comme une étape désirable vers une rationalisation de l'industrie de la construction.

La nouvelle situation sur le marché du logement, et les dommages que ce type de construction inflige à l'environnement local externe, ont réduit considérablement l'intérêt porté aux vastes projets et à la diminution des coûts de production. Il y eut une modification de la demande, qui s'est portée des appartements en immeubles vers les maisons individuelles. La proportion de ces maisons dans la nouvelle production a considérablement augmenté et s'élevait à environ 65% des mises en construction au cours de 1974.

Le plan de construction est administré centralement par le Bureau national du logement. Le Bureau national du marché donne son avis sur les prêts du gouvernement aux comtés et le Bureau national du logement accorde ses prêts. Les branches régionales du Bureau — les bureaux du logement des comtés — répartissent ensuite entre les municipalités le volume de construction alloué à chaque comté.

La politique du logement a fait l'objet de plusieurs réformes importantes approuvées par le Parlement en 1974. Ces réformes concernent principalement le financement des logements, la politique foncière, la concurrence dans la

construction d'habitations, les mesures destinées à améliorer les environnements, l'attribution de logements et la législation sur les loyers.

Les responsabilités du Bureau national du logement et de ses subdivisions régionales comprennent: l'octroi par les bureaux des comtés des prêts et subventions étatiques; les études et enquêtes sur les tendances de la construction de logements; et le calcul des besoins futurs de logements. Depuis les années 50 et jusqu'au début des années 70, environ 90% de la construction annuelle (logements achevés) furent financés par des prêts de l'État.

Avant 1968, le système de financement de l'État subventionna certains prêts; mais le Parlement de 1967 décida d'abolir toutes les subventions générales venant en complément de prêts. Les règles applicables aux prêts de l'État furent modifiées et on introduisit le système du « prêt paritaire ». Cependant, des augmentations imprévues des taux d'intérêt et des coûts de construction depuis l'introduction du prêt paritaire ont provoqué un accroissement des dettes.

Le texte sur le logement présente un nouveau système de prêts qui implique un niveau de dépenses en capital raisonnablement élevé. Il offre également, à travers divers types de subventions, la perspective de faire disparaître les inégalités existantes entre les différentes formes de location et de propriété.

Des changements affectèrent le financement du logement le 1er janvier 1975.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La tendance de la migration régionale se traduisit par une concentration dans tous les types de régions. Les régions qui possédaient déjà la plus grande proportion d'agglomérations urbaines ont connu la plus forte hausse démographique, tandis que la population diminua dans les régions où elle était déjà faible.

La politique des transports vise à assurer des transports aux diverses régions au moindre coût pour l'économie nationale et dans des formes rationnelles en termes d'opérations et de technologie de la circulation.

Un rapport préparé par une commission d'enquête comporte des prévisions sur le futur transport de marchandises, la consommation de voyages, le nombre de voitures et la densité de voitures par comté, et la demande de transports domestiques. L'horizon est habituellement fixé à 10 ans ou plus.

Les différentes formes d'une technologie compétitive, les grandes différences dans la taille des sociétés, la structure des coûts et les modèles de propriété, ainsi que les problèmes énergétiques, rendent la planification et la prévision difficiles.

Les investissements dans les transports et la forme des facilités de transport détermineront souvent si un lieu ou une région survivra ou non. Il est nécessaire de trouver des modèles et des méthodes pour planifier les perspectives alternatives du secteur des transports. Une telle recherche pourrait être soutenue par des études systématiques sur le futur, des évaluations technologiques et des études sur l'environnement.

Un pas important a été fait avec la création de la délégation à la Recherche pour les transports en 1971 pour coordonner et planifier les recherches au niveau national.

En avril 1972, le ministre des Transports et des Communications publia des instructions pour la première phase de la planification du trafic régional (enquête). En mars 1973, le ministre décida de passer à la phase de planification et élabora les principes suivants:

— La planification doit couvrir les transports terrestres, maritimes et aériens et doit indiquer la manière d'organiser le réseau des transports à court et long termes.

— Les efforts de l'État en matière de trafic doivent être déterminés en liaison avec les autres types de planification. Le marché du travail régional et les objectifs de la politique économique générale doivent donc être pris en compte, tandis que l'environnement, la sécurité du trafic et les aspects sanitaires des emplois doivent mériter considération.

— La liberté commerciale doit s'équilibrer avec la nécessité de la planification publique et des contrôles. Le trafic ferroviaire mérite une attention particulière.

Différentes sortes de planification du trafic sont le fait à la fois de l'État et des autorités locales. Pour autant que l'État est concerné, cette planification est du ressort du ministère des Transports et des Communications, de la commission pour la planification du trafic et des diverses administrations responsables de cette planification. En outre, les Bureaux administratifs des comtés ont récemment été appelés à participer à la planification de l'ensemble du trafic en complément de la planification du développement régional. Une vaste planification du trafic est aussi entreprise par les municipalités.

Certains changements ont affecté les politiques des transports et des communications. Comme participation à la promotion du transport public dans les zones faiblement peuplées, ainsi que dans les autres zones, le Parlement décida au printemps 1973 d'augmenter les subventions pour le transport gratuit en bus.

Le 1er mai 1973, les tarifs des lignes aériennes intérieures furent énormément réduits sur les longues distances. Dans de nombreux cas, les réductions furent de l'ordre de 25-35%.

En mars 1973, le gouvernement décida une réduction substantielle des redevances téléphoniques, avec des réductions particulièrement favorables (entre 20 et 50%) pour les entreprises et les habitants du Norrland, partie septentrionale de la Suède la moins peuplée.

La nouvelle subvention pour les services de bus locaux, ruraux, qui fut instituée à partir de 1974-75, est associée aux plans concernant les facilités du trafic local. Cette subvention représente un effort substantiel en faveur des transports en commun.

Les projets de travaux publics peuvent jouer un rôle important dans le contexte de la politique régionale et ils se sont également révélé être des moyens efficaces pour développer la structure régionale. Les vastes projets de travaux publics dans le secteur des autoroutes ont ainsi beaucoup contribué à l'amélioration du réseau routier, surtout dans le Norrland.

Depuis 1971, une commission a recherché les possibilités d'améliorer les conditions des transports en commun dans les zones à forte densité de population. La commission a présenté son rapport final en juin 1975. Elle recommande aux autorités locales de dresser un plan prévoyant les mesures favorables au trafic des transports en commun dans ces zones. Elle demande aussi que les transports en commun soient considérés comme un service social.

Le transport par route domine le trafic des voyageurs, représentant plus de 90% de l'ensemble, et on pense que ce chiffre va augmenter. Il y a une automobile pour trois personnes en Suède. A peu près la moitié de l'ensemble du transport des marchandises se fait par camions.

Pour la planification urbaine et régionale, les décisions relatives aux communications ont un effet à long terme. Les problèmes d'environnement urbain sont dans une large mesure associés au trafic et au système de transports.

Le Bureau national de la planification physique et de la construction, l'Administration nationale des ponts et chaussées et l'Office national pour la sécurité routière collaborent à un projet intitulé Réseau du trafic urbain. L'Association des autorités locales suit ces travaux en permanence.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Une commission d'enquête parlementaire a été désignée pour réviser la politique de l'emploi à long terme.

Les plans relatifs à l'emploi, que le gouvernement doit soumettre au Riksdag, spécifieront les objectifs fixés à la croissance future de l'emploi.

Le rapport de la commission sur les tendances à long terme de la politique de l'emploi serait prêt au début de 1978.

Les problèmes couverts par l'expression « politique de la main-d'œuvre » ont des conséquences sur plusieurs domaines, y compris la politique de localisation (c'est-à-dire la répartition de l'industrie et l'emplacement des autres entreprises), la politique des résidences, la politique économique à long terme et l'éducation.

Les quatre pays scandinaves — Danemark, Finlande, Norvège et Suède — constituent un marché du travail commun. Cela signifie que le citoyen d'un de ces pays peut travailler et vivre dans un autre pays scandinave sans permis de travail ou permis de résidence.

Selon la version 1973 d'une étude à long terme de 1970, les personnes employées dans la production de biens et d'énergie électrique représentera en 1975 environ 40% du nombre total de personnes employées; en 1950, ce chiffre était de l'ordre de 65%. Le secteur des services, qui en 1950 représentait 35% de toutes les personnes employées, représentera en 1975 environ 60%. La proportion de l'ensemble de la force de travail engagée dans l'agriculture est passée d'environ 30% en 1940 à environ 7% aujourd'hui.

La faible augmentation du nombre de personnes figurant dans la force de travail depuis le milieu des années 60 s'est poursuivie dans les années 70. Calculée en homme-heures, l'offre de travail est même tombée de 2,3% par an pendant la période 1970-1972. La croissance économique suédoise s'est ainsi maintenue par des augmentations dans la productivité.

Si une augmentation de productivité dans une industrie n'est pas compensée par une augmentation correspondante de la demande, la demande de travail diminue. C'est dans ce secteur que l'activité de la société augmente le plus.

Le marché du travail suédois se caractérise par des organisations fortement centralisées qui se sont développées au cours des 70 dernières années.

L'organisation patronale dominante est la Confédération des employeurs suédois, SAF. Dans le secteur public, l'État est représenté par l'Office national de négociation collective. Les municipalités possèdent deux grandes organisations, l'Association suédoise des autorités locales et la Fédération des Conseils des comtés suédois. La principale organisation des travailleurs en cols bleus est la Confédération des syndicats suédois. La confédération dominante des travailleurs en cols blancs est l'Organisation centrale des employés salariés.

Une autre organisation, la Confédération des associations professionnelles, comprend des membres de professions libérales tels que dentistes, médecins et avocats.

Ces organisations (et les organisations professionnelles) à l'occasion de congrès et de conventions publient des analyses de tendance, des scénarios ou des rapports sur la politique future.

BUREAU NATIONAL DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le champ d'activité du Bureau inclut la surveillance des services de l'emploi public, la direction des services de l'orientation professionnelle et de la reconversion, l'administration des travaux publics, la gestion des fonds d'investissement de compagnies privées, la délivrance des permis de construire, les conseils sur la localisation des nouveaux établissements industriels, le contrôle des fonds de l'assurance volontaire contre le chômage, la direction des problèmes de main-d'œuvre en temps de guerre et les exemptions du service militaire. Dans une large mesure, ces fonctions sont déléguées aux agences régionales.

On pense que les aspects les plus importants de la politique du travail doivent être le recyclage et la relocalisation de la main-d'œuvre. Ceux qui ne peuvent bénéficier du recyclage ou de la relocalisation sont dirigés vers les travaux publics. Les personnes employées à de tels travaux perçoivent les salaires normaux du marché. Des efforts particuliers sont faits pour employer des personnes souffrant de divers handicaps.

L'administration du marché du travail se compose de:

— 24 Bureaux du travail du comté,

— 69 Offices de districts,

— 132 Offices locaux permanents et Offices temporaires.

Il existe à l'échelle de la nation un système d'échanges de travail public et aucune taxe ne frappe les services rendus; les échanges privés réalisés sur une base de profit sont interdits par la loi.

Pour améliorer les services du marché du travail, les expériences actuelles avec listes d'emplois mises sur ordinateur seront étendues et de nouvelles expériences avec mise sur ordinateur d'un assortiment d'emplois et de postulants vont être entreprises.

Considérant les mesures d'un soutien régional, le Parlement a établi les grandes lignes de futures activités jusqu'à l'année fiscale 1977-78 comprise. Des ressources financières améliorées et des règles plus généreuses concernant les allocations ont considérablement accru la portée et les tâches du Bureau.

Chaque année, le Bureau national du marché du travail dresse des prévisions quiquennales révisées — par exemple, pour tout l'investissement dans les constructions et installations — pour servir de base aux programmes et aux décisions touchant le travail et l'apprentissage.

Plusieurs réformes importantes en rapport avec le marché du travail eurent lieu en 1974.

Le nouvel Acte sur la sécurité de l'emploi, par exemple, exige que des raisons précises soient données pour licencier un employé et que le préavis soit plus long. L'Acte pour la promotion de l'emploi permet aux autorités du marché

du travail d'influencer la politique de recrutement des entreprises, dans le souci de trouver des emplois aux personnes âgées et aux handicapés.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Chaque citoyen est couvert par un programme d'assurance santé obligatoire.

Un programme d'assurance pour les soins dentaires fonctionne depuis le début de 1974.

La prestation la plus importante pour la famille et le bien-être de l'enfant est l'allocation générale annuelle libre d'impôt.

Depuis 1974, une allocation est versée aux parents pendant les six mois qui suivent la naissance de l'enfant.

Au début de 1974, un système d'assurance général contre le chômage prit effet. Tous les salariés entre 15 et 67 ans ont maintenant le droit d'être indemnisés pour les périodes de chômage. Les chefs d'entreprises indépendants peuvent également être couverts par ce programme.

Chacun peut bénéficier de la plupart des secours sociaux, compte non tenu de son revenu personnel.

Des allocations particulières sont versées aux personnes jouissant d'un faible revenu pour leur permettre de disposer d'un logement convenable.

Tous les citoyens suédois obtiennent la retraite à 67 ans, de même que les étrangers qui ont vécu en Suède pendant une certaine période. Un nombre de plus en plus grand de personnes a droit maintenant aux retraites nationales complémentaires, connues sous le sigle ATP. Le système ATP sera complètement opérationnel vers 1981.

La retraite nationale ajoutée aux retraites complémentaires représente en gros les 2/3 du revenu moyen annuel perçu par le retraité au cours des 15 années les mieux payées de sa vie professionnelle.

La dépense de l'assurance santé est financée par le gouvernement (25%) et par les cotisations patronales (75%). Le plan d'allocations chômage est financé par le gouvernement, les cotisations patronales et les primes des assurés. Le plan retraites complémentaires et le plan d'assurance obligatoire contre les accidents industriels sont financés entièrement par les cotisations patronales. En 1975, les diverses cotisations patronales représentent 27,22% des salaires versés.

Trois rapports — traitant des études sur le futur et les services médicaux — furent récemment publiés.

Le Bureau national de la santé et du bien-être social a récemment publié un livre, *Les services médicaux face aux années* 80 (uniquement en suédois).

Un groupe de travail de la société suédoise pour les études sur le futur a étudié ce domaine et a souligné les sujets importants pour des études ultérieures.

L'Association suédoise des études sur le futur a fait une étude préliminaire d'évaluation technologique sur les systèmes de télécommunication dans les services médicaux. Cette étude rapporte les préoccupations des patients en ce qui concerne le secret et le besoin de contact personnel avec les infirmières — chose que les ordinateurs ne peuvent remplacer.

BUREAU NATIONAL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

En Suède, tous les soins médicaux offerts au public sont soumis au contrôle du gouvernement. Cependant, l'autonomie se manifeste fortement au niveau régional. Les conseils de comtés financent 50% de leurs propres dépenses par la taxation, tandis que l'État y contribue pour environ 20%.

Santé et bien-être ne peuvent être isolés ni de la planification économique, ni de la planification physique de la société. Le secteur du bien-être social constitue un très lourd poste de dépenses et comporte beaucoup d'éléments aux conséquences extrêmes. La planification à long terme dans le secteur du bien-être nécessitera une planification intégrée et une prévision dans différents secteurs, tels que le logement, le travail, le développement industriel...

Le Bureau national de la santé et du bien-être a fait une recherche en 1973 sur la tendance probable de l'activité, du personnel et de l'économie pour la période 1972-78. Cette étude, dite RUPRO 73 (Running Prognoses 1973), collecta des données auprès des Conseils de comtés sur l'extension des services de santé et de soins au cours des quelques années suivantes, et fit une récapitulation pour l'ensemble du pays.

La Fédération des Conseils de comtés suédois a également entrepris une recherche (prévisions) sur les investissements et les finances dans le domaine des soins médicaux et de la santé. Ces travaux furent réunis avec la recherche RUPRO et présentés par l'Étude à long terme 1970, dans l'annexe Développement du secteur public.

L'équipe de prévision du Bureau (26 employés) travaille surtout sur la planification sociale, utilisant des méthodes telles que les projections, les enquêtes et les évaluations qualitatives.

Plusieurs groupes d'intérêts et l'Institut de planification et de rationalisation de la santé et des services sociaux (SPRI) sont régulièrement consultés.

La satisfaction de l'homme à l'égard de son environnement est certainement en rapport avec son accès aux biens et services, mais une telle satisfaction est

aussi en rapport avec ses espérances et l'antinomie qui existe entre ses besoins et les opportunités offertes par l'environnement.

Une augmentation quantitative du produit national ne signifie pas nécessairement une amélioration de la qualité de la vie.

Des changements dans un domaine provoquent des changements dans d'autres domaines. C'est pourquoi une planification totale est nécessaire. La plus grosse difficulté dans le concept de planification réside dans l'évaluation des besoins. Des paramètres sociaux, culturels et politiques deviennent de plus en plus importants.

SERVICES DANS LES ZONES RÉSIDENTIELLES

En avril 1967, le gouvernement suédois nomma un comité, placé sous la présidence du ministre des Affaires familiales, afin qu'il étudie les différents aspects des services dans les zones résidentielles.

Le rapport final du comité traita de:

— l'activité des services,
— la planification et l'organisation,
— l'économie.

Ce comité interpréta les besoins de descriptions de base en termes plus larges que les habituelles études officielles du gouvernement. Sachant bien que des prévisions conventionnelles sont inadéquates, le comité a commandé diverses études structurelles pour une période de 10 ans et pour les décennies suivant immédiatement. Dans une collection d'essais de différents auteurs cette approche intéresse la structure démographique, la structure sociale, les loisirs, l'éducation, la consommation, la structure physique, etc. On peut donc dire que ce comité a apporté une innovation utile au système suédois de la recherche en comité.

L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS

En Suède, probablement le pays où la part du « service public » est la plus élevée du monde, le taux d'augmentation au cours des toutes dernières années fut très important aussi bien pour la santé et les soins médicaux que pour l'activité sociale.

*
* *

La dernière partie de cet article paraîtra dans le nº 7 de Futuribles.

Nouvelles perspectives du projet européen

par JEAN-MARIE LE BRETON

En s'interrogeant sur les perspectives actuelles du projet européen il est permis de constater que les raisons, les méthodes de l'initiative prise en 1950 restent valables dans un contexte international qui demeure dominé par l'association-rivalité des États-Unis et de l'Union soviétique.

Le résultat de l'expérience vieille de vingt-cinq ans n'est cependant pas concluant. La Communauté européenne n'a pas modifié à son avantage l'équilibre mondial. Plus encore l'espoir paraît avoir changé de camp. L'Europe n'est pas réunifiée. Elle n'est pas davantage indépendante. Quelques signes font douter de sa résolution.

Le projet européen a-t-il un avenir ? Trois voies paraissent s'ouvrir à lui. L'une est celle du perfectionnement de la méthode actuelle dont on perçoit cependant qu'elle n'est pas en mesure de permettre le saut qualitatif qui mettrait l'Europe en passe de ressaisir son destin. Une autre est celle du dérapage vers l'Atlantisme avec le risque de réduire la Communauté à ne plus être qu'un cadre encombrant et vide. La troisième se place davantage dans la perspective historique. Elle suppose une légitimité retrouvée et une nouvelle série d'initiatives susceptibles de provoquer un choc psychologique: de telles propositions devraient embrasser les institutions, les relations extérieures et la défense.

Il y a quinze ans, j'avais proposé une réflexion prospective sur le projet européen, centrée sur le fait jugé alors le plus porteur d'avenir, la croissance d'un pouvoir supranational. Au terme de cette analyse, je concluais par deux hypothèses:

— l'une reposait sur la consolidation de la Communauté, telle qu'elle était dessinée, à six, avec ses évolutions internes qui me paraissaient favorables à

la poursuite de l'entreprise et par conséquent à des délégations nouvelles de souveraineté à un pouvoir européen;
— l'autre prenait en considération l'élargissement de la Communauté, essentiellement par l'entrée de la Grande-Bretagne. Je concluais qu'il ne fallait pas, dans ce cas, s'attendre à un progrès du pouvoir supranational mais peut-être à un recul.

Sans refaire l'histoire de ces années qui ont porté témoignage en faveur de la seconde hypothèse, je pense utile d'indiquer pourquoi l'on est arrivé là. En effet, entre 1963 et 1965 s'est cristallisée une situation imprévue: l'absence de la Grande-Bretagne a, dans la pratique, paralysé le mouvement en avant de la Communauté. La décision du 14 janvier 1963, l'avenir l'a prouvé, était justifiée. Il s'est trouvé que le progrès de la Communauté n'en a pas moins été arrêté. Il le fut jusqu'en 1965, date à laquelle une tentative fut faite pour relancer véritablement la Communauté. Peut-être les partenaires de la France ne manifestaient-ils qu'un enthousiasme de commande. Mais il est un fait que c'est de Paris qu'est venu le refus et c'est donc de Paris qu'il faut dater l'échec de la première hypothèse.

Dès lors, il était difficile d'admettre que la France veuille écarter à la fois l'Angleterre et une organisation de caractère supranational. La Communauté se trouvait paralysée. C'est dans ces conditions et pour tenter l'impossible remède que la Communauté a été élargie.

*
* *

Devant la crise actuelle qui réduit la Communauté à l'impuissance, il me semble que quelques remarques doivent être faites. Elles permettront de tenter d'appréhender un avenir incertain. En tout cas, elles sont de nature à contribuer à la réflexion de ceux qui n'ont pas pris leur parti d'un échec qui, s'il était confirmé, aurait une valeur historique de très grande portée.

1. Au moment où la Communauté a été lancée, les objectifs des hommes politiques responsables avaient été de deux ordres. Tout d'abord, ils entendaient apporter une solution aux difficiles relations franco-allemandes. L'unité allemande n'avait jamais été acceptée par l'organisme intellectuel français. Passant sans mesure du désir de conciliation ou d'alliance à la politique de force et de division les dirigeants et les penseurs français avaient tout essayé. Pour un temps la formule la plus éprouvée avait paru être l'alliance de revers à l'est de l'Allemagne. Voici que l'existence de l'immense empire soviétique venait tout compliquer et rendre cette approche autodestructive. Quant à l'alliance avec les démocraties occidentales elle avait, au cours des années trente, fait preuve de ses insuffisances au gré des intérêts et des convoitises.

Elle risquait en outre de donner à nos alliés plus de prise que nous ne voulons sur notre politique étrangère et sur notre indépendance.

Dans la même période, nombreux étaient les Français à prendre conscience d'une transformation essentielle du monde que seuls des accidents historiques avaient pu masquer entre le Traité de Versailles et le second conflit mondial, c'est-à-dire l'émergence de la puissance de l'Amérique et de l'Union soviétique et la volonté de ces deux États de jouer désormais dans le concert international un rôle à leur mesure. Ce fait primordial avait pour conséquence que les pays d'Europe, pris individuellement faisaient piètre figure et avaient perdu les moyens de leur indépendance.

C'est dans ces conditions qu'a été imaginée l'idée hardie que la France devait assumer elle-même le poids de ses relations avec l'Allemagne, qu'elle le pouvait d'autant mieux que sa participation à la victoire lui donnait un prestige et des moyens que son voisin n'avait plus et que ce dernier, lui-même divisé et inquiet, cherchait une fois de plus, son destin.

Pour sortir du cercle malheureux des rivalités, des jalousies, des intrigues qui avaient si longtemps été le lot des rapports franco-allemands, il ne suffisait pas que l'on songeât à une association, elle-même précaire et dont l'objet n'était pas évident à moins que l'on se laissât aller aux phantasmes de Céline. Il en était autrement dès lors que l'on donnait pour but à cette réconciliation l'organisation de l'Europe pour rendre à cette dernière les moyens de son indépendance, en respectant le développement de chaque nation participante conformément à son histoire et à sa civilisation et en substituant à l'ancien rapport des forces de nouvelles relations fondées sur la coopération. Ce grand dessein, dont les prémisses restent valables vingt-cinq ans après la déclaration Schuman, devait faire percevoir aux Européens que leur destin était désormais partagé.

2. *La seconde remarque* qu'il est permis de faire tient à la constatation que la méthode employée, pour nouvelle qu'elle fût, a porté des fruits et que lorsqu'elle a été délaissée le projet européen a stagné et même reculé.

L'idée de base de la formule supranationale a été d'inviter les États européens à mettre en commun un élément important de leur puissance pour parvenir, par ce biais, à recouvrer dans un secteur les éléments de leur indépendance. La Communauté charbon-acier, puis, après l'échec de la Communauté de défense, Euratom et le Marché commun en ont été les premières manifestations. Sans doute les transferts de souveraineté étaient-ils limités et finalement rétractables; sans doute le pouvoir supranational, composant de l'association, demeurait-il timide et fragile; il faisait cependant une apparition remarquée dans les rapports intra-européens.

Le succès de l'entreprise, qui se développait dans un climat économico-politique favorable, a été tel que les chefs d'État se sont efforcés de ne garder

que le cadre d'action et de rejeter les sujetions qui impliquaient la formule supranationale. Ils y étaient incités par une analyse ancienne de Maurra qui avait prévu que dans une conjoncture qui s'apparenterait à celle du monde actuel les Nations d'Europe « pourraient encore manœuvrer ». La démonstration en a été faite pour la France avec talent, maîtrise et détermination. Mais cette politique qui prenait la relève de la construction communautaire était condamnée à ne rien laisser de durable.

On a fait grand cas des circonstances extérieures favorables au lancement de l'idée européenne. La menace de l'Est aurait eu un rôle de cristallisation inappréciable. Certes, la coïncidence de la prise de conscience de leur faiblesse par les Européens s'accompagnait du désir des Américains de les voir s'entendre et s'organiser dans les moments les plus difficiles de la Guerre froide. Ces événements ont eu une incidence certaine. Il convient cependant de ne pas leur accorder une importance exagérée. D'autres méthodes, d'autres alliances, d'autres organisations ont été choisies pour faire face au conflit est-ouest. On est tenté de dire que c'est miracle que le développement de la coopération entre les deux côtés de l'Atlantique, rendue nécessaire par la résistance à la poussée soviétique, ait laissé place aux progrès de la construction européenne. S'il en a été ainsi, c'est parce que cette dernière répond à un besoin profond des peuples d'Europe, qu'elle repose sur une entreprise franco-allemande commune et parce qu'elle emprunte une méthode à la fois originale et contraignante.

3. *La troisième remarque* a trait aux conditions qui prévalaient en Europe occidentale en 1950 et qui découlaient directement de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci avait fait toucher du doigt à tous les Européens de l'ouest du continent que leur pays avait, à un titre ou à un autre, manqué sombrer corps et biens dans la catastrophe. Ce passé commun était en quelque sorte garant du destin qui serait, lui aussi, partagé. Telle est la raison pour laquelle le projet avait pris corps à six. Il paraissait dans la nature des choses qu'il soit poursuivi dans le même cadre. Une explication en a été faite par le Général de Gaulle lors de la conférence de presse du 14 janvier 1963.

Au cours des vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis la déclaration Schuman, trop d'hommes politiques, d'historiens et d'observateurs se sont appliqués à présenter le ressaisissement des États d'Europe occidentale comme une manifestation parmi d'autres de l'opposition à la politique soviétique. Cette confusion explicable n'en a pas moins la conséquence fâcheuse d'assimiler la construction européenne à un processus historique différent.

De surcroît, en 1975, la Communauté est perçue par trop d'Européens comme une organisation parmi d'autres. C'est ainsi que lorsque les institutions de Bruxelles se préoccupent de l'énergie on a tendance à juger leur initiative en fonction de celles prises dans d'autres cadres. Dans la conjoncture inter-

nationale présente, la tendance principale demeure le progrès de la forme complexe association-rivalité du duopole États-Unis — Union soviétique avec ses heurts, ses compromis, ses négociations sur les armes, sur le niveau des forces, sur les frontières. L'Europe occidentale s'éveille une nouvelle fois à la conscience que ses affaires sont traitées ailleurs, qu'elle n'est pas en mesure d'influer sur ce qui est, pour elle, déterminant. Face aux propositions de s'organiser sous la houlette américaine pour le nucléaire, pour l'énergie comme elle l'est déjà pour la défense, l'Europe est mal placée pour manifester sa volonté. Tant sa composition, peu homogène, que son refus de s'engager sur la voie de la méthode communautaire ne facilitent pas la détermination d'une position commune.

*
* *

Ces quelques réflexions sur les raisons de l'impuissance de la Communauté conduisent à s'interroger sur les caractéristiques de la période actuelle en ce qu'elles peuvent affecter la construction européenne.

Par rapport à 1960, où la guerre froide reflétait l'antagonisme de deux mondes entre lesquels il fallait choisir, l'époque actuelle traduit une évolution certaine. Une diversification des relations internationales s'est produit sous l'effet du regain de puissance de certains États d'Europe occidentale et du Japon et de l'émergence de la Chine.

D'autre part depuis quelques années le débat entre Nord industrialisé et Sud sous-développé a eu également des conséquences importantes. Il est de fait que l'attention des Occidentaux s'est trouvée attirée avec force ces derniers mois sur ce problème.

Toutefois, les progrès des nouveaux centres de décision n'ont pas changé et ont peut-être même renforcé la tendance au duopole soviéto-américain. La rivalité tant décriée qui donnait aux relations internationales leur caractère rigide (et présumé dangereux) a fait place à une concertation qui n'est pas sans périls pour l'Europe occidentale.

En effet, certains pays ont voulu regagner une marge de manœuvre que la guerre froide avait fini par leur aliéner. La France en particulier a mené cette politique. En prenant du champ par rapport à l'Amérique, en développant un programme d'armement autonome, en réorientant ses liens avec les pays nouvellement indépendants, Paris veillait à pouvoir parler aussi bien avec Moscou qu'avec Washington. Après 1970 l'Allemagne s'est efforcée de mener un jeu comparable.

Dans le même temps, Soviétiques et Américains ont pris conscience des solidarités que leur rivalité avait établies entre eux. La charge des armements,

le danger d'être entraîné dans un conflit catastrophique qui ne serait pas le leur, les incitaient à reprendre sur les affaires internationales un contrôle que les conflits locaux du Proche-Orient et du Vietnam, l'action de la France, l'émergence de nouveaux centres de décision et les incertitudes des pays nouvellement indépendants leur faisaient perdre.

Le moteur de l'évolution vers le duopole a été la négociation nucléaire, depuis le traité de Moscou de 1963 jusqu'aux SALT en passant par le traité de non prolifération. Les conversations sur le Proche-Orient et sur le Vietnam, toutes deux avec médiocre succès se sont présentées comme des avatars de cette grande affaire, tandis que le démarrage et l'aboutissement de la Conférence européenne sur la sécurité en a été un élément.

Les conséquences pour l'Europe n'en sont pas moins graves: que peut l'Europe occidentale écartée de cette négociation, menacée par la discussion sur la limitation des armes et des forces (MBFR) d'en faire les frais.

Enfin l'Europe a vu, au cours des trente années d'après guerre, le monde anciennement colonisé lui échapper et adopter dans ses rapports avec elle des positions d'autant plus dures qu'une méfiance s'était accumulée souvent au cours des années. Assez mal fournie en énergie et en matières premières, moins bien dotée en tout cas que l'Amérique du Nord, l'URSS et la Chine elle se trouve placée en position difficile dès lors que les pays nouvellement indépendants n'entendent plus être soumis à des lois du marché dictées par d'autres mais jouer un rôle plein dans la fixation des prix.

Par conséquent, vingt-cinq ans après le lancement du projet européen, la Communauté malgré des résultats remarquables n'a pas modifié à son avantage l'équilibre mondial. Elle n'est pas parvenue à être un des centres de décision du monde. En revanche, la relation ambiguë de partenaire et d'adversaire qui s'établit entre les deux très grandes puissances et qui succède à l'ère de rivalité de la guerre froide risque d'être peu favorable à l'Europe occidentale, vulnérable plus que les États-Unis et l'URSS aux aléas des relations Nord-Sud.

En effet, au 1er août 1975, date de la signature de l'acte final de la Conférence européenne pour la sécurité et la coopération en Europe, celle-ci n'est pas moins divisée qu'elle ne l'était en 1949. L'imperium soviétique reste inchangé en Europe orientale et la répression en Tchécoslovaquie a découragé, pour un temps, les aspirations à la liberté. Le rêve que certains avaient pu caresser de voir les alliés de l'URSS mettre en cause son magistère ne s'est pas réalisé.

Devant cette situation certains sont tentés de proclamer le « chacun pour soi ». Comment pourrait-il en être différemment puisque les solidarités européennes ne sont que perçues sans reposer encore sur des bases solides. D'autres envisagent sans vergogne le protectorat américain. Bien des raisons militent

en faveur de cette option : la solidarité que les échanges et la défense établissent entre les deux côtés de l'Atlantique tout autant que le soulagement de confier ces graves responsabilités à d'autres comme ce fut le cas pendant vingt ans, sans conséquences apparemment désastreuses.

Ces perspectives sont-elles acceptables par l'Europe ? En effet, si l'Amérique recherche l'établissement d'une relation de partenaire avec l'URSS, si elle travaille à un ordre mondial sur cette base, il est clair que les intérêts des pays d'Europe ne constitueront jamais qu'une seconde priorité. Le Japon a fait l'expérience le 15 août 1971 de l'égoïsme américain. Si, véritablement, les États-Unis souhaitent que l'Europe soit un centre de décision autonome, préférablement allié mais indépendant qui ne voit que l'on se retrouve devant l'hypothèse d'une Communauté européenne décidée à être elle-même. Mais on peut nourrir de sérieux doutes que l'Amérique soit maintenant favorable à une telle évolution.

***

Si l'Europe est de plus en plus coincée par le « duopole » elle est aussi plus que jamais vulnérable. Là encore, les leçons de l'histoire n'ont servi à rien. Toute la volonté européenne s'est concentrée sur un objectif dont les évènements rendent pourtant la réalisation fort improbable, je veux dire la poursuite d'un projet de civilisation emprunté, sans nuances, à l'Amérique. Que celle-ci, riche de ses espaces, de ses matières premières, de son énergie, puisse se permettre un gaspillage éhonté des ressources apparaissait déjà sinon absurde du moins amoral. Que l'Europe, dans des conditions très différentes, ait voulu faire de même relève de l'aberration.

De même que la véritable indépendance ne sera reprise par les États d'Europe que s'ils mettent en commun un certain nombre de pouvoirs de décision, ils doivent, en matière de civilisation, adopter une attitude de modération et dans les rapports économiques internationaux faire preuve de modestie. Sans doute ne s'agit-il pas d'accepter une réduction sur l'essentiel mais il est grand temps de mettre un terme au gaspillage que ce soit en matière d'énergie ou de matières premières. Substituer la durée au renouvellement, réapprendre la vertu du travail manuel, l'utilisation de l'énergie humaine. Que des responsables de l'Europe se soient engagés dans l'effort de réflexion du club de Rome est significatif. Sans accepter ses conclusions on ne peut contester la prise de conscience qu'il représente. Une autre voie est possible. Pour l'Europe elle est nécessaire.

***

Le projet européen a-t-il un avenir ? Les circonstances qui entourent son développement aujourd'hui conduisent de nombreux commentateurs, et des plus lucides, à en douter. L'enthousiasme qui avait prévalu il y a vingt ans est retombé après une phase d'unanimité qui reposait d'ailleurs sur beaucoup d'ambiguités. A l'heure actuelle, ni la jeunesse, ni la classe politique ne se soucient d'une entreprise qui ne leur semble plus les concerner et en dehors de laquelle ils songent désormais à organiser leur vie et leur carrière. Est-il, dès lors, raisonnable de s'interroger sur les chances d'une idée qui s'apparente au mythe de Sisiphe ?

De manière paradoxale, on serait tenté de dire que l'abondance de soutien était aussi inquiétante que rassurante. Les prises de position en faveur de l'Europe étaient nombreuses au cours des années 1960 et ceux qui n'envisageaient l'avenir qu'avec un certain pessimisme étaient taxés de défaitisme. Une unanimité dans l'équivoque n'était pas une garantie de sérieux.

Certes, le désenchantement actuel ne saurait être tenu pour positif, d'autant que le fonctionnement de la Communauté ne renforce pas beaucoup les solidarités. Toutefois, les conditions de base, les données historiques du projet européen sont toujours valables. Une action politique devrait en résulter qui est stimulée par les institutions existantes et par le consensus qui existe pour resserrer les liens entre les pays membres. La politique européenne ne devrait donc pas en rester là et on peut concevoir à moyen terme qu'elle emprunte une des trois voies ci-dessous:

A. — *La première hypothèse*, celle qui vient le plus communément à l'esprit repose sur l'exploitation des résultats acquis qui seraient alors consolidés, renforcés et élargis. Les grandes lignes en sont d'ores et déjà perceptibles car elles ont la faveur des gouvernements. Fondamentalement, cette approche consiste à partir de ce qui existe pour le développer de manière pragmatique, sans esprit de système. La méthode employée serait essentiellement intergouvernementale: les structures existantes de la Communauté seraient mises à profit pour rapprocher les points de vue des pays membres, faciliter les ajustements.

Le développement le plus important ayant été acquis dans le domaine économique, c'est dans cette direction que les progrès les plus notables seraient accomplis: ils sont d'ores et déjà inscrits dans les programmes gouvernementaux, qu'il s'agisse de la politique monétaire, de celle de l'énergie, du développement régional ou de celle, oubliée celle-là, de l'industrie. Un vaste champ semble s'ouvrir à la coopération européenne.

Toutefois, en envisageant cette évolution, nécessité est de tenir compte des réalités avec lesquelles les gouvernements devront compromettre. Tout d'abord, les intérêts des uns et des autres resteront, comme ils le sont actuelle-

ment, souvent conflictuels. Certes, il s'agit d'une donnée de base mais l'approche gouvernementale est particulièrement sensible à la défense des points de vue nationaux. Comment donner la priorité à l'objectif européen à long terme aux dépens d'un court terme auquel l'opinion nationale est fort sensible ? Les difficultés présentes de la politique agricole sont fort instructives à cet égard, et plus encore le sont les piétinements dans des domaines nouveaux.

D'autre part, l'organisation économique de l'Europe paraît souvent faire double emploi avec ce qui est fait dans le cadre plus vaste de la Communauté atlantique. La concurrence est particulièrement sensible dans le secteur de l'énergie. La logique européenne voudrait que la Communauté définisse une politique commune mais comment pourrait-elle y parvenir lorsque les pesanteurs économiques sont en faveur de l'approche atlantique ?

Il en est d'autant plus ainsi que la mauvaise conjoncture économique incite les États à prendre davantage en considération leur intérêt national et à croire aux vertus de l'association avec les puissants. La voie de l'organisation communautaire n'était pas aisée en période de haute prospérité. La choisir dans une phase de crise paraît aventureuse.

Enfin l'élargissement de la Communauté n'a pas eu pour seul effet de renforcer le tropisme atlantique de l'ensemble et de brider la volonté supranationale: un des nouveaux membres est un pays en état de crise. Aussi songe-t-on sérieusement à une évolution à deux vitesses, laissant provisoirement de côté les pays dont la situation ne permet pas l'adhésion aux disciplines communautaires.

Ces obstacles, pour formidables qu'ils soient, ne devraient pas empêcher un renforcement de la Communauté. Le fonctionnement du Conseil européen, la puissance retrouvée de l'Europe occidentale, l'amélioration des techniques intergouvernementales font assez forte impression. L'Europe n'aura cependant pas fait le pas qualitatif qui lui permettrait de ressaisir son destin et d'être plus qu'un enjeu au gré des grandes puissances militaires, même si le poids qu'elle représente lui permet une sorte de jeu d'inertie de portée non négligeable. Ce qui manquera de manière critique à l'Europe que l'on s'apprête à construire sera l'unité de vues qui implique tout ensemble un pouvoir de décision, une légitimité populaire et des moyens — militaires notamment — pour participer de manière déterminante aux rapports internationaux.

B. — *La seconde hypothèse* est une variante de la première: Dans ce cas les intentions seraient telles que nous les connaissons mais les données de la conjoncture se révèleraient plus défavorables. Deux éléments pourraient être à l'origine de cette situation négative: l'un à l'intérieur de la Communauté, l'autre à la fois interne et externe.

Le premier découlerait de l'élargissement. L'entrée de nouveaux membres

n'a pas seulement modifié l'équilibre interne et la configuration politique de la Communauté mais a apporté de puissants germes de paralysie. L'Angleterre en devenant membre ne s'est pas engagée au-delà des structures existantes. Elle est, au demeurant, en pleine crise économique et sociale. Son poids relatif est trop grand pour que la méthode des « deux vitesses » puisse être durablement poursuivie. La solution la plus simple consisterait à renoncer à aller de l'avant sans l'Angleterre. Le train européen fixerait sa vitesse en fonction du wagon le plus lent jusqu'à ce qu'il s'arrête totalement et que chacun reprenne sa liberté — toute relative — de mouvement.

En même temps, et la Grande-Bretagne ne jouerait pas un moindre rôle dans cette optique, une certaine fascination atlantique s'exercerait sur les États membres. Pour certains, pour la plupart, il s'agirait de rester dans l'atmosphère confortable d'une alliance dont les objectifs ont été atteints et qui concilie la puissance, la tradition et le bon sens.

Pourquoi, demanderaient-ils, faire entre Européens, sans les Américains, ce que l'on peut faire mieux et plus efficacement avec eux ? D'autres États européens arriveraient à la même conclusion par un détour. Dans l'ambition de participer aux grandes négociations mondiales ils souhaitent des structures où se trouver avec les États-Unis: pourparlers quadripartites sur Berlin, sur le Proche-Orient, directoire économique à cinq ou six comme naguère directoire militaire à trois. Ces tentatives de la France et de l'Angleterre, les aspirations de l'Allemagne, paraissaient conformes à la logique et au bon sens. Elles font et feraient en pratique, éclater la disparité de puissance entre l'Amérique et ses Alliés désunis. Elles apporteraient objectivement, une justification supplémentaire à l'atlantisme des laissés pour compte lorsque cet atlantisme n'est pas, lui-même, le ressort de cette ambition.

Les difficultés économiques, l'élargissement, l'atlantisme pourraient fort bien réduire la Communauté à ne devenir qu'un vaste et encombrant cadre, vide de toute substance concrète: les décisions et les débats étant transférés ailleurs. Cette évolution est perceptible dès aujourd'hui. On ne saurait exclure qu'elle n'aboutisse demain à l'échec du projet européen.

C. — *Une troisième hypothèse enfin*, est concevable. Elle repose sur l'éventualité d'un échec de la politique européenne actuelle ou tout au moins de la perception de son échec par la classe politique européenne. Dans ce cas, et c'est ce qui la distingue de la précédente, au lieu de se résigner à jouer un rôle secondaire dans le système atlantique les hommes d'État européens seraient conduits à prendre de nouvelles initiatives.

Les premières devraient tendre à retrouver une légitimité par une large adhésion populaire. Celle-ci a longtemps été considérée comme immanente- S'il en était ainsi aux premières années du projet européen, elle est actuelle.

ment non pas tant contestée qu'érodée. Les citoyens ne lui donnent pas le sens d'un engagement volontaire. Pour vaincre cette lassitude il conviendrait que le geste proposé réponde à une ambition des Européens et que ceux-ci soient appelés à marquer leur intention de l'assumer par l'intermédiaire d'une représentation démocratique. Au cas où les détenteurs actuels du pouvoir politique en Europe accepteraient d'en transférer une partie, ils devraient la confier à des élus européens.

Le geste lui-même, pour être crédible, devrait être « signifiant », créer un choc psychologique et affecter le domaine politique, car l'opinion est blasée des déclarations relatives au secteur économique. Nul effet de surprise en découle. Et l'expérience est là pour montrer les difficultés de l'entreprise dans ce secteur. Enfin, on peut s'interroger sur la capacité des États tels qu'ils sont à parvenir par les méthodes traditionnelles de la négociation à mettre plus d'harmonie, sinon d'unité dans leurs politiques économiques ou monétaires.

Les responsables choisiraient donc vraisemblablement une initiative politique dans le domaine des institutions. En effet, le débat assez vain, des années 60 sur l'ordre des facteurs, moyens d'action ou politique, s'est traduit en dix ans par une incapacité à aboutir à quoi que ce soit.

Certes l'Europe, au même titre que l'Amérique ou l'Union soviétique, a des intérêts. Mais il est malaisé de les déterminer à l'avance de manière précise. Quelles sont les normes ? Quels sont les critères à l'aide desquels reconnaître « l'intérêt européen » ? A vrai dire, il n'y en a pas. Et les critiques du projet politique européen ne l'ignoraient pas.

Par conséquent, deux écueils seraient à éviter; le perfectionnisme qui voudrait que l'on se mette d'accord sur une politique avant de savoir comment la définir et la lassitude qui, au prix d'un progrès des institutions, porterait à emboiter le pas à l'Amérique.

A cette fin, la proposition politique tout ensemble, affecterait les institutions, la cohésion interne de la Communauté, les responsabilités extérieures et serait un premier pas sur la voie de la défense. La méthode consisterait à associer et non à opposer les pouvoirs nationaux et l'expression d'une conscience européenne, celle-ci, à la différence d'aujourd'hui, étant exprimée par des élus européens.

Ce que les nouvelles institutions se verraient confier, dans le domaine de la cohésion interne, pourrait aller de la monnaie au droit public en passant par la politique industrielle ou régionale.

En ce qu'elles touchent très profondément à la souveraineté nationale, les relations extérieures paraissent présenter une difficulté majeure. Une approche graduelle semble cependant envisageable: confier aux instances communautaires la définition d'une politique et la rendre obligatoire dans un nombre limité d'institutions à vocation régionale: OTAN, OCDE, Agence

de l'énergie, Organisation spatiale. Le traité ou la charte des relations extérieures pourrait être assorti d'une clause évolutive avec des dispositions de sauvegarde. Il est à noter que l'Europe est déjà parvenue de manière comparable à une certaine unité d'expression pendant la CSCE et la septième session extraordinaire des Nations-Unies.

Enfin, un geste serait fait en matière de défense. Une manière de contourner le difficile problème nucléaire pourrait être d'étudier la création d'une force intégrée d'intervention susceptible d'être utilisée en tout point menacé de la Communauté. Des délégations de Souveraineté, employées à cette occasion pourraient, à l'avenir, être reprises et étendues au cas où l'expérience serait probante.

*
* *

L'invitation ne saurait venir que de la France. Elle serait avant tout adressée à l'Allemagne, puis étendue à tous ceux qui en accepteraient les contraintes, les risques et la finalité.

Pour l'Allemagne, les désillusions de l'OST POLITIK pourraient offrir un terrain favorable. Le Bénélux n'a jamais caché une sympathie pour une approche d'intégration non dogmatique. L'Italie y puiserait des perspectives susceptibles d'écarter les dangers qui menacent son équilibre interne.

Quant à la France, sa forte cohésion nationale, les atouts dont elle dispose sur le plan international ou nucléaire lui donneraient une vocation digne de son passé et gage de son indépendance future. En épousant son siècle, elle choisirait les meilleurs moyens de faire fructifier son héritage culturel et linguistique tout en orientant l'Europe dans la voie d'une prise de conscience conforme à son génie et à son ambition.

Enseignement du recensement et conditions nouvelles pour l'aménagement du territoire

par JEAN BOUCHET *

Le recensement général de février 1975 permet de se faire une idée précise de l'évolution démographique française depuis 1968. Outre l'analyse du potentiel de renouvellement naturel des régions et l'inflexion des flux migratoires, leurs résultats sur l'espace, il était intéressant de confronter les mouvements de population aux objectifs définis par l'aménagement du territoire. D'autant plus qu'au-delà d'indéniables succès, les conditions de la politique d'aménagement du territoire se sont trouvées modifiées, à partir de 1973, par les manifestations et le déroulement d'une crise économique profonde.

Au regard de l'Aménagement du territoire, l'analyse du recensement de février 1975 est intéressante à plusieurs titres:

— D'abord parce qu'elle permet de connaître les mouvements récents de la population sur l'espace national, d'en saisir les composantes majeures et ce faisant d'évaluer le potentiel démographique tel qu'il s'est transformé et se dessine sur les différentes régions. C'est-à-dire qu'il nous pose des questions d'aujourd'hui mais aussi de l'avenir.

— Secondairement, parce que les résultats du recensement lu en regard des grandes politiques passées — ou encore actuelles — de l'aménagement du territoire autorisent un bilan précis, au moins en termes de répartition spatiale des hommes, des succès et des limites de leur mise en œuvre. L'objectif d'équilibre entre les régions ne signifie pas l'homogénéisation: il implique l'adéquation optimum de leur potentiel propre — humain, économique, culturel — aux grandes transformations qui ont affecté et affecteront la société française. Les

* Chargé de mission au SESAME (DATAR).

résultats du recensement révèlent des changements importants: souvent positifs, parfois inattendus, quelquefois inquiétants.
— Enfin, une réflexion actuelle sur la base des enseignements du recensement est d'autant plus justifiée qu'elle se situe dans un contexte national et international modifié. Qu'il s'agisse de la nature des activités, de l'évolution des structures productives, des échanges avec l'extérieur, des formes et des modes de la vie urbaine, il est clair que les pays industriels avancés sont entrés, pour une période qui pourrait être longue, dans une phase nouvelle. A la fois modifiée par les données économiques et sociales nouvelles et héritière d'une évolution récente qui a marqué le pays en profondeur, cette nouvelle période ne sera pas, pour l'aménagement du territoire non plus, la répétition ni le prolongement des quinze années passées. Il est nécessaire de s'interroger sur ce que pourrait être cet avenir.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Ces résultats ayant fait par ailleurs l'objet de publication (1), nous n'en rappellerons que les points essentiels. La population française qui s'élevait à 52 590 000 au 20 février 1975 a cru au rythme de 0,8 % l'an, entre 1968 et 1975, contre 1,2 % au cours de la période 1962-68. Il s'agit donc d'un tassement important qui s'explique en partie par la fin du mouvement des rapatriés.

Sans cet apport, les taux respectifs d'accroissement annuel sont de 0,8 % (1968-75) contre 0,9 % (1962-68). La diminution de 0,1 % est alors essentiellement due au fléchissement de l'excédent naturel qui passe de 0,7 % l'an entre 1962-68 à 0,6 % entre 1968-75.

Ainsi, la population française, comme celle de tous les autres pays européens industrialisés, vieillit et voit diminuer son potentiel de renouvellement. Mais ceci de manière sensiblement différente selon les régions.

LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES RÉGIONS FRANÇAISES

L'évolution de l'excédent naturel

L'analyse de l'évolution du taux d'accroissement de l'excédent naturel 1962-68 - 1968-75 permet de mettre en évidence deux caractéristiques:

---

(1) Recensement général de la population de 1975. Premières estimations INSEE, août 1975.

EVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE L'EXCÉDENT NATUREL 1962-68 - 1968-75



Groupe I

Groupe I/III

Groupe III

Groupe II/III

Groupe II

Groupe I: Région à forte progression de l'excédent naturel.
Groupe II.: Région à faible progression de l'excédent naturel.

— une quasi-invariance de la hiérarchie des taux d'accroissement annuels: la Haute-Normandie, le Nord, la Lorraine et les Pays de la Loire sont toujours les régions qui ont les plus forts excédents naturels (entre 0,9 % et 0,8 % par an); le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et l'Auvergne celles qui renouvellent le plus faiblement leur population (entre 0,1 et 0,2 % par an d'excédent naturel);

— un tassement faible très homogène, affectant ces taux: baisse de l'ordre de 0,1 % au cours de la dernière période quel que soit le niveau antérieur dans la région.

On peut ainsi identifier trois types de région (voir carte page précédente).
Type I: à fort excédent naturel,
Type II: à faible excédent naturel,
Type III: intermédiaire.

— Les régions de type I constituent une sorte de « croissant fertile » qui va des Pays de la Loire à la Franche-Comté en passant par le Nord, mais sans l'Alsace ni la Bretagne où l'excédent naturel décroît.

— Les régions de type II sont les régions méridionales avec l'Auvergne et une partie de la Bourgogne: ce sont des régions qui ne renouvellent plus naturellement leur population, vieillissent et sont menacées de stérilité à terme.

— Les régions de type III sont des régions anciennement rurales et fertiles en voie de transformation: l'Alsace, la Bretagne, le Poitou-Charentes, le Centre et sous une autre forme: Rhône-Alpes.

13 départements ont entre 1968 et 1975, un taux d'excédent naturel négatif contre 3 entre 1962 et 1968. « L'involution » du Limousin s'étend à tous les départements du Massif Central sauf le Puy-de-Dôme et le Cantal.

Ainsi se dessine une division du potentiel démographique national en deux ensembles territoriaux opposés (nord-sud) reliés par une zone centrale intermédiaire. D'ores et déjà cette observation interroge l'aménagement du territoire.

L'évolution des flux migratoires 1962-68 - 1968-75

L'examen de l'évolution du phénomène migratoire au niveau régional, puis départemental, appelle deux remarques:

— La période et l'amplitude des mouvements migratoires apparaissent sensiblement différents des mouvements naturels: à la grande inertie de ceux-ci correspond une bien plus grande souplesse d'évolution de celles-là.

— Bien qu'on retrouve des espaces semblables, l'impact des mouvements migratoires est très divers selon les régions et souvent les départements.

Cependant, quelques grandes caractéristiques peuvent être dégagées.

— Un réajustement progressif de la croissance du solde migratoire des régions méridionales: dû à la fin du mouvement d'arrivée des rapatriés et à une plus grande diffusion des flux d'immigrés dans toutes les régions Est du pays.
— Une attractivité forte et nouvelle des régions de l'Ouest: les régions de Bretagne, des pays de la Loire et du Poitou-Charentes dont la progression était négative ou fortement négative de 62 à 68 et qui est devenue positive ou nulle de 68 à 75, alors que la tendance moyenne nationale ne s'est pas modifiée.
— Le dépeuplement s'accentue dans le Massif Central où il accompagne un tassement de l'excédent naturel.
— Dans la région du Nord et les départements lorrains, le rythme des départs s'est accentué ou maintenu au cours des sept dernières années: le solde migratoire passant de — 0,21 % par an à — 0,40 % pour le Nord, de — 0,48 à — 0,41 pour la Lorraine avec des creux de — 0,86 pour la Meuse et — 0,46 pour la Meurthe-et-Moselle.
— L'excédent migratoire s'est beaucoup réduit dans la Région Parisienne, passant d'un rythme annuel de 0,70 % entre 1962-68 à 0,12 % entre 1968-75. Il est même devenu négatif pour Paris et les départements de la petite couronne (sauf le Val de Marne). Par contre, il reste très positif pour les quatre départements de la grande couronne et les arrondissements ou départements contigus de la Région Parisienne dans un rayon d'environ 100 km.

L'évolution du solde global 1968-75 comparée à 1962-68

La combinaison des deux composantes étudiées ci-dessus aboutit à une typologie spatiale en quatre zones qui permettent de circonscrire la dynamique démographique de l'espace français.

Zone de type A: fléchissement du potentiel démographique.

Elle regroupe les régions caractérisées par un fort tassement de l'excédent migratoire et un faible excédent naturel — quand il n'est pas négatif comme dans le Massif Central. Ces régions peuvent avoir un solde total encore très positif: cas de la Provence-Côte d'Azur et du Rhône-Alpes: elles sont cependant réunies par le fléchissement de leur croissance globale, le vieillissement de leur population — sauf Rhône-Alpes — et donc la faiblesse de leur potentiel démographique propre.

Il s'agit de la Provence-Côte d'Azur, du Languedoc-Roussillon, du Midi-Pyrénées, de l'Aquitaine et sous une forme différente, de Rhône-Alpes de l'Auvergne et du Limousin.

EVOLUTION DU POTENTIEL DÉMOGRAPHIQUE DES RÉGIONS
1968-75 - 1962-68



Zone A
Zone B
Zone C
Zone D

Zone A	Fléchissement du potentiel démographique.
Zone B	Redressement par renversement des flux migratoires.
Zone C	Déclin des excédents naturels et migratoire.
Zone D	Stabilité à potentiel positif.

Zone de type B: renversement positif de tendance.

Elle inclut les régions qui ont connu un renversement positif net de la tendance migratoire et qui conservent un excédent naturel supérieur ou égal à la moyenne nationale.

Cette zone est constituée par les trois régions de l'Ouest: Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes où l'action de décentralisation industrielle a été particulièrement soutenue depuis une dizaine d'années.

Zone de type C: déclin.

Elle comprend les régions affectées par une baisse à la fois de l'excédent naturel et du solde migratoire qui accentue son caractère négatif.

Il s'agit des trois régions du Nord, de la Lorraine et de la Basse-Normandie. Une analyse plus fine montre qu'il convient d'y inclure les départements de la Seine-Maritime et des Ardennes.

Zone de type D: stabilité positive.

C'est un ensemble plus composite comprenant des régions où l'on observe une baisse de l'excédent naturel et du solde migratoire — l'un et l'autre restant positifs — mais où l'apport respectif des deux composantes de la croissance démographique peut être sensiblement différent. Par exemple, la forte croissance de la France-Comté est due pour les trois-quarts à l'excédent naturel alors que la croissance du Centre est alimentée pour un peu plus de la moitié par l'apport migratoire.

Cette « lecture démographique de l'espace français » est bien évidemment trop globale pour être complète et devra être poursuivie. Elle éclaire cependant sur les mouvements caractéristiques qui ont affecté la structure des populations régionales et les tendances qui s'esquissent et qui devraient donc, à terme, intervenir dans l'évolution de la démographie nationale: régions « jeunes » et régions en voie de vieillissement, zones fortes ou en voie de redressement, régions menacées de régression sans des actions politiques — aménagement du territoire et autres — appropriées.

Outre ces résultats, l'autre phénomène démographique marquant est bien entendu la poursuite de l'urbanisation dont il faut rappeler et les principaux traits et les transformations.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU PHÉNOMÈNE URBAIN

Le processus d'urbanisation se poursuit en France au rythme de 1 % l'an — donc supérieur à la croissance de la population totale: 0,8 %. En 1975, près

Tableau 1
ÉVOLUTION URBAINE DE 1962 A 1975

Taille d'agglomération	*Population totale* (1) *(milliers)*		*Evolution annuelle moyenne (%)*							
	1968	*1975*	*Solde naturel*		*Solde migratoire*			*Evolution totale*		*Evolution du rythme de la croissance urbaine*
			62-68	*68-75*	*62-68*	*62-68 sans rapatriés*	*68-75*	*62-68*	*68-75*	
5 000 h	2 629	2 863	0,6	0,4	0,7	0,5	0,8	+ 1,3	+ 1,2	— 0,1
5 000 à 10 000	2 419	2 626	0,7	0,6	0,8	0,5	0,6	+ 1,5	+ 1,2	— 0,3
10 000 à 20 000	2 291	2 498	0,8	0,8	0,9	0,6	0,5	+ 1,8	+ 1,2	— 0,6
20 000 à 50 000	3 740	4 159	0,9	0,9	1,3	0,8	0,6	+ 2,2	+ 1,5	— 0,7
50 000 à 100 000	3 142	3 438	0,9	0,9	1,1	0,6	0,4	+ 2,0	+ 1,3	— 0,7
100 000 à 200 000	4 050	4 449	1,0	1,0	1,2	0,7	0,3	+ 2,3	+ 1,3	1,0
200 000 à 2 millions	8 291	8 887	0,8	0,8	1,2	0,6	0,2	+ 2,0	+ 1,0	— 1,0
Agglomération de Paris	8 195	8 424	0,8	0,8	0,5	0,2	— 0,4	+ 1,3	+ 0,4	— 0,9
Ensemble des communes urbaines	34 757	37 343	0,8	0,8	1,0	0,5	0,2	+ 1,8	+ 1,0	— 0,8
Ensemble des communes rurales	14 494	15 000	0,3	0,1	— 0,6	— 0,7	0,2	— 0,3	+ 0,2	+ 0,5
dont hors ZPIU	10 269	10 000	0,2	0	— 0,8	0	— 0,3	— 0,6	— 0,3	+ 0,3
Total (France sans Corse)	49 507	52 343	0,7	0,6	0,5	0,2	0,2	+ 1,2	+ 0,8	— 3,5

(1) La Corse qui fait l'objet de programmes spécifiques, n'est pas comprise ici.

de 80% de la population vit dans des agglomérations ou des zones directement contiguës à des pôles urbains.

Le tableau 1 rappelle les principales évolutions depuis 1962.

Du tableau général on peut tirer plusieurs observations concernant le poids relatif des différentes catégories d'agglomérations et les modalités de la croissance urbaine au cours de la dernière période. Deux caractéristiques majeures en ressortent:

— le remarquable équilibre de la structure urbaine entre les différentes catégories de taille de villes (2);

— le renforcement de l'attractivité des villes moyennes et petites entre 1968 et 1975.

Tableau 2

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE URBAINE ENTRE 1968-75

Taille des agglomérations	*Population en millions*	*Croissance entre 1968-75 en %*
Moins de 20 000	7,980	8,70
de 20 000 à 100 000	7,600	10,40
de 100 000 à 200 000	4,450	9,85
de 200 000 à 2 millions	8,890	7,10
agglomération de Paris	8,420	2,80

Le poids des villes de moins de 100 000 habitants, qui incluent donc les petites villes rurales, est très supérieur à celui des villes de plus de 100 000, si on met à part le phénomène Région Parisienne. Les villes de moins de 20 000 habitants comptent autant de citadins que les villes de 20 000 à 100 000 habitants.

D'autre part, la croissance urbaine qui s'était massivement orientée vers les villes de plus de 100 000 habitants jusqu'en 1968, concerne maintenant davantage des villes de taille inférieure: croissance de 10,4% pour les villes de 20 000 à 100 000 entre 1968 et 1975, de 7,1% pour les villes de 200 000 à

(2) Le découpage adopté ici est classique. Même s'il recouvre des villes de fonction et de situation diverses, il correspond à des formes et des modes de vie urbains souvent proches. Il permet d'autre part d'évaluer les incidences des politiques urbaines mises en œuvre ou en voie de l'être (petites villes, villes moyennes, etc.).

2 millions et de 2,8 % pour l'agglomération parisienne au cours de la même période.

L'analyse plus détaillée du tableau de la croissance urbaine montre le très fort ralentissement depuis 1968, de la croissance dans les villes de plus de 100 000 habitants dont le rythme fléchit de 1 % par an, alors qu'il ne diminue que de 0,1 à 0,7 % pour les villes de moins de 100 000 habitants. Sur les masses en jeu cette différence implique des effets considérables: cela veut dire entre autre, que par rapport à la période 1962-68, l'ensemble des villes de moins de 100 000 habitants accueillent en plus, chaque année, l'équivalent d'une ville de 75 000 habitants.

Plus fondamentalement cette évolution dans le processus d'urbanisation, traduit sans doute chez de larges couches de la population, une attitude de refus de la grande ville: refus des conditions matérielles devenues inhospitalières, logement coûteux, transport encombré, pollution, etc., mais aussi le constat des difficultés à y connaître une vie sociale de communication et d'échanges difficile à réaliser dans les grandes métropoles. La « grande ville » a perdu son caractère de lieu mythique où le travail, la richesse, la consommation, l'épanouissement culturel pouvaient sembler accessibles à tous. Cette remise en cause de la pratique urbaine et du mode de vie qui l'accompagnait, est observée depuis plus d'une décennie en Allemagne Fédérale, en Angleterre et aux Etats-Unis. Sous une forme sans doute originale qu'il faudra préciser, il n'est pas surprenant qu'elle se produise maintenant en France.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DEVANT LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Aussi féconde soit-elle, l'analyse démographique reste limitée par son objet même: la démographie n'est en réalité que le révélateur de transformations plus profondes où de multiples variables interviennent: l'économie, les systèmes de valeurs, les politiques mises en œuvre pour en influencer le cours. De par son action, l'Aménagement du territoire contribue à orienter les flux économiques et humains: localisation des activités, aménagement d'infrastructures, politique urbaine, etc., se conjuguent pour modifier la géographie économique et sociale du pays.

En retour, le constat démographique offert par le recensement permet l'évaluation des politiques conduites et l'ajustement éventuel des actions en cours ou à venir.

Les analyses et travaux cartographiques réalisés à la DATAR avec le concours du Commissariat général au Plan, permettent une « lecture dynamique » des principales évolutions depuis 1962 sur l'espace français.

Cinq faits majeurs ressortent de ces études et appellent un changement d'angle de vue eu égard aux politiques passées.

L' « ESPACE CENTRAL » DU BASSIN PARISIEN

Il n'existe plus de Région Parisienne, au sens de la dynamique démographique, correspondant aux limites administratives strictes. Alors que Paris intra-muros se vide, les départements de la Grande Couronne connaissent une croissance explosive et *surtout* une importante zone d'environ 100 km de rayon se développe de manière concentrique autour de la capitale qui diffuse ainsi sa force d'attraction au bénéfice des départements voisins, mais aussi sans doute au détriment de certaines régions excentrées.

Cette remarque impose une réflexion et sans doute la mise en place de mesures: contrôle, redevances, croissance urbaine, politique foncière qui prennent en compte l'exacte dimension du phénomène mis en lumière. Autrement dit, à la politique de la Région Parisienne doit succéder une politique de « l'espace central » — qu'on l'appelle « bassin parisien » ou autrement, reste à définir.

LA DYNAMIQUE VERS L'OUEST

L'espace économique et démographique du bassin parisien s'est très nettement ouvert sur l'Ouest du pays au cours des huit dernières années. Par deux « couloirs » le plus au nord autour des voies de communication: Le Mans, Laval, Rennes, le second par la vallée de la Loire, jusqu'à la métropole d'équilibre de Nantes-Saint-Nazaire.

En réalité, c'est tout l'Ouest du pays: les trois régions de programme, qui connaît une dynamique favorable, traduction de l'importance de la décentralisation réalisée. Mais il faut ajouter deux remarques:

— des poches de récession persistent: dans l'Orne et le Cotentin, dans la Bretagne profonde, en Poitou-Charentes.

— Cette dynamique économique nouvelle fondée sur une industrialisation récente contient de réels caractères de fragilité; les chiffres de demandes d'emploi indiquent que si la détérioration de la situation de l'emploi n'y est guère plus grave qu'ailleurs, le chômage y reste plus important.

Tableau 3

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'OUEST
(en pourcentage)

	Moyenne nationale	*Bretagne*	*Pays de la Loire*	*Poitou Charentes*	*Aquitaine*
Croissance des demandes d'emploi entre mars 74 et mars 75	72,0	75,2	63,4	85,6	61,0
Demandes d'emplois Population active salariée	5,7	9,9	5,4	7,3	7,9

En clair, les structures d'activité implantées dans l'Ouest ont permis non seulement d'endiguer l'exode mais de renverser la tendance des quinze années précédentes. Il reste que l'effort réalisé n'a pas encore permis à ces régions d'accéder au niveau national moyen — sauf pour les pays de la Loire — et que toute interruption du redressement engagé mettrait en péril les résultats acquis.

Or l'expérience montre qu'en période de récession ce sont les structures productives des régions nouvellement investies qui résistent le moins — l'industrie résistant mieux que le tertiaire. D'où les questions: quelles créations d'emplois pour l'avenir, dans quels secteurs, quelle qualité?

LE DÉVELOPPEMENT DES FAÇADES MARITIMES

Toutes les façades maritimes sauf le Cotentin et l'Aude, connaissent une dynamique démographique favorable. Pour la façade atlantique, c'est une donnée nouvelle et une amélioration très sensible. Encore faudrait-il vérifier quelles sont les structures d'âge et les catégories socio-professionnelles qui animent ce mouvement. La politique pourrait être très différente selon qu'il s'agit de jeunes ou de personnes âgées, d'actifs ou de non actifs. La politique du littoral qui est une politique des espaces plus que des activités, est une fois de plus justifiée. Mais elle ne saurait assurer la consolidation économique que le mouvement démographique observé rend nécessaire. Sans doute, au-delà du tourisme et des grandes opérations d'infrastructures, convient-il de concevoir une politique intégratrice de deux approches combinant un système d'incitation

et de sélection des activités comme de l'utilisation des sites: par exemple en finançant les implantations économiques par des redevances sur certaines réalisations spéculatives (notamment foncières et construction résidentielle).

LA FAILLE D'APPAUVRISSEMENT TERRITORIAL NORD-SUD

Le phénomène le plus massif et l'enseignement le plus stimulant du recensement est sans doute l'élargissement de la faille qui coupe la France en deux sous une forme nouvelle: non plus de Caen à Marseille comme on était habitué à le dire, mais de Tarbes-Carcassonne au Sud-Ouest (excepté Toulouse), jusqu'à la frontière des Ardennes et de la Meuse avec l'importante zone de dépeuplement et de sous-développement du Massif Central et les plateaux bourguignons. Un important programme étant en voie de réalisation pour le Massif Central on n'en reparlera pas ici. Cependant l'importance de cette fracture, son extension au sud pyrénéen, mais surtout son déploiement sur la quasi-totalité de la frontière nord conduit à deux interrogations:

— le fléchissement de la région Bourgogne, la coupure qu'elle implique entre deux zones fortes: le Bassin Parisien et Rhône-Alpes posent question: s'agit-il d'un fossé économique qu'il faudrait s'efforcer de combler par une politique de décentralisation des activités ou plus probablement d'une zone agricole de faible densité, mais riche qu'il faudrait simplement maintenir? Ce qui n'exclut pas une politique urbaine appropriée (petites villes et pays) ni un soutien au fonctionnement d'équipements collectifs visant à y fixer une population nécessaire;
— la politique de reconversion industrielle des bassins houillers et miniers et des régions du Nord et de Lorraine aussi active qu'elle ait été, n'a pas suffi à éviter un phénomène de vieillissement, à l'image de l'Angleterre, des structures productives. Le vieillissement de la population, l'exode des cadres, le renouvellement trop lent des infrastructures urbaines, la médiocrité de la qualité de la vie (santé, éducation, équipements collectifs) peuvent conduire à une détérioration grave du tissu économique et humain de ces régions.

S'il s'avère que le secteur industriel n'offre plus les ressources de création d'emplois observées au cours des dix dernières années, c'est un soutien vigoureux à la localisation d'activités de type nouveau : tertiaire de gestion et d'encadrement des entreprises, équipements sociaux, services à la population, activités liées à la production agro-alimentaire qu'il faudra accompagner pour maintenir le potentiel de ces régions. Pour donner un exemple de l'effort à entreprendre et de sa nécessité, l'INSEE a calculé qu'il faudrait créer dans la région du Nord, 7 000 emplois dans le secteur de la santé (personnel

hospitalier, médecins, assistants médicaux, etc.) et 12 000 dans le secteur éducatif et para-éducatif (enseignement, jeunesse et sport, services socio-éducatifs) pour élever l'équipement des services à la population de cette région au niveau de celui des régions du midi de la France.

PROPOSITIONS SUR LA POLITIQUE URBAINE

L'analyse de l'évolution de la structure urbaine confirme l'attractivité croissante des villes moyennes et petites. Alors que le ralentissement de la croissance des agglomérations est de l'ordre de 1 % par an pour les unités de plus de 100 000 habitants, il n'est que de 0,7 % pour les villes de 50 000 à 100 000 habitants et de 0,3 % pour les villes de 5 000 à 10 000 habitants.

Les villes qui ont la plus forte croissance sont les villes de 50 000 à 100 000 habitants (1,5 % par an) alors que c'est dans les villes de plus de 200 000 habitants que la croissance est la plus faible (1 % pour les villes de 200 000 à 2 millions et 0,4 % pour l'agglomération parisienne).

Mais, outre cette observation développée dans le chapitre précédent, plusieurs remarques méritent d'être soulignées: un phénomène de vieillissement (baisse du solde naturel) se manifeste dans les petites villes, ce qui souligne la nécessité d'y lier politique d'équipement et politique d'activités si on veut éviter de les voir se stériliser à l'échelle d'une ou deux générations. Les villes selon leur situation dans la structure urbaine — proche d'une métropole, intégrée dans un tissu urbain complexe ou isolée dans une vaste zone (exemple des villes du Massif Central), selon leur insertion économique — ville industrielle, ville marchande ou petite ville rurale — selon leur taille et le type de fonction que l'histoire leur a attribué ou qu'elles se donnent (on parle alors de la « vocation » d'une ville) peuvent connaître des modes d'évolution très différents.

D'où la nécessité dans le cadre de politique globale — région urbaine, politique des villes moyennes, etc. — de politiques fines analysant cas par cas le sens des projets et les modalités de leur mise en œuvre. La politique des « contrats Etat-collectivités locales » est à ce titre intéressante.

Il apparaît cependant de plus en plus qu'elle ne saurait se limiter à une politique de l'urbanisme et de la ville isolée. Le recensement confirme en effet le renforcement de constellations urbaines ou de couloirs urbains vastes, qui devraient inéluctablement à terme, rendre les villes concernées solidaires. Quelques exemples: l'environnement des métropoles d'équilibre; les villes du sillon alpin: Annecy, Chambéry, Grenoble; les villes de la Loire moyenne: Orléans, Blois, Amboise, Tours; l'axe Poitiers-Châtellerault, etc.

La politique des « contrats de pays » adaptée aux petites villes, ne peut être satisfaisante pour traiter les questions évoquées ci-dessus: c'est, dans le même esprit et sans doute avec des moyens nouveaux — notamment administratifs — vers une *politique des aires urbaines* qu'il faudrait s'orienter dans ce cas.

C'est la question des relations inter-urbaines et des rapports espaces urbains et ruraux qui est ainsi directement posée.

Enfin, dans toutes les villes, quelle que soit leur taille, se confirme le phénomène de dépression des centres, opposé à la croissance des cantons urbains et surtout suburbains. Là encore, une reconsidération de la politique urbaine appuyée sur la mise en application de la nouvelle législation foncière et sur des politiques concertées d'équipement, visant à la structuration des nouvelles unités urbaines autour de plusieurs centres (exemple de la Suède), paraît nécessaire si on veut éviter une reproduction de la tendance polarisatrice à travers l'ensemble des réseaux urbains.

Ceci signifie en particulier que l'élaboration des SDAU — Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme — et des POS — Plan d'occupation des sols — doit être revue et élargie, le cadre administratif ou technique sur lesquels ils opèrent étant d'ores et déjà complètement dépassé dans la plupart des cas.

RÉFLEXIONS SUR LES CONDITIONS NOUVELLES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les enseignements des résultats statistiques et la réflexion sur le bilan de quelques grandes politiques, malgré leur intérêt certain, ne doivent ni ne peuvent marquer les limites d'une stratégie actuelle de l'aménagement du territoire.

Car il serait illusoire et donc dangereux, pour ce faire, de se contenter de prolonger les voies jusqu'alors empruntées, les parcourant aujourd'hui à pas plus mesurés, quitte à attendre la reprise pour accélérer l'allure. Non que les orientations générales méritent d'être révisées. Mais les moyens sûrement. Les opportunités qui s'offrent seront, n'en doutons pas, modifiées comme les conditions générales de l'activité économique.

Sans risquer d'impossibles conjectures sur le temps et l'ampleur de la crise ou de la relance, et en éliminant par hypothèse les issues extrêmes, on peut raisonnablement s'attendre à quelques nouveautés durables, ayant une forte incidence sur le contenu de la politique d'aménagement du territoire, soit directement parce qu'elles déterminent telle ou telle localisation, soit indirectement parce qu'elles favorisent ou défavorisent tel ou tel secteur d'activité,

soit enfin qu'elles concernent le rythme de cette activité et par conséquent celui de ses transformations.

Parmi ces conditions qui sont autant de nouvelles contraintes pour définir la politique d'aménagement du territoire, nous en retiendrons trois qui ne couvrent certes pas toute l'étendue des mutations en cours, mais donnent la dimension de ce qui est en cause.

L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans l'environnement international, deux éléments, l'un négatif, l'autre positif, méritent attention.

Le premier, c'est une tendance générale à des comportements plus protectionnistes, ou du moins plus « nationaux ». Elle contraste avec l'élargissement et l'approfondissement du Marché commun, qui, malgré les vicissitudes rencontrées, a été le trait distinctif des années 60. Le dérèglement des mécanismes financiers et monétaires n'est que le signe d'une évolution plus profonde des économies nationales à la recherche d'une plus grande autonomie. Il s'ensuit une dégradation des possibilités d'exportation sur les marchés des pays industrialisés et partant une conversion à venir des secteurs industriels concernés: la production automobile, la construction électrique, les industries textiles et d'habillement, pour donner quelques exemples.

En revanche, de nouveaux horizons se sont ouverts du côté des pays en voie de développement, et en particulier des pays producteurs d'hydrocarbures, qui sont autant de perspectives encourageantes non seulement pour l'exportation de biens divers mais aussi, à travers une coopération plus ambitieuse, pour la prestation de certains services. On voit bien le parti avantageux qu'en peuvent tirer certaines branches de notre industrie — les biens d'équipement, les industries nucléaires, les services de gestion et de coopération technique. Il faut aussi mieux apprécier la chance à saisir pour certaines régions françaises.

Dans ce contexte, on peut penser que les régions méditerranéennes offrent le lieu d'implantation de ces centres intellectuels techniques et commerciaux en relation avec les pays producteurs en voie d'industrialisation.

LA QUESTION DE LA CROISSANCE

La croissance économique à laquelle nous avons été habitués est en question. Dans son volume, d'abord, il faut à l'avenir la réévaluer en baisse. Non pas la décroissance, ni la stagnation, mais une croissance plus faible. L'inertie des structures qui découle naturellement de ce changement sera probablement

bousculée par la modification à la fois nécessaire et souhaitée du contenu de la croissance. De nouveaux besoins, tant individuels que collectifs, tendent à être davantage pris en considération, modifiant sensiblement la structure de la consommation et partant celle de la production. Il s'agit, par là, de transformer une mauvaise chose — le ralentissement de l'expansion — en une orientation positive, une meilleure satisfaction des aspirations de la population passant par le développement de nouvelles activités secondaires et tertiaires. D'autant que ces aspirations sur une meilleure qualité de la vie, de nouveaux rapports sociaux, des formes nouvelles de la liberté se feront sans doute chaque jour plus pressantes.

Il faut enfin compter avec une exigence toujours plus soutenue des nombreux partenaires de l'aménagement du territoire, c'est-à-dire, pour l'essentiel, des régions. Le phénomène n'est pas inédit. Les innovations institutionnelles de la loi du 5 juillet 1972 visaient déjà à y répondre. D'ores et déjà, la dynamique mise en œuvre par l'apparition des conseils et établissements publics régionaux incite à une application plus libérale de la loi. On peut tenir cette évolution pour durable. Cela ne vaut pas seulement pour le travail de planification, mais dans la vie de tous les jours. Parallèlement à l'aspect institutionnel de ces réalités, il faut aussi considérer l'évolution des références politiques et des systèmes de valeurs: une volonté toujours plus affirmée des populations des régions de participer à la gestion de leurs affaires, leur conviction qu'il n'est pas de meilleurs garants de leurs intérêts qu'elles-mêmes, et le droit revendiqué de pouvoir, quand on le veut, vivre chez soi. Une fois encore, une contrainte peut s'avérer fructueuse: quel meilleur levier du développement régional que les hommes des régions eux-mêmes utilisant au mieux des structures administratives et politiques progressivement déconcentrées, c'est-à-dire alliant le dynamisme régional à l'indispensable unité territoriale et nationale ?

FORUM PRÉVISIONNEL

Etudes sur le futur en Italie

BREF APERÇU HISTORIQUE ET SITUATION NOUVELLE

par ÉLÉONORA MASINI

Par études sur le futur, on entend la gamme la plus vaste possible d'études concernant les événements à venir que l'on peut prévoir au-delà de dix ans. Je dirai donc qu'il s'agit d'études communément considérées à long et à moyen terme et relatives à des possibles alternatifs. Un certain nombre de ces alternatives se fondent sur des prévisions spécifiques, allant des prévisions simples aux modèles mathématiques, auxquelles le spécialiste ou le groupe de spécialistes qui les étudie attribue des probabilités.

Le domaine est très vaste: il comprend d'abord la prévision au sens étroit du mot, à savoir lien dans le temps entre deux ou plusieurs phénomènes et incite à rechercher des alternatives en fonction de choix; mais il tend ensuite à décrire, ou plutôt à déclarer des futurs désirables; il s'agit de se fixer des objectifs dans le futur pour y orienter les actions du présent et réaliser ou éviter ainsi les futurs possibles ou probables. Ce deuxième domaine est celui où même l'intuition prise comme méthode a une importance énorme et met en cause le « totalement humain », en tant que futur choisi, que futur « différent ». J'ai voulu élargir le sujet et le présenter dans les termes ci-dessus pour une double raison: d'une part pour avoir la possibilité de décrire au mieux les activités de ce type existant en Italie, d'autre part pour mieux souligner le développement qui s'est produit au cours de ces dernières années dans la description des futurs désirables en fonction de choix différents et alternatifs, naissant d'une exigence commune à tous, hommes, « décision-makers », groupes ou gouvernements. Il s'agit donc de la nécessité de choisir des objectifs à atteindre et d'agir en fonction de ceux-ci; ce qui influe dans le présent sur les actions créatrices d'un futur qui occupe de plus en plus une place considérable dans notre vie. En résumant, on peut donc considérer comme études sur le futur, toutes ces tentatives qui, appuyées sur une logique interne, s'efforcent de créer un lien entre la science et l'action, et inversement, entre les objectifs et les possibilités dans une position d'ouverture totale de ce qui ne s'est pas encore produit. C'est en ces termes généraux que j'essaierai de présenter la situation actuelle en Italie, après

avoir toutefois donné un bref aperçu historique des mouvements qui y ont davantage influencé ce secteur.

HISTOIRE DES ÉTUDES SUR LE FUTUR EN ITALIE

FUTURIBILI, IRADES, CLUB DE ROME

Il est impossible d'en donner une vue d'ensemble sans se reporter tout spécialement au travail du groupe *Futuribili-Italia* et à la revue du même nom. Le groupe prit naissance en 1968 appuyé par « *Futuribles* »; Pietro Ferraro en fut la figure centrale et autour de lui se réunirent des personnalités de la science, de la culture, de la technique et de l'industrie italienne, parmi lesquelles Aurelio Peccei.

Le groupe travailla en Italie et se servit de la revue *Futuribili* pour instaurer un dialogue ouvert, aussi bien avec ceux qui, pour des raisons d'étude ou de travail, étaient déjà prêts à s'occuper des problèmes du futur, qu'avec ceux qui n'avaient pas encore entendu parler de ce problème; c'est en ce sens que la revue a œuvré jusqu'en 1974, date de la mort de Pietro Ferraro.

Au cours de 1968 naissait en Italie une association privée, l'IRADES, — *Istituto Ricerche Applicate Documentazione e Studi* — (Institut de recherches appliquées de documentation et d'études), dans le but de fournir d'une part au public italien et étranger des informations sur les études sur le futur dans le monde et d'autre part de favoriser l'échange de ces informations dans tous les milieux de savants et de spécialistes s'intéressant à ces études. Ainsi donc se précisait peu à peu le rôle d'informateur de l'IRADES qui menait son action par le truchement du Centre de documentation, de sa bibliothèque (encore aujourd'hui mise à jour et hautement qualifiée) et de ses publications de documentation et d'information parmi lesquelles un manuel, paraissant environ une fois par an, « *Social and human forecasting* »: il s'agit d'un annuaire donnant des informations sur les groupes et les personnes engagées dans la prévision. L'activité de l'IRADES ne s'arrêtait pas là; elle s'engageait à fond dans l'étude sur les fondements philosophiques des différents courants de pensée et les méthodes utilisées par les différents groupes.

Cette activité d'information débouchait après 1973 sur une activité de formation comprenant rencontres, congrès (parmi lesquels la 4e conférence d'études sur le futur dont le thème était: « Besoins humains, nouvelles sociétés, technologies de support »), workshops pour managers et cours pour licenciés et étudiants.

Il faut souligner que même si j'en traite par la suite en exposant les répercussions de ses activités dans le monde, l'influence du Club de Rome qui a son origine en Italie, a été depuis 1968, et est encore aujourd'hui, considérable.

RÉACTION DU GOUVERNEMENT ITALIEN, DES INDUSTRIES, DES CENTRES D'ÉTUDES

Le gouvernement italien n'a pas montré un très vif intérêt pour les prévisions à moyen et à long terme. Il est utile de rappeler à ce propos le projet «80» confié à l'ISPE (*Istituto Studi per la Programmazione Italiana*, Institut d'études pour la programmation italienne) sous la direction du professeur Giorgio Ruffolo par le ministère du Bilan et de la Programmation économique; ce projet en 1969 prenait en considération trois différentes possibilités de développement pour l'Italie des années 80.

En ce qui concerne les industries, il faut dire que la plupart d'entre elles, en Italie comme à l'étranger, possèdent un centre d'études relatif à leurs activités. Naturellement les informations dont nous disposons sont très réduites étant donné que ces activités ne s'insèrent presque jamais dans un tableau général de prévisions. Certains centres d'études se sont occupés tout récemment d'études prévisionnelles à moyen terme; dans le domaine économique nous trouvons le Centre d'études et de plans économiques de l'Institut d'études pour la programmation italienne.

Parmi les travaux accomplis dans le domaine de l'environnement il est intéressant de souligner ceux du Centre international des recherches sur les structures de l'environnement, *Pio Manzu*, qui a intensifié son activité au cours de ces dernières années.

De même il faut citer le travail du groupe *Communità di Ricerca Sociale* (Communauté de recherche sociale) dirigé par le sociologue Francesco Alberoni

Le professeur Alberoni s'intéresse surtout à la création de projets prévisionnels dans lesquels le futur politique du monde se présente en une série d'alternatives prises comme point de départ pour la transformation des rapports de travail, ou, mieux, des structures des rapports de travail.

Soulignons encore l'activité du laboratoire d'études sur la recherche et la documentation du CNR, *Consiglio Nazionale delle Ricerche* (Conseil national des recherches) qui agit essentiellement comme organe consultatif pour les autres groupes de recherche.

CONTRIBUTION DES UNIVERSITÉS ET DE CERTAINES PERSONNALITÉS AUX ÉTUDES PRÉVISIONNELLES: COURS ET THÈSES

Une activité assez considérable est en train de naître à l'intérieur de certaines universités, surtout à la suite de l'initiative prise par quelques professeurs; à ce propos il convient de souligner qu'un intérêt pour les études prospectives s'est développé à l'intérieur de différentes disciplines faisant naître non pas une simple exigence, mais une possibilité concrète d'interdisciplinarité.

Citons quelques noms:

Sabino Acquaviva, sociologue, qui en termes de prévision s'occupe surtout de la crise des valeurs dans la société industrielle et post-industrielle et des formes invisibles de religion. Bruno Finetti, mathématicien de renommée mondiale, qui mène une double action; d'une part, il a manifesté au cours de ces dernières années un intérêt toujours croissant pour les aspects politiques de la prévision et dans ce but il a réuni pendant les deux années passées, dans son cours d'économie, tous ceux qui, sous différents aspects et de différents points de vue, contribuent à définir les lignes du futur de l'homme et de la société; d'autre part il s'occupe depuis fort longtemps, de modèles mathématiques. De son côté, Uberto Gori, professeur de relations internationales à l'université de Florence, développe les rapports entre l'analyse des systèmes, la *Policy Analysis*, et les relations internationales pour le compte du ministère des Affaires étrangères. Umberto Gori s'engage cette année à l'Institut international de sociologie de Gorizia dans une activité orientée vers le futur avec la participation de Raimondo Strassoldo.

L'apport de Giorgio Nebbia, professeur de l'université Pro Deo, qui déploie une grande activité en matière d'écologie et d'éthique écologique est considérable.

Depuis longtemps un philosophe, Pietro Prini, s'intéresse au futur tant du point de vue philosophique qu'en vue de l'enseignement. Il est, depuis plusieurs années, président des rencontres internationales: « Le monde de demain » à l'université de Pérouse. On peut ajouter à ces activités, qui, même isolées, témoignent déjà de la tendance des différentes disciplines à s'orienter vers le futur, la parution de thèses de niveau universitaire et post-universitaire. Ces thèses émanent de la faculté de sociologie auprès du Magistero de l'Université de Rome, de la faculté des sciences politiques du professeur Santoro à Florence et de l'école de spécialisation en sociologie dirigée par le professeur Castellano à Rome.

Vu l'intérêt croissant que suscitent les études prospectives, on peut espérer

que naîtront de nouvelles générations attentives au futur et conscientes de l'exigence d'interdisciplinarité.

Je voudrais maintenant mentionner les cours de futurologie, formels et informels, qui se sont déroulés en 1974-1975 en Italie et qui s'ajoutent aux expériences sporadiques dont nous avons déjà parlé. L'École d'études sur le futur de l'IRADES étant une école essentiellement interdisciplinaire, a accueilli des étudiants de diverses disciplines: mathématiques, physique, philosophie, avec cependant une majorité de licenciés en sciences sociales. Ce cours a suivi tout à la fois un programme théorique, embrassant l'histoire, les méthodes et certains problèmes particuliers relatifs à la grande dynamique homme-société-environnement-technologie, et un programme pratique; des projets alternatifs ont été élaborés pour l'Italie en 1985. Le cours, divisé en deux parties d'un mois et demi chacune, a été suivi avec assiduité.

Pendant la même période signalons aussi des cours informels pour étudiants des universités italiennes et pour étudiants des pays du Tiers-Monde qui poursuivaient leurs études en Italie.

Ces deux groupes ont abordé l'étude sur le futur en termes généraux, suivant des lignes directrices choisies par les participants eux-mêmes; les étudiants du Tiers-Monde se sont intéressés tout particulièrement aux études sur le futur effectuées dans le passé et même tout récemment en France.

Citons encore un groupe intéressant: celui des étudiants de lycée. Ce groupe plus prêt à accueillir un discours ouvert sur le futur, s'est nettement orienté vers la description des futurs désirables, alors que les groupes précédents étaient davantage portés à la description des futurs possibles et probables.

Un cours extrêmement important, le cours « interdisciplinaire de Futurologie », se déroule pendant l'année 1975-1976 à l'université grégorienne. Il est conduit par des spécialistes qui traitent tour à tour de différents thèmes. Citons par exemple « pronostics, utopie, projets » et l'analyse épistémologique des études sur le futur traités par un philosophe; les indicateurs sociaux, prévisions et méthodes prévisionnelles traités par un futurologue et même les aspects éthiques de la prévision traités par le spécialiste en sciences morales, les perspectives démographiques, sociales et économiques traitées par les sociologues et enfin « Futurologie et eschatologie » par un théologien. Les professeurs, appartenant tous à l'université grégorienne à l'exception de moi-même, participeront à une table-ronde sur les perspectives de la prévision. Cette rencontre sera dirigée, comme tout le cours d'ailleurs, par P. Beltrao, sociologue et démographe.

Cet événement est capital pour le monde de culture catholique, l'université grégorienne comptant parmi les universités catholiques les plus renommées du monde.

Nous avons donc vu qu'il existe un développement remarquable de l'intérêt

pour l'étude du futur dans les milieux universitaires; et à la lumière de ce fait, je crois pouvoir dire que dans un avenir proche, ces études pourront fournir un apport au monde culturel et qu'elles ne se limiteront plus à donner une contribution dans certains secteurs du monde de l'action, comme elles l'ont fait en Italie.

LES GROUPES PROFESSIONNELS, LA PRESSE ET L'OPINION PUBLIQUE

A ce sujet je crois pouvoir affirmer que les milieux professionnels commencent maintenant, à prêter une certaine attention à ces études et à en entrevoir l'importance. Citons entre autres les rencontres professionnelles des ingénieurs de Milan et des planificateurs italiens, le club 2 000 et ses succursales dans plusieurs villes italiennes qui s'efforce de trouver des méthodes de rapports entre politique, chefs d'entreprises et ceux qui exercent une profession libérale. Dans ce but il a organisé des rencontres — la dernière date de novembre 1975 — au cours desquelles les trois catégories mentionnées ci-dessus ont discuté les problèmes de l'Italie, de l'Europe et de la zone méditerranéenne.

Il faut encore souligner la programmation à longue échéance de la participation gouvernementale italienne et la préparation de la présence « non-gouvernementale » italienne coordonnée par l'INARCH — *Istituto Nazionale di Architettura* — (Institut national d'Architecture), au cours de la conférence de Vancouver sur l'habitat.

Le groupe qui étudie la présence non gouvernementale est nettement orienté vers le futur et pourra ouvrir la voie aux études prévisionnelles en Italie.

Quant à l'opinion publique et la presse, elles semblent depuis deux ans manifester une attention toujours croissante pour les études sur le futur.

C'est dans ce sens que l'on saisit l'importance déterminante des activités du Club de Rome sur l'opinion publique italienne et la presse, surtout à la suite des problèmes soulevés par les deux premiers rapports et les livres de A. Peccei, *Quale futuro ?*, par exemple.

Avant d'en revenir aux personnes qui se sont intéressées tout spécialement à ces problèmes, je voudrais rappeler les nombreux articles parus dans la presse au cours de ces deux dernières années: articles de A. Todisco, *Corriere della Sera*, de Giorgio Nebbia, *Il Giorno*, et tous ceux publiés dans les hebdomadaires à fort tirage qui présentaient des interviews de spécialistes italiens et étrangers. Pour témoigner de la sensibilisation croissante de l'opinion publique italienne, il est important de mentionner l'intérêt des éditeurs Mondadori et Bompiani, et même maintenant des éditeurs catholiques. Je dirais en effet, qu'actuellement l'opinion publique italienne est consciente de l'existence de

quelque chose que l'on appelle *Futuribles*, Futurologie, Prévision, et sait que des spécialistes du monde entier travaillent dans ce domaine; cela me semble un premier succès qui peut être porté au crédit du Club de Rome et à la diffusion de ses travaux pendant et après la conférence de Rome de 1973 organisée par l'IRADES.

CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES AUX ÉTUDES PRÉVISIONNELLES SOUS FORME DE LIVRES ET D'ARTICLES

Passons maintenant aux personnalités qui s'occupent individuellement de ces études en Italie. Il faut tout d'abord citer un homme qui a eu un rayonnement considérable: A. Peccei, cofondateur et animateur du Club de Rome, il a pu, grâce à son activité incessante, secouer des milieux italiens plutôt passifs. N'oublions pas non plus l'activité littéraire de Roberto Vacca, auteur de livres bouleversants, traduits en plusieurs langues, comme *Medioevo prossimo venturo*, *Morte di Megalopoli et Manuale di una improbabile salvezza.* R. Vacca souligne surtout les malaises de l'homme dans le monde compliqué et désordonné qu'il s'est créé; c'est l'homme lui-même qui doit réfléchir à ce malaise et s'efforcer de trouver des remèdes car il ne doit et ne peut confier la tâche à des experts ou à des technocrates. Mais cette tentative ne peut aboutir que par un effort commun de tous les hommes.

Mentionnons encore une autre personnalité, spécialiste en cybernétique, éducateur appliquant les techniques les plus modernes de l'analyse linguistique: Silvio Ceccato. Par ses ouvrages dont, en particulier, *Il maestro inverosimile*, il a fourni de nouvelles indications sur le futur. Citons encore les ouvrages de Giorgio Giannotti sur la conception et les méthodes prévisionnelles, ceux de Valerio Tonini concernant l'épistémologie des systèmes et enfin le travail de Guiseppe Sacco sur la médiévalisation de la ville et les possibilités de prévision à moyen terme vis-à-vis de la CEE dans des domaines bien spécifiques, tel l'environnement par exemple.

Je voudrais ajouter quelques considérations d'ordre général: l'intérêt pour la méthodologie est très limité en Italie et seuls l'IRADES, G. Giannotti, S. Acquaviva et U. Gori y ont accordé une certaine attention; parmi les méthodes spécifiques, le Delphi est peu utilisé; les projets commencent à prendre de l'importance et ce sont l'environnement, la démographie et l'économie qui retiennent le plus l'attention. Je crois pouvoir dire que par rapport aux autres pays la situation présente un certain retard, et que l'intérêt pour l'éducation et pour les communications sociales, deux thèmes à longue échéance, n'est pas très vif. Cependant, certains faits que je ne peux mentionner ici me

donnent à penser que les années 1976-1977 verront peut-être surgir des conditions nouvelles.

J'ai essayé d'élargir au maximum ce tableau de la situation italienne pour un double motif: d'une part j'ai tenté de déceler les origines de cette situation dans le passé et de décrire l'état actuel des choses; d'autre part j'ai tenu à entrevoir et à prévoir les possibles développements. Cette démarche a fait apparaître l'intérêt croissant, aussi bien du monde culturel et académique que de l'opinion publique; la position gouvernementale présente toujours des lacunes alors qu'en général l'attitude des décision-makers a été influencée par les récents événements économiques mondiaux. Dès lors trois possibilités se présentent: l'intérêt toujours croissant du monde culturel et de l'opinion publique forcera celui des pouvoirs publics et des décideurs privés et les obligera à longue échéance à passer à l'action; ou bien la situation actuelle avec ses intérêts séparés — monde culturel d'un côté et pouvoirs publics et privés de l'autre — persistera et par conséquent une certaine attention continuera à se manifester mais ne favorisera aucune action; ou enfin on assistera à un réveil soudain, sous la pression du temps et des problèmes de pouvoir.

Or, il me semble absolument impératif que les études sur le futur parviennent à susciter en Italie l'intérêt des pouvoirs, intérêt actuellement inexistant, comme en témoigne la réalité socio-économique de notre pays.

Explor-multitrade 85

SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT MONDIAL

Afin de construire leur modèle EXPLOR-MULTITRADE de commerce mondial, des experts gouvernementaux des Etats-Unis et du Canada et des agences internationales, ont élaboré d'abord un scénario de développement mondial. Dans ce cadre, ils se sont efforcés d'établir le degré de probabilité d'évolutions possibles pour les deux périodes 1975-80 et 1980-85. Nous soumettons ces estimations à nos lecteurs et les invitatous à nous adresser leurs commentaires, qui seront transmis à M. FONTELA (Battelle Institute)

Légende: VI très improbable
I improbable
E possibilités égales
P probable
VP très probable

	1975 à 1980					1980 à 1985				
	VI	I	E	P	VP	VI	I	E	P	VP
GÉNÉRALITÉS										
— Les pays industrialisés subissent une grande dépression	●						●			
— Croissance zéro (ou croissance très faible) dans les pays industrialisés		●					●			
— Protectionisme et contrôle des échanges		●					●			
— Généralisation de l'accord de commerce bilatéral	●					●				
— Nouveau système de la fixation des taux de change	●							●		
— L'inflation dans les pays industrialisés tombe à 3-6% par an			●					●		
— Taux de croissance plus rapides dans les pays en voie de développement que dans les régions industrialisées				●						●
— Régimes pro-chinois dans les pays en voie de développement (groupe 3)	●							●		
— Zone atlantique de libre-échange	●							●		
— Accord monétaire international réduisant l'instabilité monétaire			●					●		
— Diminution de la croissance du commerce international			●					●		
USA										
— Crise sociale, politique et économique (protectionisme, chômage...)	●						●			
— Nouvelle période de forte croissance favorisée par un grand développement des exportations				●				●		
— Retour du capital américain investi à l'étranger				●			●			
— Flux d'investissements directs aux USA du capital européen et arabe				●				●		
— Zone de libre-échange USA - Canada	●						●			
— Accord de commerce USA - Japon (équilibre de leur balance commerciale)	●						●			
— Excédent permanent de la balance commerciale US				●				●		
— Croissance rapide des exportations US vers l'Europe pour recouvrer leur position antérieure sur ce marché			●					●		
— Développement des relations commerciales USA - URSS réduisant la part des pays européens dans le commerce russe		●						●		

	1975 à 1980					1980 à 1985				
	VI	I	E	P	VP	VI	I	E	P	VP
— Indépendance dans le domaine énergétique		●							●	
— Rapide développement des exportations agricoles américaines			●						●	
— Accord de commerce USA - Chine		●						●		
EUROPE										
— Echec dans l'établissement de la dernière phase du Marché commun; seule reste une zone de libre-échange		●				●				
— Le commerce intérieur dans le Marché commun se développe plus vite que le commerce extérieur					●				●	
— Le Marché commun s'élargit à d'autres pays européens	●							●		
— Marché commun élargi aux pays nord-africains	●							●		
— Zone de libre-échange CEE-COMECON	●						●			
— Accord de commerce entre les pays de la CEE et de l'OPEP (avec équilibre de leurs balances commerciales)		●						●		
— Guerre commerciale (protection discriminatoire) avec les USA	●					●				
— Augmentation de la part de l'Europe dans les importations des pays exportateurs de pétrole (et diminution de la part US)			●					●		
— Marché commun monétaire et politique		●							●	
— Le Royaume-Uni perd une part de ses anciens marchés (USA et pays développés en dehors du Marché commun)				●				●		
JAPON										
— Large développement des relations commerciales entre la Chine et le Japon					●				●	
— Augmentation rapide de la part du Japon dans les importations européennes				●				●		
— Augmentation de la part du Japon dans les importations des pays socialistes			●					●		

	1975 à 1980					1980 à 1995				
	VI	I	E	P	VP	VI	I	E	P	VP
— Réduction de la croissance économique du commerce japonais au niveau de la croissance du commerce international			●					●		
— Abaissement des barrières douanières japonaises pour les produits manufacturés			●						●	
— Augmentation progressive de la valeur du yen et diminution de la compétitivité japonaise				●				●		
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT										
— Protectionisme accru pour réduire le déficit commercial (dans le groupe 3)			●						●	
— Accords bilatéraux avec des partenaires commerciaux pour réduire le déficit (dans le groupe 3)			●						●	
— Augmentation des prix relatifs des matières premières par rapport aux produits manufacturés				●					●	
— Améliorations substantielles des termes de l'échange des pays en voie de développement		●							●	
— Décartellisation des producteurs de matières premières		●					●			
— Accord international pour limiter l'accroissement des déficits des pays en voie de développement	●					●				
— Plus grande instabilité des revenus des pays en voie de développement en raison de la récession économique dans les pays industrialisés		●					●			
— Réduction du volume de l'aide fournie par les pays industrialisés			●				●			
— La part des pays en voie de développement dans le commerce international continue à diminuer					●			●		
— Famines				●				●		
— Généralisation des nationalisations des investissements étrangers dans les pays en voie de développement				●					●	
— Accords de cartel parmi les producteurs de matières premières (minérales, agricoles)	●						●			

	1975 à 1980					1980 à 1995				
	VI	I	E	P	VP	VI	I	E	P	VP
— Accords commerciaux et monétaires entre les pays en voie de développement pour accroître les relations économiques		●							●	
— Augmentation rapide du déficit agricole du monde en voie de développement				●				●		
— Développement rapide des investissements des pays exportateurs de pétrole dans les pays en voie de développement			●					●		
— Antagonismes entre les pays en voie de développement et les pays producteurs de pétrole		●						●		
— Accords internationaux visant à stabiliser les prix des produits de base				●					●	
— Libre accès des marchés industrialisés pour les exportations des pays en voie de développement		●								●
— Développement rapide des industries de transformation dans les pays en voie de développement (groupes 1 et 2)				●						●
AUTRES										
— Flux d'investissements étrangers en URSS et dans le COMECON		●						●		
— Persistance de la diminution du commerce intérieur des économies à planification centralisée et poursuite de la pénétration des importations en provenance des pays développés				●				●		
— Flux d'investissements étrangers en Chine		●						●		
— Éclatement de l'OPEP et diminution des puits de pétrole		●					●			
— Déficits commerciaux de certains pays exportateurs de pétrole					●				●	
— Grandes innovations techniques dans le domaine de la production énergétique réduisant l'importance relative du pétrole et du gaz naturel	●								●	

Revue 2000

Le prochain numéro de la revue « 2000 » portera sur le thème: « **l'habitat** ». Il comportera les articles suivants:

- Les poussées mégalopolitaines dans le monde: Jean Gottman;
- Ecumenopolis (extraits): C. A. Doxiadis, J. G. Papaioannov;
- Livre blanc sur les établissements humains: C. A. Doxiadis;
- Les problèmes de la planification urbaine: Yona Friedman;
- Planification urbaine et politique d'habitat en Amérique latine Pf. Hardoy (Argentine);
- Interview: E. Aillaud;
- Techniques douces et habitat (rapport pour la conférence de Vancouver): I. Sachs;
- L'adaptabilité à l'habitat: R. Dubos;
- Problèmes d'habitat: P. George;
- Politique d'urbanisation en Algérie: R. Boumédine;
- Sur une politique des espaces habitables: B. Haumont;
- Prospective de l'habitat en Europe: R. Sajus;
- Esthétique et énergie solaire: D. Berks;
- Expérimentation et Recherches en France.

Revue 2000

55, rue de Varenne, 75007 Paris

Réponse à Lord Kennet

par PETER METTLER

Personne ne peut douter de l'urgente nécessité d'une réflexion prospective sur l'Europe. C'est pourquoi, le projet « Europe plus trente », qui devait fournir cadre et axes de travail pour une période de trente ans, fut bien accueilli. Ce projet fut confié à Lord Kennet et à une équipe d'experts. Mais, très tôt, des réserves ont été émises sur les méthodes de travail et sur les pratiques adoptées. C'est donc après bien des difficultés que Lord Kennet a publié le rapport final. On doit dire que les craintes exprimées se révélèrent malheureusement fondées. En effet, si Lord Kennet a su être le champion politique de cette entreprise, la grave carence scientifique du rapport porte préjudice non seulement au projet lui-même, mais aussi à la prospective en général.

Rendant compte de ce rapport, Lord Kennet a prétendu que « la Communauté européenne ressemblait à une voiture sans phares roulant dans une nuit noire et qui, de temps en temps, en tamponnait d'autres sur la route (Amérique, Japon, pays producteurs de pétrole)... » (1). Dans une belle image, il ajouta que la tâche d'Europe plus trente fut de concevoir des phares. Hélas, hormis de vagues formules, il ne nous fournit aucune précision sur le fonctionnement de ces phares, ni surtout sur ce qu'ils doivent éclairer. C'est ainsi qu'il nous faut relever dans ce rapport soit de notoires insuffisances, soit même de graves lacunes. Les quelques points qui suivent illustrent ces défaillances.

Indépendamment des problèmes à traiter, il faudrait toujours préciser le champ d'action d'institutions politiques et les procédures dont elles se dotent. Or, le rapport de Lord Kennet passe sous silence les relations des États membres avec la Communauté et avec les organisations internationales comme l'OCDE ou les Nations-Unies. Ces dernières entreprennent des projets portant sur l'avenir des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement et sur des technologies plus adaptées aux problèmes du Tiers-Monde.

---

(1) Lord KENNET: Compte rendu du projet Europe plus trente, *Futuribles*, nº 4 / Automne 1975.

C'est pourquoi, plusieurs voix se sont élevées pour demander « qu'Europe plus trente » s'intéresse à ces questions, coopérant avec ces organismes, ou soit supprimé.

Bien plus grave, le problème des relations internes entre pays membres ne fait l'objet d'aucune prise de position. C'est dire que le projet s'abstient de définir une politique européenne en matière de recherche et développement technologique et de préciser la contribution susceptible d'être apportée par « Europe plus trente » à la construction de l'Europe. On sait bien que la réciproque suspicion des partenaires européens affecte en particulier cette construction. Or Lord Kennet, évoquant les nouveaux outils nécessaires à la Commission et au Parlement, recommande d'être « consciemment plus européens, plus expérimentaux, plus historiques » (1). La superficialité de cet argument n'échappera à personne.

La prospective n'est pas en soi une ineptie. Sa mission est de confronter le désirable et le probable avec le pensable et le possible, pour en dégager des moyens d'action. Tout en les remettant sans cesse en cause et en traitant toujours les données les plus récentes, de nouveaux services de planification pourraient alors définir ces moyens plus en détail. Or, dans son article, Lord Kennet préfère débattre de questions terminologiques, plutôt que de s'attacher au rapport entre la prospective et les structures décisionnelles. Ce silence est révélateur d'un souci de non engagement et implique donc une adhésion au principe de l'immobilisme.

La Commission et le Conseil de ministres indiquaient que toute la recherche-développement scientifique et technologique devait être entreprise sur une base communautaire. Cependant, personne n'a jamais précisé si, dans ce cadre, il fallait s'attacher à l'avenir de la (ou des) science (s) ou à leurs champs d'application et à leurs conséquences. L'avenir de l'industrie chimique ne se réduit pas à l'avenir de la science du même nom: il ne concernera pas seulement l'ensemble des personnes employées dans cette branche, mais influencera également la vie quotidienne de tous les citoyens. De même, l'avenir de la recherche-développement scientifique et technologique jouera un rôle non négligeable dans la spécificité et la nouveauté de la construction « Europe ». Que les États européens, dans un processus lent et pour la première fois relativement pacifique, mettent en commun leurs intérêts ne peut s'expliquer sans faire référence aux relations politiques internationales. C'est pourquoi la réflexion doit toujours porter à la fois sur des théories envisageables et sur les différentes pratiques possibles.

Il conviendrait donc « qu'Europe plus trente » réponde à certaines exigences. Ce projet devrait favoriser des sciences et des technologies qui explorent de nouvelles voies et qui poursuivent des objectifs anciens, comme la paix, ou relativement nouveaux, comme le développement du Tiers-Monde. Les sciences

et techniques, déviant objectivement d'une telle finalité, devraient subir un contrôle en vue de détecter leurs conséquences directes et leurs effets secondaires lors de leur transfert dans d'autres domaines. Le meilleur exemple nous est fourni par l'utilisation de l'analyse de système qui, après avoir permis d'éclatants succès dans l'industrie aérospatiale, a eu des conséquences catastrophiques pour le peuple du Vietnam. Qu'arriverait-il si on y avait recours pour résoudre les problèmes sociaux *?*

Il faut espérer que la Commission favorise la discussion publique et scientifique qui doit s'instaurer de toute urgence et qu'elle en consigne les résultats dans la proposition qu'elle adressera au Conseil de ministres. Derrière tout ce qui a été proposé jusqu'à présent, se dissimulent des théories comme celles du « muddling through » ou de « l'incrementalism » qui poursuivent un triple objectif: détecter les crises, les gérer, élaborer une recette miracle anticrise. Mais les crises structurelles et les problèmes sociétaux se dérobent à cette sorte de raisonnement, même si on réussit de temps à autre à tirer le signal d'alarme. Mais du reste, qui en tient compte ?

Revue française d'études politiques méditerranéennes

SOMMAIRE DU N° 14. — FÉVRIER 1976

- **LE MOIS EN MÉDITERRANÉE**
  - 2 — Jean ROUS: Un timide début de détente.
- **CHRONOLOGIE**
- **DOSSIER: Nouvelles perspectives politiques en Europe du Sud.**
  - 17 — Paul CORBIER: Italie: un nouveau plan.
  - 21 — Jean CATSIAPIS: L'option européenne de la Grèce.
  - 24 — Pierre SUBRA: Espagne 1976: la projection du passé sur l'avenir.
  - 42 — Jean-Yves SCHAPIRO: Les socialistes portugais et l'exercice du pouvoir.
  - 49 — Antoine BLANCA: La conférence des Partis socialistes d'Europe du Sud.
- **NOTES ET MÉLANGES**
  - 57 — Pierre RONDOT: Pour les Kurdes d'Iraq, le temps de l'épreuve n'est pas fini.
  - 61 — Iraq: données constantes et modalités actuelles du jeu politique.
  - 78 — Guy HENNEBELLE: Dialogue entre un écrivain israélien et un écrivain palestinien.
- **POINT DE VUE**
  - 92 — Mohsen TOUMI : Le temps des paradoxes et des malentendus.
- **COLLOQUES**
  - 95 — Mireille CALAME: Les implications sociales du nouvel ordre économique international.
  - 102 — Séminaire islamo-chrétien (Tripoli).
- **BIBLIOGRAPHIE**

SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉDITION
32, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS
Tél. 523-31-26

Les nouvelles contraintes de l'habitat

COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE D'ARC-ET-SENANS SUR L'ADAPTATION DE L'HABITAT AUX CONTRAINTES ÉNERGÉTIQUES ET SOCIO-ÉCOLOGIQUES NOUVELLES

par JACQUES GODCHOT

Sous le double patronage du ministère de la Qualité de la vie et du centre « Aménagement et Nature », la Fondation Claude-Nicolas Ledoux d'Arc-et-Senans a hébergé les 5 et 6 février 1976 un séminaire d'étude des conditions nouvelles et de l'évolution des techniques dans l'habitat, qui rassemblait des techniciens des bureaux d'études s'intéressant aux énergies nouvelles et des représentants de diverses administrations, instituts de recherche et de certains secteurs de la production et de l'industrie concernés.

Il s'agissait de faire le bilan du groupe de travail réuni depuis septembre 1975 par Aménagement et Nature, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le comité interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement en vue d'examiner les perspectives et l'impact pour l'habitat des contraintes « énergie, économie, environnement, écologie » et du développement des techniques dites « douces », auxquelles ces contraintes nouvelles donnent un intérêt particulier.

La présentation de ce travail, qui doit constituer une des contributions françaises à la Conférence mondiale des Nations-Unies de Vancouver sur les Établissements humains de juin prochain, fera l'objet d'une publication spéciale de la revue « Aménagement et Nature ». Parmi les personnalités qui ont participé au séminaire, il faut citer le président d'Aménagement et Nature, E. Claudius Petit, ancien ministre, député de Paris, le professeur Jean Keilling, agronome et fermentaliste, M. Perrin de Brichambaut, climatologue et météorologiste, le docteur Claude Leroy, psychosociologue, des représentants du ministère de la Qualité de la vie, du ministère de l'Équipement et du Plan Construction, des services d'études et de recherches de l'EDF, de la CGE et de Saint-Gobain-Industries, de l'équipe du professeur Sachs (CIRED), des architectes et urbanistes, des écologistes comme Jean-Claude Fischer du Museum d'Histoire naturelle. Les réunions ont été dirigées par M. Roland Bechmann, architecte, directeur et délégué général d'Aménagement et Nature, qui exposait que l'évolution de l'aménagement et de l'architecture des établissements humains devait tendre vers un habitat intégré, expression des conditions de

vie et de milieu sous l'effet des contraintes nouvelles énergétiques, économiques, écologiques. Des recherches interdisciplinaires coordonnées feront naître des styles d'aménagement et d'habitat en relation avec le climat, le paysage, le mode de vie, les contextes sociaux et culturels et les nouveaux moyens techniques. L'étude soigneuse des différents matériaux avec leur intérêt du point de vue de l'environnement, par leur composition, leurs modalités de fabrication et de transport, leur rareté et leur coût en consommation d'énergie contribuera à leur choix selon les régions et l'usage prévu, options qui ne découleraient plus des seuls choix économiques, mais d'une économie plus vaste, au sens complet du terme.

Deux commissions se sont formées au cours du séminaire d'Arc-et-Senans, l'une consacrée aux techniques ou perspectives nouvelles et à l'intégration architecturale de ces techniques, l'autre étudiant les besoins et les ressources, à partir des conditions physiologiques, psychologiques et sociologiques de l'habitat.

La première commission avait à analyser et à discuter les rapports présentés: sur les différentes sources d'énergie par I. Peyches; sur les ressources solaires et climatiques par C. Perrin de Brichambaut; sur l'énergie géothermique par R. Aureille et F. Maugis; sur les énergies nouvelles et, en particulier, l'énergie solaire, les chantiers expérimentaux et les applications dans le Tiers-Monde par J.P. Marie, J.P. Auriault, J. Michel, G. Alexandroff; sur les énergies éolienne et hydraulique, en particulier marémotrice, par R. Bonnefille; sur les complémentarités des différentes énergies, sur les pompes à chaleur par M. Simon; sur l'utilisation des photopiles par W. Palz; sur le recyclage des résidus par la fabrication de méthane par le professeur Isman. L'objectif de la commission était aussi de déterminer les échelles optimales d'application des différentes techniques: habitation individuelle, groupe d'habitations, agglomération, etc.

La deuxième commission se penchait sur le rapport du docteur Leroy sur les besoins et les comportements de l'homme dans son habitat, sur les rapports de M. Ignacy Sachs et de Mmes Vinaver et Zakrzewski sur les problèmes des pays en voie de développement et enfin sur les propositions du professeur Keilling touchant les relations entre les problèmes du milieu naturel et de l'agriculture et ceux de l'habitat.

Des différents points de vue exprimés, dont le président Claudius Petit devait tenter la synthèse, il ressort que le bilan des recherches, des réalisations et des perspectives en France est loin d'être négligeable: la technologie française s'est penchée sur les applications des énergies « nouvelles » à l'habitat. De nombreux inventeurs et constructeurs déploient un effort considérable: il existe des solutions originales, susceptibles d'être appliquées, aux pays du Tiers-Monde en particulier, sans être « contreplaquées », pour reprendre

l'expression de Tibor Mende, et dont certaines ont le mérite de susciter et de favoriser l'auto-participation. Les industriels s'engageront-ils dans la voie ouverte par les chercheurs et sauront-ils être prêts à temps pour apporter à un monde attaché à des critères différents de ceux d'hier, et se tournant vers une politique de meilleure gestion des ressources matérielles, les moyens et les outils qu'il attend ? C'est la question que pose Roland Bechmann, qui, exprimant le sentiment de la plupart des participants, considère que la France peut jouer un rôle particulier en étudiant dans chaque cas, dans chaque milieu, les solutions les mieux intégrées et les mieux adaptées et non en cherchant à proposer ou même, plus ou moins directement, à imposer des équipements trop souvent inadaptés au contexte social et économique, au génie et au mode de vie de chaque pays, aux possibilités de participation, de maintenance et de gestion locale. Cette conception fait ressortir l'importance des analyses de capacité et de potentialité des sites d'établissements humains et des contextes socio-économiques de chaque cas. « Le développement est un escalier, dit le professeur Keilling, mais beaucoup de pays attendent un ascenseur ». Ils cherchent à emprunter une voie inadaptée, avec des moyens trop lourds et trop spectaculaires, gaspillant ainsi leurs richesses naturelles et agricoles et leurs potentialités humaines.

Sans doute l'esprit de finesse et l'esprit géométrique sont tous deux nécessaires à l'action, mais la primauté de la conception sur la mécanique doit permettre de s'orienter vers une meilleure adaptation de l'habitat au milieu, une véritable intégration, en fonction des besoins de l'homme, « qui inscrit tout dans son espace ».

Chronique de l'imaginaire

par GUY POQUET

We are not going to be able to operate our spaceship Earth successfully nor for much longer unless we see it as a whole spaceship and our fate as common. It has to be everybody or nobody... We are going to have to find ways of organizing ourselves cooperatively, sanely, scientifically, harmonically and in regenerative spontaneity with the rest of humanity around earth...

R. Buckminster Fuller.

LES SILENCES DE LA TERRE

La métaphore utilisée par Buckminster Fuller ne relève pas d'un pur verbalisme. Dans un essai fameux, Kenneth E. Boulding avait déjà opposé l'économie ouverte du passé à l'économie fermée du futur, respectivement symbolisées par le cow-boy et le cosmonaute (1). En effet, la légende de l'Ouest associe généralement le cow-boy à des comportements caractéristiques des sociétés ouvertes: violence, impulsivité, irréflexion. Hélas, il nous a fallu découvrir les limites des grands espaces. La Terre s'est progressivement métamorphosée en simple vaisseau spatial, contraignant l'homme à trouver sa place dans un cycle écologique capable de reconstituer en permanence les ressources limitées dont il dispose. C'est dire qu'une période de transition s'est ouverte, au cours de laquelle nous devons reconsidérer l'image que nous nous faisons de nous-mêmes et de notre milieu.

S'il ne s'agit pas d'une sinistre illusion, le processus semble loin de s'achever. Les ambitions de Lowell Freeman, héros peu banal d'un film de Douglas

(1) K. E. BOULDING: *Environmental Quality*, 1966 Resources for the Future Inc.

Trumbull, nous donnent un aperçu du chemin qu'il nous faudra parcourir (2). Dans un futur plus ou moins proche les conditions réservées à notre environnement naturel, loin de s'améliorer, n'ont fait qu'empirer. La qualité de la menace atteint un tel degré, qu'un projet démesuré germe dans l'esprit généreux — sans doute un peu niais — de ce scientifique reconverti en écologue de choc. Il entend embarquer à bord de quelques vaisseaux spatiaux des spécimens de la flore et de la faune et attendre ainsi dans l'espace un éventuel renouveau du milieu terrestre.

Équipées d'énormes dômes géodésiques, ces arches de Noé construites à grand renfort de technologie dérivent dans l'espace depuis de nombreuses années, quand l'expérience est abandonnée sans préavis. Les quelques hommes préposés à l'entretien des insolites jardins reçoivent l'ordre de regagner la terre, après avoir anéanti l'objet même de leur mission. En présence de ce qu'il considère comme une incongruité, Lowell Freeman se rebelle. Il élimine les compagnons qui s'opposent à ses desseins et partage désormais la solitude de l'espace avec trois petits robots programmés pour l'entretien des machines. Perdant plus ou moins volontairement le contact avec la terre, il entame une longue course silencieuse et consacre tout son temps au jardinage.

A ce stade, nous approchons une étrange poésie. Cet homme, qui évolue dans un cadre où coexistent un appareillage hyperinformatisé et des objets aussi anachroniques qu'un arrosoir ou un sarcloir, nous offre une saisissante représentation de la puissance et de la fragilité des choses humaines. Ce vaisseau spatial, renfermant tout ce qui fait jusqu'à nouvel ordre l'unicité de la terre, devient ici plus qu'un symbole. La tentative est peut-être dérisoire. Freeman ne s'abuse pas. Nulle assurance d'un retour à la planète-mère ou d'une transplantation sur un hypothétique ailleurs. Cependant, il considère de son devoir de ne pas laisser passer la moindre chance. Par la solitude qu'il s'impose, il témoigne en quelque sorte devant lui-même de sa propre liberté.

Quand un vaisseau parti à sa recherche renoue le contact avec lui, Freeman sait que son aventure touche à sa fin. Outre la répression probable de sa mutinerie, il n'ignore pas que les précieux dômes seront détruits, pulvérisés par des charges nucléaires miniaturisées. La sauvegarde de son chargement passe par une action où désespoir et optimisme se mêlent intimement.

Sur le point d'être rejoint, il élabore à l'intention d'un robot un programme particulier: réunissant toutes les données dont il dispose en matière d'horticulture, il confie à la machine le soin d'entretenir tout ce dont il est amoureux. Comme le naufragé qui lance une bouteille à la mer, il largue alors dans l'immensité spatiale ce qu'il tient à la fois pour le dernier vestige d'un monde

---

(2) Douglas TRUMBULL, *Silent running*, 1975.

appelé à disparaître et la vague promesse d'un recommencement. Bien que Freeman se détruise lui-même dans une ultime déflagration, la gigantesque bouture à la dérive reste le gage très cher payé de son utopique survivance.

Beaucoup partagent le sentiment de Buckminster Fuller et de Boulding. A bord du vaisseau spatial Terre, la poursuite de l'odyssée humaine passe par un réaménagement de notre mode de vie. C'est aussi ce que nous suggère, sur le ton propre à la poésie, le film de Trumbull. Mais l'avertissement n'est pas toujours feutré. Pour certains, croissance démographique et raréfaction des ressources se conjuguent pour nous mettre en demeure de repenser nos activités. Paradoxalement l'intérêt, allant parfois jusqu'au phantasme, manifesté dans ce domaine, se nuance dès qu'il est question d'urbanisme.

Or le sujet est d'importance. Jusqu'au début du XX^{e} siècle, moins de 20% de la population mondiale vivaient dans des centres urbains et trois villes seulement comptaient plus d'un million d'habitants. Vers la fin du siècle, ce chiffre pourrait s'élever à 500 ou 600 et engendrer ainsi chaos et anarchie (3). Même si ces extrapolations restent indiscutables en raison de leur caractère global, elles ont le mérite de nous montrer que ces problèmes se posent à une échelle toute différente de celle que nous appliquons actuellement.

S'il convient d'opter entre un urbanisme horizontal et un urbanisme vertical, les deux grandes conceptions de l'heure, pour Robert Silverberg une attitude responsable face à l'avenir nous dicte ce choix (4). Nous devons répudier sans hésitation une œcuménopole à la Doxiadis et mener l'investigation du côté d'une arcologie inspirée des théories de l'architecte Paolo Soleri (5). Dans un étonnant exercice de fiction, il substitue donc à une urbanisation dévoreuse d'espace une grande synthèse communautaire. Allant jusqu'au bout de sa démarche, quitte à en ignorer les aspects absurdes, il projette sur le terrain une société toute entière, dont l'ordre technique, économique, social, imposé en vue de la survie de l'espèce, ne souffre aucune dérogation.

Pour triompher d'une croissance démographique et urbaine lourde de menaces, il a suffi que les hommes construisent des « urbmons » et y vivent cloîtrés. Construction de mille étages, qui sont autant de villes qui se super-

---

(3) Delegates World Bulletin, ONU, juin 1975: déclaration du secrétaire de la Conférence sur l'habitat qui se tiendra à Vancouver en juin 1976.

(4) R. SILVERBERG: *Les monades urbaines*, Laffont, 1974.

(5) L'œcuménopole sera une surface urbanisée continue qui couvrira des espaces géants, entre lesquels seront aménagées des réserves naturelles de dimensions variables (C.A. Doxiadis, *Urban Renewal and the Future of the American City*, Chicago, 1966). Pour P. SOLERI, les économies d'espace appellent des arcologies — contraction de architecture et écologie — qui sont des blocs comprenant appartements, bureaux, usines, centres commerciaux, le reste de l'espace étant réservé à la nature (P. SOLERI, *Arcology: The City in the Image of Man*, MIT, 1972).

posent, une monade urbaine peut abriter sur un espace restreint 885 000 personnes. Tout y est conçu pour le plus grand bien de tous. Stratification sociale et localisation des cités dans la monade vont de pair. Les plus prestigieuses, réservées aux administrateurs urbains, se situent au sommet, tandis que les plus humbles, où s'entassent les ouvriers de l'entretien, sont reléguées vers le fond. De plus, dans cette hiérarchie particulière, la promotion des individus se traduit par un gain d'espace vital.

Lorsque l'optimum de la monade est atteint, volontaires et surnuméraires, dans une conception quelque peu platonicienne, s'en vont fonder une nouvelle monade, colonie aux caractéristiques identiques à celles de la monade-mère. Seuls des numéros les distinguent. Mais bien sûr, l'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables: Silverberg n'ignore pas la mise en garde de Rousseau. Ce n'est donc pas tant ces volumes aberrants qui frappent l'imagination, que les rapports sociaux et par voie de conséquence l'idée de l'homme qu'ils impliquent. Il est vrai que phénomènes idéologiques et symboliques se retrouvent dans l'esthétique architecturale.

Alors que les grandes agglomérations actuelles favorisent la dislocation des relations sociales, l'organisation de l'espace au sein des monades urbaines a fait l'objet d'un aménagement tel, que les rapports interpersonnels, tout en restant soumis à une espèce de loi à la fois coutumière et rigide, ne sont pas dépourvus de certains agréments. Mais il est dangereux de vouloir se soustraire à cette routine garante de la pérennité du système. L'homme urbain s'est vu désigné une place qu'il ne peut quitter, sous peine d'être désintégré et aussitôt reconverti en énergie. Car, point capital, une monade subvient à ses propres besoins.

Lumière artificielle, air aseptisé, climatisation, condensation des ordures, recyclage des déchets, mais aussi théâtres, arènes de sport, écoles, hôpitaux, maisons de culte font de la monade une unité autonome à une exception près: la nourriture arrive de l'extérieur.

Au-delà de l'aire urbaine, s'étendent des communes agricoles qui ont restitué à la nature tout son éclat. Ici, la distribution extensive de l'habitat implique un mode de vie totalement contrasté: vie au rythme des saisons, contrôle des naissances, célébration de cultes païens, constituent le second terme de ce qui n'est même plus une alternative. Nous sommes en présence de deux mondes irréductibles, dont la coexistence est nécessaire. Les contacts nés de la division des tâches se réduisent ainsi à une portion extrêmement congrue, mal inévitable qui requiert une grande vigilance. C'est exclusivement l'affaire de quelques-uns. En effet, les informations susceptibles d'être rapportées par d'éventuels « touristes » constitueraient une redoutable menace pour le fragile équilibre urbain.

Dans ce contexte, les traumatismes psychiques ou émotionnels posent des

problèmes qui ne peuvent être résolus que par la guérison ou l'élimination de celui qui en souffre. Le système doit apparaître aux habitants des monades à la fois nécessaire et splendide. Condition impérative de la pulsation vitale de la collectivité, il faut que le passé cahotique, les libertés terrifiantes, les choix angoissants, l'insécurité, la disparité des contextes engendrent, sinon l'invective, du moins une condescendance pleine de mépris.

Nous retrouvons cette opposition entre deux mondes, deux organisations sociales différentes, dans ce qui pourrait bien devenir un classique de la littérature utopique (6). Bien que délibérément ambigüe, l'utopie présentée ici est, par là même, bien plus complexe et attachante que la précédente caricature, qui aboutit à nier l'individu au profit d'une douteuse raison collective.

Anarres, planète de moins d'un million d'habitants, possède un sol ingrat et les ressources y sont donc rares. Les descendants des disciples de l'anarchiste Odo, exilés d'Urras le monde voisin, composent sa population. En l'espace d'un siècle et demi, les habitants d'Anarres ont donc dû tisser entre eux des liens solides pour se poser et s'opposer à Urras. Vivant sur une base communautaire, où le partage des biens et la coopération sont de règle, ils ont même inventé un langage ne comprenant pas de pronoms possessifs. Aucun gouvernement, aucune loi, aucune hiérarchie ne régit leur existence et bien sûr, comme dans maintes utopies, l'argent n'a pas cours. L'économie est fondée sur le travail volontaire et, compte tenu de l'austérité de ce monde, les préoccupations écologiques tiennent un rang prioritaire. A cet égard, il convient d'ajouter que si cette société n'est pas anti-technologique, elle n'utilise qu'avec une extrême prudence les techniques qui lui sont nécessaires.

Dans le domaine social, le mariage est inconnu, les habitants bénéficient de la plus grande liberté sexuelle et les enfants sont élevés par l'ensemble de la communauté. A la rigoureuse égalité entre les sexes, nous reconnaissons bien l'auteur soucieux d'imaginer la transformation de la société par le biais de changements affectant les rôles respectifs de l'homme et de la femme (7). Sur Anarres, les individus ne portent qu'un seul nom sans aucune référence au genre et nous ne découvrons ainsi qu'assez tard, presque accidentellement, que l'anarchiste Odo était une femme...

Mais les aspects édéniques de cette organisation, dont nous ne saisissons que très progressivement les rouages, vont se nuancer. Le comportement de Shevek, physicien de génie, réussit à dévoiler contraintes et sources de blocage propres à ce type de société. En effet, le traditionnel isolationisme, dans lequel s'est enfermée Anarres, engendre la sclérose et à long terme la mort. Or, si la

---

(6) Ursula K. Le Guin: *Les dépossédés*, Laffont, 1976.

(7) Ursula K. Le Guin: *La main gauche de la nuit*, Laffont, 1971.

lucidité et le caractère de Shevek lui permettent de nourrir une grande ambition — réaliser une thèse monumentale sur la physique temporelle, — son individualisme et son originalité passent pour excessifs aux yeux de ses pairs. Comment donc obtenir aide et soutien ? Derrière l'étendard affiché de la coopération, se dissimulent ainsi d'inévitables chapelles, jalouses de leurs maigres privilèges et pour lesquelles la liberté d'expression n'a de sens que dans le cadre d'une certaine orthodoxie. Finalement, rien que de très connu.

Shevek regagne donc le monde de ses ancêtres, Urras, en s'imposant une double mission: mener à bien sa thèse, mais aussi tenter d'abattre le mur symbolique qui sépare les deux sociétés. Alors que la tradition anarresti y situe l'enfer, il veut apporter la liberté absolue sur Urras, qui n'est rien d'autre que la Terre du XX^{e} siècle avec compétition entre nations, droit inaliénable de propriété, etc. Tout le récit repose sur les modes de vie contrastés de ces deux sociétés, ainsi que sur leurs réciproques influences au travers de Shevek. Le mur s'effondrera-t-il ? La question ne pouvait que rester ouverte. Mais ce n'est pas un hasard si Shevek réussit à mettre un point final à une prodigieuse *Théorie générale de la relativité*, tandis qu'il s'aperçoit que chacun des deux mondes est dépossédé l'un de l'autre. Ils sont condamnés à coopérer ou à disparaître.

Il s'agit là d'une autre bouteille à la mer, dont le message politique appelle la méditation. Il ne serait en effet pas souhaitable, que dans le silence retrouvé de la Terre, ce livre devienne un jour lourd de toute la mémoire du monde.

BIBLIOGRAPHIE

LA VILLE ET L'URBAIN. *Analyse critique par Louis ARENILLA.*

La préoccupation de la ville fut de tout temps obsédante. On rappelle souvent le mot de Thomas Jefferson : « je considère les grandes cités comme des lieux de pestilence au point de vue de la morale, de la santé et de la liberté de l'homme ». On connaît aussi les rêves utopiques de tous ceux qui depuis la Renaissance ont dessiné des espaces urbains destinés à mieux servir la sociabilité. La généralisation et l'accélération du processus d'urbanisation provoquent les mêmes réactions de répugnance ou les mêmes exercices imaginatifs ; mais en même temps elles provoquent un élargissement de la réflexion. Nous voudrions montrer à travers l'analyse rapide de quelques ouvrages comment se dégage une problématique nouvelle fondée sur la séparation de plus en plus tranchée des deux concepts, celui de ville et celui d'urbain.

La poussée urbaine, particulièrement dans la seconde moitié du 18e siècle, est sans commune mesure avec la poussée démographique. Tout se passe comme si le « siècle des Lumières » avait préparé le développement de la grande industrie du 19e siècle qui trouvera son support dans l'expansion urbaine. *La ville au 18e siècle* rassemble un certain nombre de communications présentées au colloque du « centre aixois d'études et de recherches sur le 18e siècle ». On y trouvera sans doute une mise en question de la civilisation urbaine, mais en même temps une certaine fascination pour la ville qui fait dire à un conférencier que « l'idée de ville reste une idée optimiste et une vision d'avenir pour le siècle des Lumières ».

Cette ambiguité des attitudes se marque dans la distribution des éloges et des condamnations aussi bien que dans la disparité des objectifs poursuivis.

---

(1) *La Ville au 18e siècle.* Colloque d'Aix-en-Provence. Édisud, Aix-en-Provence, 1975, 297 p.

Sébastien Mercier recense les nuisances urbaines dans le *Tableau de Paris* et la répulsion qui éclate dans le roman anglais ou dans des œuvres polonaises, se retrouve chez Rousseau et Restif de la Bretonne; mais Diderot et Grimm louent la vertu civilisatrice de la capitale et une poétique de la ville se dégage de l'œuvre même de Jean-Jacques Rousseau. La vision du devenir urbain reste également équivoque. Les gravures du 18e siècle présentent l'agglomération bien individualisée par ses murailles alors que celles-ci ont disparu ou sont noyées dans le foisonnement des faubourgs, image archaïsante qui minimise le peuplement des abords comme si la croissance urbaine était refusée; n'est-ce pas le sens de la déclaration royale du 18 juillet 1724 visant à freiner le développement de la capitale ? On désire moins l'expansion que l'aménagement: on loue Bielinski d'avoir commencé le pavage des rues de Varsovie; Voltaire souhaite une ville faite pour les commodités de ses habitants et pour l'agrément de la vue; il voudrait que toutes les maisons aient de l'eau et dans l'opuscule *Des embellissements de Paris* prévoit les moyens de financement. Pourtant le siècle des Lumières consent à l'urbanisation effrénée; si l'idée de planification est présente chez bon nombre d'auteurs, si les contemporains nantais admirent les plans d'urbanisation de J.-J. Louis Graslin, il n'en reste pas moins vrai que la maîtrise d'un développement indéfini de l'agglomération échappe à l'administration parce que les problèmes fonciers et la spéculation brouillent tous les desseins prospectifs; au siècle précédent, le plan de reconstruction de Londres proposé par Wren ne fut pas accepté car il supposait des amputations importantes dans la propriété privée; en France, l'aristocratie impose de nouvelles formes de l'organisation de l'espace parisien où l'hôtel et son jardin, réduction du château et de son parc, réintroduit un mode seigneurial d'occupation du sol, signifiant à la fois gaspillage de terrain et ségrégation sociale. La spéculation devient un mode de gestion de la fortune nobiliaire ou même ecclésiastique; le duc d'Orléans et le prince de Condé, frères de Louis XVI, se lancent dans des opérations immobilières et préfigurent les « promoteurs » futurs; les opérations immobilières dans la capitale exercent un attrait de plus en plus grand sur les provinciaux et même sur des capitalistes étrangers, en particulier des Américains du Nord. Comme le souligne un participant au colloque, on ne voit pas comment une telle expansion urbaine et un tel investissement de capitaux auraient pu se faire dans un climat de mise en question continuelle de la notion même de ville. Sans doute la dénonciation de la capitale à travers la littérature française est celle d'un pays rural où Paris ne représente que 2 ou 3% de la population totale du pays contre 10% pour Londres, 10 ou 15% pour les métropoles des États italiens: elle reflète aussi l'idéologie des physiocrates pour qui la ville est haïe car elle consume les prélèvements de la rente foncière, les excédents fiscaux, les gains parasitaires du commerce de l'argent.

En réalité pour la première fois au siècle des Lumières, l'Europe découvre et accepte une urbanisation sans limite; il appartenait au 20e siècle de « naturaliser » ce processus « implacable, universel » et c'est bien ce qu'exprime le titre d'un ouvrage déjà ancien mais symptomatique *Le phénomène urbain* (2). Celui-ci n'est pas simplement une extension démesurée de la ville; le fait urbain s'est en effet dissocié de la ville; il envahit la campagne; l'excroissance des périphéries est telle que les agglomérations se rejoignent; ce processus de conurbation crée d'immenses concentrations humaines dont le cas le plus spectaculaire est celui que Gottmann appelle la mégalopolis qui, entre Boston et Washington, constitue un espace urbanisé d'environ 1 000 km de long sur 80 à 150 km de large. Lerner affirme « qu'une petite ville est l'endroit où l'on s'étonne de rencontrer une figure inconnue; la grande ville, celui où l'on s'étonne de rencontrer dans la rue une figure connue »; on comprend, à la lumière de cette boutade, l'extraordinaire transformation des formes de contrôle social dans la grande agglomération; la dissociation spatiale entre les lieux de résidence, de travail et de loisirs rend impossible à un unique groupe social d'encadrer l'ensemble des activités par une surveillance externe et favorise pour chaque individu l'adoption libre de comportements ou de schémas culturels nouveaux; l'analyse sociologique contemporaine rejoint l'analyse morale de ces auteurs du 18e siècle dénonçant la capitale qui cristallise toutes les libertés et toutes les possibilités de chute.

Contre cette société urbaine qui est « dans son essence une société de réflexes — non de réflexion — d'aventure — et non de raison — une société qui s'emballe plus souvent qu'elle ne progresse » les auteurs contemporains s'insurgent; *Changer la ville* (3) expose tout un programme d'action. La nature des questions traitées — les plus-values foncières, les droits de construire, le problème de la circulation, les dimensions de la ville, la nature des matériaux de construction, les loisirs, etc. — marque la direction de la pensée de l'auteur: elle se veut profondément ancrée dans le réel et se refuse à toute spéculation « futuriste », à toute prospective architecturale du genre des villes en cônes inversés de Walter Jonas, des cités souterraines ou flottantes. Ce rejet de l'utopie traduit la conviction que l'urbanisme relève moins de la science et de la technique que de la politique; la préoccupation de l'auteur rejoint celle d'un Restif de la Bretonne qui, dans les *Nuits de Paris*, souhaitaient que chacun dans la ville participe activement à la communauté et porte la responsabilité de ses actes. La « désurbanisation » recommandée n'implique pas une négation

---

(2) Hervé CARRIER et Philippe LAURENT: *Le phénomène urbain*. Aubier-Montaigne, 259 p.

(3) Paul GRANET: *Changer la ville*. Grasset, 1975, 350 p.

du fait urbain; elle manifeste le souci d'arrêter le développement des agglomérations monstrueuses; les vingt-quatre propositions énoncées définissent les conditions qui peuvent faire d'une ville une structure de participation.

Cette dimension politique du problème de la ville devient le tout du phénomène urbain chez les auteurs qui se réclament du marxisme. Dans *Demain la ville ? Urbanisme et politique* (4) François Ascher et Giard reprochent à l'idéologie de la bourgeoisie d'enfermer la réflexion dans « le thème de la crise urbaine afin d'éviter que ne soit posé celui de la crise de la société capitaliste ». Les problèmes suscités par la croissance de la cité ne résultent pas d'un changement d'échelle, mais de l'incapacité dans laquelle se trouve un groupe social dominé par les monopoles et leurs contradictions. Toutes les mesures intéressant l'urbanisation — loi d'orientation foncière, ZAC, POS, politique des transports, construction d'HLM, établissement public, etc. — sont analysées comme reflétant « le démantèlement progressif de l'appareil d'État ancien, des services publics, des moyens techniques, pour en faire des instruments directement au service des grands intérêts monopolistes ». Cependant la pénétration du capital financier dans l'immobilier n'a pas réussi à transformer l'industrie du bâtiment qui, par la faible composition organique du capital et par les techniques de production, reste encore à un stade manufacturier. L'inégalité dans les chances de se loger, l'inadaptation des appartements aux besoins, la ségrégation sociale de l'habitat ne peuvent être résolus que par une réforme complète des rapports sociaux et une libération des forces productives qui renouvellera les procédés de construction. En reconnaissant que l'urbanisme est une nécessité du développement des sociétés modernes, Ascher et Giard éliminent tout rêve rétrograde d'un retour à un ruralisme quelconque; mais au cœur de l'histoire contemporaine, l'urbanisme « est une question politique exigeant une réponse politique ». Les auteurs communistes y situent le lieu privilégié de la lutte idéologique comme le font d'ailleurs les auteurs bourgeois que dénonce Edmond Préteceille dans sa *critique des jeux urbains* (5). La nouvelle technique des jeux urbains comme aide à la décision ou instrument pédagogique apparaît comme une ruse de la pensée libérale; dans les jeux urbains, se mettre à la place des promoteurs, des capitalistes, des politiques, n'est-ce pas accepter les règles du jeu, c'est-à-dire les principes organisateurs de la société capitaliste et en particulier l'idée de maximisation de l'utilité ? En outre, en acceptant l'objectif des théoriciens des jeux, c'est-à-dire la recherche de la rationalité des décisions dans des situations de compétition,

---

(4) François ASCHER, Jean GIARD: *Demain la ville*. Éditions sociales, 1975, 254 p.

(5) Edmond PRÉTECEILLE: *Jeux, modèles et simulations. Critique des jeux urbains*, Mouton, 1974, 208 p.

l'acteur ou l'étudiant trouve dans l'identification passagère à un « rôle » une compensation imaginaire à son statut social.

La même accusation de mystification est approfondie par Manuel Castells dans son livre *La question urbaine* publié en 1972 et réédité en 1975 (6). L'auteur estime que le terme d'urbanisation se réfère à la fois à la concentration des activités et des populations sur un espace restreint et à la diffusion d'un système culturel particulier, la culture urbaine. Cette confusion remplit une fonction idéologique en suggérant l'hypothèse que le système spécifique des relations sociales urbaines est moins dû aux principes organisateurs de la société qu'à la densification des peuplements; les problèmes de l'urbanisme sont rendus indépendants des processus sociaux et la sociologie urbaine se réduit à la thématique de la relation entre un certain type d'habitat et des modes spécifiques de comportement. Le déplacement des problèmes vers ceux de l'aménagement du cadre de la vie réduit la recherche urbanistique à la quête de formules qui permettent de traduire des volumes architecturaux ou des espaces en termes de sociabilité. L'écologie escamote la question urbaine. Manuel Castells refuse une telle problématique; prenant en considération les faits indubitables que sont l'accélération du rythme de l'urbanisation dans l'ensemble du monde, l'apparition des grandes métropoles et la concentration de la croissance urbaine dans les régions sous-développées sans correspondance avec un développement économique, l'auteur pose ces problèmes en termes de production sociale des formes spatiales; il est ainsi amené à formuler la question théorique suivante: « Quel est le processus de production sociale des formes spatiales d'une société et, en retour, quels sont les rapports entre l'espace constitué et les transformations structurales d'une société, à l'intérieur d'un ensemble intersocial caractérisé par des relations de dépendance ? ». Travail de documentation — le livre comprend de très nombreux tableaux statistiques — d'enquêtes et de réflexion, *la question urbaine* se veut un ouvrage d'élucidation théorique, livrant moins des résultats concrets qu'un outillage conceptuel destiné à la fois à démasquer l'idéologie urbaine et à définir une pratique politique.

La ville ne serait-elle que la concrétisation d'un type d'organisation sociale ? Plus exactement ne serait-elle que la manière dont un mode de production s'approprie l'espace ? Le livre de Pierre Sansot, *Poétique de la ville* (7) pourrait apparaître comme le démenti d'une telle vision, peut-être même comme la restauration subreptice du point de vue de ceux qui pensent que les comportements urbains sont des manifestations culturelles produites par cette forme

---

(6) Manuel CASTELLS: *La question urbaine*. Nouvelle édition, Maspéro, 1975, 529 p.

(7) Pierre SANSOT: *Poétique de la ville*. Éd. Klincksieck, 1973, 422 p.

écologique particulière qu'est la ville. Une telle lecture serait fausse. Pierre Sansot, comme le précise le titre du premier chapitre — Pour une approche objectale de la ville — poursuit une analyse phénoménologique: « nous prendrons donc les lieux, comme ils se présentent à la conscience naïve et parfois nous tâcherons d'en élucider la signification, avec les mots de la conscience commune. Car ces mots, nous l'avons dit, n'ont pas surgi au hasard. Ils font, en quelque sorte, partie de ces lieux ». Les quelques centaines de pages poursuivent ce dévoilement progressif, infini, de la ville à travers les données perceptives que procurent la déambulation et la pénétration au plus profond des meublés. Chaque objet, chaque lieu, chaque être se donnent à l'habitant dans un vécu particulier, original; le café et le bistrot sur le plan des fonctions ou des consommations pourraient être confondus et cependant ils surgissent chargés chacun d'images et de possibles différents. En fait, ce parti-pris méthodologique de rester au niveau du vécu implique la reconnaissance d'une « poétique de la ville » au sens de puissance créatrice. Il ne s'agit pas de mettre en avant le caractère esthétique de tel monument, de tel quartier ou de telle réalisation; mais il faut révéler la capacité que possède la ville à produire des significations qui donnent aux lieux et aux personnages une évidence perceptive. « La rencontre de la prostituée » ou « les métamorphoses de la salle de bain » échappent à la subjectivité de l'analyste grâce à cette présence agissante et créatrice de la ville qui justifie pleinement le titre de l'ouvrage, dont l'objet est de décrypter les signes et les sens engendrés par l'espace urbain.

Cette conscience phénoménologique qui en apparence approfondit l'appréhension littéraire ou picturale de la ville devrait constituer un préalable à toute démarche de la conscience savante, celle qui est capable de penser un univers objectif où seront dévalorisées les qualités par lesquelles les objets prennent un sens pour l'homme; la réflexion sur la ville n'est possible que si l'univers du vécu, celui du sujet habitant une agglomération, est totalement dévoilé; comme le dit Sansot, il n'y a pas « de coupure épistémologique radicale, mais un rapport de fondation du conçu par le perçu ».

A travers ces quelques ouvrages, d'inspiration très différente, se dessine une double évolution: d'une part une séparation progressive des deux notions, celle de ville et celle d'urbain; la ville est saisie à la fois comme réalité architecturale et comme concentration d'activités et d'êtres, comme espace bâti d'une façon continue et comme réalité sociale; ce deuxième aspect de plus en plus élaboré, de plus en plus éloigné de la réalité sensible, définit le contenu d'une catégorie de l'urbain, que la dimension politique ou sociologique dote d'une double vertu théorique et pratique, celle de comprendre et de reconstruire la société humaine; est-ce le signe d'une époque où les sociétés technologiques avancées deviennent de plus en plus urbaines ? Une participante au colloque d'Aix signale que déjà chez Rousseau « l'urbain tel qu'il est défini dans la

deuxième partie de la Nouvelle Héloïse et dans le Contrat social est une catégorie propre à décoder d'une façon privilégiée la société tout entière ». Plus actuel enocre, pressentant la mégalopolis et dominant l'opposition de la ville et de la campagne, J.-J. Rousseau évoque la Suisse qui « n'est pour ainsi dire qu'une grande ville dont les rues larges et longues plus que celles de Saint-Antoine, sont semées de forêts, composées de montagnes et dont les maisons ne communiquent entre elles que par des jardins anglais ». Réduisant cette image de l'état-jardin à celle d'une ville-parc, quelques urbanistes d'aujourd'hui tentent de fragmenter la ville en quartiers adaptés à la trame naturelle constituée par les bois, les vallons, et les parcs. N'est-ce pas là un peu le dessein de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée dont l'urbanisation par sa discontinuité semble reprendre le rêve de celui qui fut un futurologue avant l'heure (8) ?

De toute manière à travers la réflexion comme à travers les réalisations concrètes la catégorie de l'urbain devient de plus en plus un concept prospectif qui ambitionne de façonner une société et son milieu de vie.

JOVAN PAVLEVSKI. *Le Niveau de vie en URSS de la Révolution d'octobre à 1980* (Paris, Éditions Économica), 178 p.

L'auteur est déjà connu des lecteurs de cette revue par un article sur « L'analyse du niveau de vie » (*Analyse et Prévision*, juillet-août 1971). Le livre qu'il vient d'écrire reprend le même thème mais sous un angle plus classique — il s'agit du revenu monétaire éventuellement complété par la consommation collective gratuite — et en se concentrant sur le cas de l'URSS.

Pour traiter son sujet J. Pavlevski a travaillé directement sur des sources russes et il suit un ordre chronologique, en prenant 1948 comme année-charnière et en distinguant pour chaque sous-période les citadins et les campagnards. Ce découpage surprend à première vue, car la ventilation par sexe ou par C.S.P. nous est plus familière. Et pourtant il y a de bonnes raisons à ce choix méthodologique. D'abord le secteur agricole emploie un tiers de la population active (contre 5% aux États-Unis). En second lieu une tradition

(8) Voir en particulier les lettres écrites de Môtiers pour le maréchal de Luxembourg; dans celle du 20 janvier 1763, Rousseau écrit: « La Suisse entière est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes... Il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville... »

constante de la politique économique en URSS depuis la fin des années 20 a été de conférer la priorité à l'industrie lourde, de sorte que l'agriculture s'est trouvée de manière récurrente défavorisée par le processus centralisé d'affectation des ressources.

On n'en est pas moins frappé de voir la traduction chiffrée de cette option en termes de comparaison salaire ouvrier/revenu paysan depuis 1913. Schématiquement, on peut dire que le salaire ouvrier reste à travers maintes fluctuations constamment inférieur au niveau de l'année de base (exception faite de la fin de la NEP). Le décollage se fait après la Deuxième Guerre mondiale et à l'heure actuelle le salaire ouvrier se situe à peu près à l'indice 165. (1913 = 100). En revanche l'évolution du revenu paysan est toute différente: baisse continue depuis 1913, qui se transforme en hausse après 1950 pour ne parvenir cependant en 1975 qu'à l'indice 95 (toujours pour 1913 = 100). De tels chiffres ne sont pas sans éclairer les difficultés persistantes de l'agriculture russe et laissent penser que les conditions climatiques assez souvent invoquées comme excuse ne sont pas seules en cause...

Le revenu examiné ici est perçu par un agent économique « moyen », mais pour aboutir au niveau de vie des Soviétiques concrets, il faut corriger le revenu en fonction des changements de structure de l'emploi par secteur, de l'élévation des qualifications, des consommations collectives hors marché, et des taux d'activité féminins. Le livre de Pavlevski nous montre alors une situation améliorée sur le plan global, mais avec la même inégalité entre villes et campagnes: le niveau de vie des travailleurs urbains est actuellement à l'indice 500, et celui des travailleurs ruraux n'atteint que l'indice 200. L'éventail qui était de 2 en 1913 s'est élargi à 2,5. Il serait d'ailleurs plus large encore si les autorités n'avaient pas autorisé le maintien des lopins kolkhoziens qui, tout en ayant l'inconvénient d'être doctrinalement hérétiques, procurent un supplément de revenu fort utile.

Enfin sur le plan international l'auteur indique qu'à son avis l'Union soviétique a réussi à rattraper une partie de son retard en matière de niveau grâce au développement des consommations collectives (sur lesquelles les intéressés n'ont, il est vrai, qu'un droit de regard très limité et dont la qualité est fort mal connue) et en raison également de la mise au travail des femmes. Du point de vue prospectif son pronostic est que ce processus de rattrapage, momentanément favorisé par la crise économique des pays occidentaux, sera handicapé du fait que les consommations collectives sont officiellement reconnues comme constituant un stimulant du rendement moins efficace que la consommation privée. Ce n'est donc pas de ce côté-là que les amateurs de projets de société pourront trouver de quoi satisfaire leur curiosité.

Bernard Cazes.

JEAN-FRANÇOIS REVEL. *La tentation totalitaire* (R. Laffont, 1976, 376 p.).

Jean-François Revel n'a jamais laissé indifférents ses lecteurs et ce n'est pas *La tentation totalitaire* qui infirmera cette loi, car ce livre a immédiatement fait l'objet de vives polémiques. Je ne souhaite pas m'y associer (1) et je crois plus utile de me concentrer sur une des dimensions importantes que les passions partisanes risquent de négliger, à savoir la comparaison à long terme de systèmes économiques antagoniques, car les chapitres consacrés à ce thème forment à mon avis un bon matériau pour pratiquer cette étude si négligée aujourd'hui qu'à Port-Royal on appelait l'art de raisonner juste.

La faille logique majeure que dévoile Revel dans ce domaine, c'est celle qui consiste à comparer un système économique existant, le capitalisme, avec quelque chose qui n'existe pas encore, le socialisme à venir, et à en tirer sans fatigue des arguments irrésistibles contre l'économie de marché. Je noterai tout de suite que cette pratique était difficilement évitable jusqu'en 1917, et que l'originalité du marxisme par rapport aux autres théories du changement social était précisément de tracer une image du futur qui ne fut pas un simple élargissement du présent « le plus avancé » aux dimensions de la planète, (même si elle était aussi cela). Après la victoire de la révolution russe la comparaison entre le capitalisme et le régime bolchevik, à l'avantage du second, devint au contraire une activité très florissante dont les traces écrites sont rétrospectivement d'une lecture cocasse ou consternante, selon l'humeur. Il se développa ainsi une véritable industrie de la comparaison apologétique basée sur des régimes *réalisés*. Son apogée se situe aux débuts des années 50, au moment où de bons esprits (ou présumés tels) s'inquiétèrent sérieusement de la menace que faisait peser sur les pays de l'Ouest la concurrence selon eux aussi imminente qu'irrésistible des produits agricoles et des biens d'équipement soviétiques... Cette apogée coïncida avec l'amorce de son déclin, provoqué par la découverte que finalement, il y avait en URSS des « camps » qui n'étaient pas uniquement d'aviation.

D'où la nécessité de mener désormais la critique du capitalisme en évitant le plus possible de se référer à des cas puisés dans un des pays se réclamant du socialisme(2). Cette critique se déroule sur deux plans — économique et

(1) Pour une appréciation équilibrée des aspects proprement politiques de *La Tentation Totalitaire*, on pourra se reporter au compte rendu de Pierre AVRIL dans *La Quinzaine littéraire* du 15-29 février 1976.

(2) Par exemple nul n'aurait l'idée saugrenue, à propos des activités de la CIA de les dénoncer en soulignant le contraste avec la modération dont l'URSS fait preuve en ce domaine. J'ajoute que la Chine est venue prendre la relève de la Russie, mais à la différence des années 30, elle ne touche seulement que quelques structuro-linguistes et ne suscite que de l'indifférence polie chez les appareils politiques et syndicaux.

culturel — que Revel a raison de distinguer pour la clarté de l'analyse, mais qui sont assez souvent mêlés dans le discours sur le capitalisme en crise.

Ce que Revel appelle le chef d'accusation économique vise au fond la manière dont les fonctions *d'affectation* des ressources et de *stabilisation* des fluctuations cycliques sont remplies dans une économie de marché. L'effet cumulé serait de provoquer une paupérisation absolue de la fraction non capitaliste de la population — ce qui signifie en clair que le niveau de vie de celle-ci tend à baisser en valeur absolue (cf. les biens belles citations de Maurice Thorez p. 178-179). Formellement on ne parle plus il est vrai de paupérisation absolue, mais l'idée sous-jacente reste quand même que les choses vont « de moins en moins » bien ou « de plus en plus » mal pour les travailleurs (c'est-à-dire, si je comprends bien, tout le monde moins une poignée d'exploiteurs).

C'est le moment de souligner une curieuse faute de logique. Les locutions adverbiales que je viens de citer viennent à l'appui d'un pseudo-raisonnement de type qualitatif destiné à mettre en évidence un mécanisme de dégradation. Si on l'applique à une longue période en parlant, comme Revel (p. 181) du niveau des travailleurs à l'aube de la Révolution industrielle, qui était peu brillant, on aboutit inévitablement à une « abyssale indigence » pour la période contemporaine. Inversement, si on retourne ce schéma comme l'a fait R. Goldsmith à propos de la croissance économique des États-Unis (3) en remontant depuis le niveau effectivement observé à l'heure actuelle, il en résulte une situation de départ invraisemblablement prospère.

Quant à la fonction de stabilisation, elle renvoie à ces fléaux bien connus que sont l'inflation et le chômage. Comme précédemment la méthode intellectuelle de J.-F. Revel consiste à se demander, non pas s'ils disparaîtraient dans le socialisme idéal (la réponse est tautologiquement affirmative) mais si dans les « formations » sociales non capitalistes observables ils peuvent exister. En ce qui concerne plus particulièrement les économies à planification centralisée le seul constat autorisé par les faits est que chômage et inflation revêtent des formes originales qui excluent toute comparaison terme à terme: les prix n'étant pas libres de varier au gré des pressions des groupes socio-économiques l'action des *mêmes* forces se traduit par des symptômes *différents* — pénuries, files d'attente, structure de l'offre — en discordance avec ce que demandent les consommateurs. La véritable comparaison serait celle qui mettrait en balance ces trois symptômes (plus leurs conséquences) avec l'inflation visible de type occidental (plus ses conséquences) au lieu de rapprocher triomphalement stabilité d'un côté et hausse des prix de l'autre. Il en est de même du chômage dont l'équivalent oriental a nom affectation dirigiste des

(3) Cf. son étude parue dans le *Bulletin SEDEIS*, nº 844 du 10-2-1963.

ressources humaines, sous-emploi agricole, excédents de main-d'œuvre dans les entreprises (4), autant d'éléments qu'il convient d'introduire dans la confrontation pour qu'elle commence à devenir significative.

Ce que Revel appelle critique morale du capitalisme désigne à la fois la troisième fonction des mécanismes économiques (à savoir la répartition des revenus) et les motivations psychosociologiques sous-jacentes au jeu de ces mécanismes, ou ce que les planificateurs est-européens appellent les « stimulants » matériels. Signalons d'abord que ce type de critique est incompatible avec la précédente puisqu'il repose sur un rejet des valeurs « économiques » d'efficience auxquelles le dossier économique de l'anticapitalisme fait au contraire appel.

La première question, celle des inégalités, est traitée par l'auteur à deux niveaux. D'abord dans une perspective temporelle. Des travaux tels que ceux de J. Fourastié montrent qu'il y a effectivement un mouvement général ascendant, en vertu duquel « l'OS des presses de Renault a aujourd'hui le pouvoir d'achat qu'avait en 1953 l'ingénieur en chef des PTT » (p. 234). Puis dans l'optique des coupes verticales successives, où l'on constate un rétrécissement progressif de l'éventail des situations matérielles.

Restent cependant deux aspects non traités explicitement dans *La tentation du totalitarisme*, et que j'appellerai le rôle des groupes de référence dans l'appréciation des inégalités, et les processus de marginalisation. La discussion de ces deux arguments s'impose car ils tiennent une grande place dans *l'aggiornamento* de la critique sociale. L'idée de groupes de référence (5) désigne le fait que chaque individu juge de sa situation non seulement par rapport à ce qu'elle était dans le passé ou à ce qu'elle sera à l'avenir, mais aussi d'après la position occupée par le ou les groupes qui lui servent de point de repère, et vis-à-vis desquels il estime avoir droit à un statut supérieur ou égal. C'est ce qui explique le paradoxe mis en lumière par Richard Easterlin (6) selon lequel la progression du niveau de vie en moyenne période ne s'accompagne pas d'une augmentation du degré de satisfaction exprimé, même si en coupe instantanée la satisfaction est d'autant plus forte que le revenu est plus élevé. J'observerai cependant que la conclusion susceptible d'en être tirée vaut à mon sens pour *tout* régime économique qui se donne, entre autres objectifs, l'augmentation du niveau de vie, et elle ne permet pas en tout cas d'inférer la satisfaction

---

(4) Cf. l'article de Pierre KENDE: « Socialisme et inflation », *Contrepoint*, n° 17, 1975.

(5) La source principale est ici W. G. RUNCIMAN: *Relative Deprivation and Social Justice* (Penguin Paperbacks).

(6) Cf. R. A. EASTERLIN: « Does Money Buy Happiness ? », *The Public Interest*, n° 130, 1973, et O. D. DUNCAN: « Does Money Buy Satisfaction ? », *Social Indicators Research*, vol. 2, n° 3, 1975.

que procurerait un changement de position relative — donc une redistribution des revenus — dans un contexte où la moyenne des situations ne changerait pas, c'est-à-dire en régime de croissance zéro.

Le processus de marginalisation fournit un second axe de réflexion à la critique égalitariste de l'économie de marché. L'innovation apportée consiste à reconnaître que les avantages de la croissance économique profitent à une fraction de non-capitalistes plus large que l'aristocratie ouvrière corrompue dont parlait Lénine, mais à ajouter qu'il existe toute une population — aux effectifs « de plus en plus » nombreux, cela va sans dire, sinon l'argument perdrait beaucoup de sa portée — n'arrivant pas à s'insérer dans le courant dominant: ce sont les « laissés » pour compte de l'expansion ou les « exclus ». Les principaux pionniers de cette école de pensée sont à l'époque récente Galbraith *(L'ère de l'Opulence)* et Michaël Harrington *(L'autre Amérique)* mais je rappellerai que dès 1901 H. G. Wells faisait observer que la civilisation industrielle dont il dessinait l'avenir dans son recueil *Anticipations* (7) donnait naissance au phénomène « des sans-travail, des inemployés qui sont en fait inemployables, (...) portion submergée du corps social » composée essentiellement des individus « qui n'ont pu s'adapter aux nécessités nouvelles provoquées par le développement du machinisme ». Mais une fois ce constat opéré, J.-F. Revel incite à se poser deux questions: 1° Quelle garantie a t-on qu'un régime « transcapitaliste » ne connaîtrait pas ces mêmes processus d'exclusion ? La consultation de la littérature du *Samizdat* et des rares allusions de la littérature sociologique officielle sur l'alcoolisme ou les *houligans* conduisent à répondre que cette garantie est voisine de zéro. 2° Y-a-t-il un concensus chez les critiques sociaux sur ce qu'il conviendrait de faire à l'égard des marginaux ? Ici encore la réponse est négative. En effet si pour certains auteurs ces pathologies démontrent la pénurie criante de services sociaux, pour d'autres de tels services ne représentent que des instances de répression, tandis que pour d'autres encore nous serions en présence d'une sub-culture originale qu'il conviendrait de respecter comme celle des Bretons ou des indiens Hopis, ou peut-être d'utiliser comme troupes de choc pour des guerillas urbaines. Sans oublier la traditionnelle et nébuleuse référence aux sociétés préindustrielles dans lesquelles l'idiot du village était paraît-il harmonieusement intégré. Peut-être le mot de socialisme convient-il à ces courants fort divergents, mais une aussi grande polysémie ne nous aide pas beaucoup pour l'action.

Il y a en tout cas un fait troublant sur lequel J.-F. Revel attire l'attention à la fin de son livre, c'est que pour ce qui est de tolérer la diversité, voire l'hétérogénéité des membres d'une collectivité nationale, les sociétés politiquement

(7) Publié en traduction au Mercure de France, mais probablement épuisé.

libérales sont, pour le meilleur et pour le pire, nettement en avance sur les régimes que l'on trouve dans le camp socialiste ou dans le Tiers-Monde. Elles ne proposent pas à l'individu « une vérité, une morale, un but », mais lui laissent la responsabilité de la ou le trouver par lui-même. Alors que les sociétés totalitaires (ou aspirant à l'être, car ce genre de « perfection » n'est pas forcément facile à atteindre) se chargent de « donner un sens à la vie des citoyens », l'État libéral tend au contraire à créer « les conditions où aucun genre de vie, aucun prototype de sensibilité n'est imposé d'avance par la collectivité à l'individu » (p. 320). Si bien que la grande question que l'on ne peut manquer de se poser au terme de la lecture de *La tentation totalitaire*, c'est: est-ce que les formes d'organisation antilibérales sont en fin de compte vouées à l'échec par ce courant socioculturel poussant à la différenciation et à l'autonomisation des différents segments de la société (8), ou bien trouveront-elles au contraire un terrain favorable dans cet effritement du consensus, soit parce qu'il réduit la capacité de défense militaire contre une pénétration de l'extérieur, soit parce qu'il incite à accepter l'autoritarisme comme remède au désarroi et à l'anomie ?

Bernard Cazes

HELMUT KLAGES. *Die unruhige Gesellschaft*, Untersuchungen über Grenzen und Problems sozialer Stabilität (Bech'sche Schwarge Reihe, Band 117, München 1975), 198 p.

N'avons-nous pas entendu ou lu ou même senti que notre civilisation est dans une phase de changement ? Un « tournant » que certains appréhendent et que d'autres souhaitent. C'est justement l'attitude de l'homme dans cette situation intermédiaire entre son passé et son avenir qu'Helmut Klages essaie de nous expliquer dans son livre *Die Unruhige Gesellschaft*. Cette étude a pour cadre la société industrielle des démocraties occidentales actuelles parce qu'elle est le siège de cette instabilité annonçant les bouleversements. L'intérêt du livre réside dans l'analyse et l'essai d'explication de cet état d'anomie en se rattachant aux études psychologiques déjà entreprises dans ce domaine, à l'histoire de l'Europe et à la philosophie, comme moyens d'expliquer la situation d'aujourd'hui.

---

(8) Il y a une parenté, d'autant plus frappante qu'elle est fortuite, entre les considérations de REVEL sur ce qu'il appelle « la civilisation centrifuge » et le chapitre que Jean-Daniel REYNAUD a consacré à la « pléistocratie » dans *Les Mélanges* en l'honneur de Georges FRIEDMANN (Gallimard).

L'auteur part de la constatation suivante: alors qu'il y a depuis la Seconde Guerre mondiale une explosion de bien-être, les gens sont de plus en plus insatisfaits. L'insatisfaction caractérise notre société. Cette insatisfaction est due à une « dissonance » qui est le résultat de la différence des aspirations qu'un homme peut avoir et leur réalisation. Tout le monde part de projets plus ou moins ambitieux par rapport aux possibilités individuelles et à l'appartenance à une couche sociale. Devant la non-réalisation de ces projets, il naît alors une insatisfaction et un penchant à la frustration qui peut prendre des formes variées comme celle de la lutte des classes. L'homme devient « anomie »: cette attitude marque l'indifférence prédominante face aux valeurs et/ou aux règles de jeux qualifiant notre société. Le livre de Klages est donc basé sur la dissonance et l'anomie comme résultat de l'insatisfaction.

Pour mesurer cette insatisfaction, l'auteur a recours à des indicateurs d'anomie. Certains nous sont plus connus. Il s'agit de ce qui touche la vie sociale et morale comme la criminalité, le suicide, le divorce, les grèves, les personnes ne prenant plus goût au travail, la drogue (l'alcoolisme lié aux couches pauvres diminue, mais le nombre de femmes alcooliques augmente). L'auteur choisit aussi comme indicateur le radicalisme de droite ou de gauche et l'augmentation des initiatives spontanées de la bourgeoisie. Dans le premier cas, les hommes sont radicalistes pour montrer leur protestation sans vouloir le bouleversement de la société et marquent un penchant à l'apathie conservatrice et autoritaire. Dans le deuxième cas, il s'agit d'une protestation qui se traduit par une action directe permettant une aide pour soi-même immédiate et pragmatique. Ces indicateurs touchent différentes couches sociales et différents groupes d'âge et donc ne dépendent pas de l'appartenance à une couche sociale.

Comment peut-on expliquer l'insatisfaction et l'augmentation de la prospérité matérielle des personnes ? Doit-on alors penser comme James C.-Davies, que la croissance contient un potentiel révolutionnaire ? Il suffit d'une dépression économique qui éloigne la réalisation des besoins espérés et réalisables pour mettre le feu aux poudres. Cette situation donne lieu à une mentalité caractérisée par des complexes de peur et de frustration, qui à leur tour, constituent le climat approprié pour la politisation des problèmes et la rébellion. Quant à lui, l'auteur abandonne une théorie basée uniquement sur une représentation matérialiste et une pensée « contre-intuitive ». Tout en admettant les éléments de la théorie marxiste des classes: les groupes non-privilégiés sont plus touchés parce que l'écart entre espoir et réalité est plus grand. Les limites étroites du marxisme sont dépassées dans la mesure où l'insatisfaction est indépendante du niveau atteint de satisfaction des nécessités. Des phénomènes de frustration peuvent apparaître à n'importe quel niveau du développement social et économique. Il suffit qu'il y ait une faille entre ce que l'on

désire et ce que l'on espère. Par contre, la prospérité n'est pas opposée au développement de l'instabilité, parce qu'elle favorise la naissance des injustices entre les aspirations des hommes et leurs possibilités. Pour résoudre le problème, il ne faut pas souhaiter une crise économique, qui ne résoudrait rien et ne ferait pas disparaître l'attitude d'anomie des hommes. Il s'ensuit que la compréhension de l'instabilité dans la société industrielle des démocraties occidentales doit être vue d'après le développement du système objectif et les réactions subjectives de l'homme par rapport aux « dissonances » entre les propres aspirations et la perception qu'a l'homme de la nature de l'environnement et de la situation dans laquelle il se trouve.

L'instabilité n'est pas un fait récent qui daterait de la dernière guerre. L'auteur l'a fait remonter au Moyen Age quand il y a eu conjugaison entre la « pauvreté » et « l'émancipation bourgeoise ». Auparavant l'individu disparaissait derrière un corps social et la communication entre les différentes catégories se faisaient à travers tout un rituel. Ce système est stabilisant en lui-même car il y a la croyance à une légitimité d'un ordre du monde et procure à la fois le sentiment d'impuissance et de consolation. Avec « l'émancipation bourgeoise », la considération qu'un homme a de lui-même est directement liée à son succès (théoriquement illimité) d'accumulation du capital économique. La bourgeoisie donne l'occasion, à travers la création de l'industrie de changer profondément la société. Il s'ensuit un nouveau sentiment de légitimité « bourgeoise », qui est directement lié au travail de l'homme, à sa fortune acquise par le travail et au statut politique et social auquel il peut prétendre. En plus, la nouvelle bourgeoisie résoud le problème de la pauvreté par les institutions du travail, dans lesquelles peuvent s'écouler le surcroît de population. A partir de ce moment naît une société engendrant l'instabilité.

Merton avait déjà étudié les réactions des individus quand ils savent qu'ils ne peuvent pas atteindre l'objectif fixé. Ici, l'auteur étudie les différents types de personnes existant dans la société d'après l'accomplissement du *leistungspunzip* (1). Ce dernier sert à nous fixer un but. Il est directement lié à « l'autoportrait » que l'on a de soi, à son niveau d'aspiration. On peut même dire qu'en Occident, le *leistungdisposition* est « institutionnalisé » avec des différences notables entre les pays et les couches sociales. D'après l'étude des différents types principaux que nous allons énumérer plus loin, nous ne pouvons pas coller à un individu un type défini par Klages. En effet, chaque individu vivant dans plusieurs mondes à la fois peut avoir juxtaposé des caractères de différents types avec bien sûr la prédominante d'un de ces types. Parmi l'ensemble des types, l'auteur distingue deux groupes. D'une part, les *leistungs-*

(1) « Principe de la potentialité » (NDT).

orientiertem, c'est-à-dire ceux qui ont pu accomplir leur potentialité. D'autre part, les « sacrifiés » du *leistungsorientienung*, c'est-à-dire ceux qui font l'expérience de leur « dissonance », qui sont donc frustrés et sont dans une situation d'anomie.

Dans le premier groupe, nous trouvons, entre autres, l'homme idéal pour l'auteur, soit un homme au caractère actif et expansif. Il y a une liaison entre son activité, la confiance en lui-même et l'interprétation optimiste du monde. Sa philosophie se résume à ceci: celui qui veut réussir, réussit.

Dans le second groupe, l'auteur fait cinq subdivisions:

— Ceux qui s'adaptent par opportunité: c'est-à-dire dépassent leur dissonance et fabriquent un « équilibre de compensation » — Par exemple, ils mettent toute leur passion dans certaines activités durant leur temps libre. Ils n'acceptent de pratiquer leur métier que pour des raisons matérielles.

— Ceux qui se sont limités par résignation et qui forment la majorité de la population occidentale. Ils sont la « majorité silencieuse ». Si l'ordre vascille, ils peuvent devenir l'accélérateur d'un développement de crise.

— Les engagés utopico-idéalistes: ils ne cherchent pas à démonter leur sentiment de dissonance, mais au contraire à le stabiliser, il est alors la source de leur haine et de leur défense. L'histoire du totalitarisme nous apprend que ces personnes sous certaines conditions peuvent être utilisées par les totalitaires.

— Les « sans-identité ». Surtout sous l'influence de la famille, la socialisation de l'enfant reste diffuse et n'a pas permis à ce dernier d'intérioriser des bases stables, sur lesquelles il peut se bâtir. Son « Moi » ressemble à un chaos de normes, de valeurs, de sentiments, qui seront actualisés selon les moments et s'évanouiront. Ils sont souvent en « rébellion » et critiquent les règles de la société, s'ils savent que cela ne peut pas leur nuire.

— Les traditionnalistes. La société occidentale vit sur cette « réserve » de stabilité sociale, mais dont le renouvellement est incertain. Ils se distinguent par leur indifférence politique. Dans ce domaine, ils votent radical. L'anomie et la disposition à l'anxiété sont présentes en temps de crise et tendent vers le point zéro durant les périodes de prospérité.

Si on classe les types d'identité d'après l'importance du potentiel d'anomie et d'instabilité, on a de bas en haut: les traditionalistes, les résignés, ceux qui s'adaptent par opportunité avec un penchant à l'agressivité et à la politisation, ensuite, les utopico-idéalistes et les plus élevés sont les *sano-identitis*.

Les études n'ont pas encore été suffisantes dans tous les pays occidentaux pour connaître le pourcentage de la population appartenant à chaque catégorie. Toutefois la description par l'auteur de toutes les catégories nous paraît suffisamment éloquente si nous les comparons à la vision que nous avons de notre entourage. Doit-on alors penser qu'il est impossible de changer le cours des événements qui aboutissent pour l'instant à un bouleversement et dont

on ne sait jamais à l'avance les côtés positifs et négatifs ? Toute politique sociale, nous dit l'auteur, qui souhaiterait la réalisation d'une société plus humaine et digne d'être vécue, doit se méfier des réformes idéalistes, qui ne tiennent pas compte de l'homme, comme il a été décrit ci-dessus et doit essayer d'interrompre le cercle infernal de l'instabilité. Sinon cela ne serait que les lignes d'un programme politico-social « ronflant » indépendant des buts d'amitié pour l'homme.

Nelly Weinmann.

futuribles

ANALYSE — PRÉVISION — PROSPECTIVE

Revue trimestrielle de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES, cette publication traite essentiellement des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels ayant des implications à moyen et à long terme ainsi que des idées et des faits nouveaux porteurs d'avenir. C'est une revue de réflexion prospective qui comprend :

- *Une série d'études portant sur les questions sus-évoquées;*
- *Une section « Forum Prévisionnel » au sein de laquelle il est rendu compte des principaux travaux de prospective effectués à travers le monde;*
- *Une partie bibliographie consacrée aux livres et documents récemment parus sur les thèmes étudiés.*

Revue de réflexion, mais aussi d'information et de témoignages, FUTURIBLES n'est pas une revue d'école; elle accueille dans ses colonnes une grande variété d'auteurs de disciplines, d'idéologies et de pays différents. Le lecteur est invité à écrire, la revue est une plate-forme d'échange.

Prix d'abonnement (frais d'envoi par avion en sus):
120 FF (FRANCE ET ÉTRANGER)
Prix au numéro (port en sus): 32 FF.

BULLETIN D'ABONNEMENT *

A retourner à FUTURIBLES, 10, rue Cernuschi - F. 75017 PARIS

Je soussigné,

NOM ..... Prénom .....

ORGANISATION (ou PROFESSION) .....

.....

ADRESSE .....

..... Téléphone .....

Vous prie d'enregistrer .....abonnement(s) à la Revue FUTURIBLES (Analyse - Prévision - Prospective), au prix de:
120 FF/an (*) FRANCE ET ETRANGER
Envoi par avion sur demande, port en sus.

Règlement ci-joint par chèque bancaire - chèque postal - sur envoi de facture (**)

Date ..... Signature .....

(*) Les membres associés, actifs et adhérents de l'Association Futuribles International reçoivent la revue gratuitement (renseignements sur demande).
(**) Rayer les mentions inutiles.

Commission Paritaire N° 56798 — Directeur Hugues de Jouvenel
Imprimeries Réunies de Chambéry — 73490 La Ravoire

Association internationale Futuribles

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

Fondateur : Bertrand de Jouvenel; *Président :* Pierre Piganiol
Délégué général et secrétaire général : Hugues de Jouvenel

Fondée en 1967 pour poursuivre les travaux entrepris en 1960 par le Comité International Futuribles, l'Association a pour but d'agir comme centre d'information, de documentation et de coordination pour les études prospectives (qui fait quoi? où? comment?) ainsi que d'analyser, susciter et entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés.

ACTIVITÉS

1. *Information, documentation, échange :* Parmi les principaux services de l'association figurent:
   - Une bibliothèque spécialisée réunissant 2 500 ouvrages de prospective: théories, méthodes, applications;
   - Un service de documentation comptant environ 35 000 fiches correspondant à des documents souvent inédits;
   - Un réseau international d'échanges établi avec plus de 300 chercheurs et instituts du monde entier;
   - Des tables rondes régulières destinées à faire le point sur certains problèmes-clefs et à permettre une libre confrontation des expériences et des idées entre personnes de disciplines et de pays différents.
2. *Programmes de recherche :* Des travaux de recherche sont en cours sur les thèmes suivants:
   - *Croissance et inégalités;*
   - *Les indicateurs sociaux;*
   - *L'avenir du système monétaire;*
   - *Prospective du système international;*
   - *Gaspillage et gigantisme;*
   - *Les habitudes de consommation des ménages;*
   - *Les modes de vie et l'émergence de nouvelles valeurs; etc.*
3. *Programmes de formation :* La fonction de formation est inhérente à beaucoup d'activités de l'association, mais des actions spécifiques sont également organisées. Elles sont de trois ordres:
   - Organisation de séminaires de prospective et de planification à long terme; actions de formation professionnelle destinées essentiellement aux cadres de l'entreprise et de l'administration;
   - Enseignement universitaire: cours de prospective et orientation de la recherche (mémoires, thèses, etc.);
   - Forums « Horizon 2 000 »: manifestations publiques destinées à développer la réflexion prospective à tous les niveaux.
4. *Publications :* l'Association assure la publication:
   - D'une revue trimestrielle intitulée *Futuribles*, sous-titre *Analyse & Prévision - Prospective*;
   - D'un bulletin de liaison en deux langues intitulé *Futur Information* (8 numéros par an).

   En outre, elle assure la diffusion de plusieurs revues étrangères de prospective: *The Futurist, Futuro Presente*, etc.

Pour affiliation et renseignements complémentaires (rapport d'activités, envoi de spécimens, etc.) s'adresser au siège de l'Association: 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, tél. 924-54-79.

Sommaire

Lester R. BROWN
Les perspectives alimentaires dans le monde 131
Tibor HOTTOVY
Prévision et planification à long terme en Suède 155
Jean-Marie LE BRETON
Nouvelles perspectives du projet européen 181
Jean BOUCHET
Enseignement du recensement et conditions nouvelles pour l'aménagement du territoire 193

FORUM PRÉVISIONNEL

- *Les études sur le Futur* par Eléonora Masini 211
- *Explor-Multitrade 1985* 219
- *Réponse à Lord Kennet* par Peter Mettler 225
- *Les nouvelles contraintes de l'habitat* par Jacques Godchot 229
- *Chronique de l'imaginaire* par Guy Poquet 233

BIBLIOGRAPHIE